



Schweizerisches Gesundheitsobservatorium  
Observatoire suisse de la santé  
Osservatorio svizzero della salute  
Swiss Health Observatory

OBSAN RAPPORT 60

60

# Personnel de santé dans le canton de Genève

Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2025

Laila Burla, Sylvie Füglistler-Dousse, Isabelle Sturny



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

L'**Observatoire suisse de la santé (Obsan)** est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Observatoire suisse de la santé analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Pour plus d'informations, veuillez consulter [www.obsan.ch](http://www.obsan.ch).

Paraissent dans la **série «Obsan Rapport»** des rapports et des analyses consacrés au domaine de la santé. La réalisation des rapports est assurée par l'Obsan ou confiée à des experts externes. Une commission de révision contrôle la qualité des rapports. Le contenu de ces derniers est de la responsabilité de leurs auteurs. Les rapports de l'Obsan sont généralement publiés sous forme imprimée.

## Impressum

### Editeur

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

### Auteurs

– Laila Burla, Sylvie Füglistner-Dousse, Isabelle Sturny (Obsan)

### Reviewboard

– Bron Adrien, Blanc Thierry, Marzo Nicola, Christine Zoells (DEAS)

– Abbe Decarroux François, Tejerina Olivier (HES-SO Genève)

### Série et numéro

Obsan Rapport 60

### Référence bibliographique

Burla, L., Füglistner-Dousse, S. & Sturny, I. (2014). *Personnel de santé dans le canton de Genève.*

*Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2025* (Obsan Rapport 60).

Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

### Renseignements/informations

Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)

Direction générale de la santé

Avenue de Beau-Séjour 24

Case postale 76

1211 Genève 4 Plainpalais

Tél. +41 (0)22 5465038

[www.ge.ch/deas](http://www.ge.ch/deas)

### Langue du texte original

Allemand et Français

### Traduction

Services linguistiques de l'OFS

### Graphisme et mise en page

DIAM, Prepress/Print, OFS

### Page de couverture

Roland Hirter, Berne

### Numéro de la publication

874-1401

### Téléchargement du fichier PDF

[www.obsan.ch](http://www.obsan.ch) → Publications

### ISBN

978-2-940502-29-5

© Obsan 2014

# Table des matières

Résumé	3	4 Résultats: effectifs du personnel	21
<b>1 Introduction</b>	<b>5</b>	<b>4.1 Le personnel de santé dans les hôpitaux</b>	<b>21</b>
<b>1.1 Contexte</b>	<b>5</b>	4.1.1 Hôpitaux de soins aigus	21
<b>1.2 Buts du rapport et cadre conceptuel</b>	<b>6</b>	4.1.2 Cliniques psychiatriques	24
		4.1.2 Cliniques de réadaptation	28
<b>2 Banques de données utilisées</b>	<b>9</b>	<b>4.2 Personnel de santé des EMS</b>	<b>31</b>
<b>2.1 Statistique des hôpitaux</b>	<b>9</b>	<b>4.3 Personnel de santé de l'aide et des soins à domicile</b>	<b>34</b>
<b>2.2 Statistique des institutions médico-sociales (Somed)</b>	<b>11</b>	<b>5 Résultats: projections des besoins en personnel</b>	<b>39</b>
<b>2.3 Statistique de l'aide et des soins à domicile (Spitex)</b>	<b>12</b>	<b>5.1 Projections des effectifs du personnel des hôpitaux</b>	<b>39</b>
<b>3 Approche méthodologique</b>	<b>13</b>	5.1.1 Hôpitaux de soins aigus	39
<b>3.1 Hôpitaux (Statistique des hôpitaux)</b>	<b>13</b>	5.1.2 Cliniques psychiatriques	41
3.1.1 Cliniques analysées	13	5.1.3 Cliniques de réadaptation	43
3.1.2 Catégories de fonction analysées	14	<b>5.2 Projections des effectifs du personnel des EMS</b>	<b>45</b>
3.1.3 Calcul de l'effectif du personnel	15	<b>5.3 Projections des effectifs du personnel dans l'aide et les soins à domicile</b>	<b>47</b>
3.1.4 Calcul des projections	15	<b>6 Synthèse</b>	<b>49</b>
<b>3.2 Etablissements médico-sociaux (Statistique des institutions médico-sociales)</b>	<b>16</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>54</b>
3.2.1 Catégories de formation analysées	16	<b>Annexe</b>	<b>55</b>
3.2.2 Calcul de l'effectif du personnel	17		
3.2.2 Calcul des projections	17		
<b>3.3 Aide et soins à domicile (Statistique de l'aide et des soins à domicile)</b>	<b>18</b>		
3.3.1 Catégories de formations analysées	18		
3.3.2 Calcul de l'effectif du personnel	18		
3.3.3 Calcul des projections	19		



# Résumé

Le personnel constitue la principale ressource du système de santé. Pour garantir une bonne couverture des besoins en personnel qualifié, il est nécessaire de planifier et de gérer les ressources en personnel à moyen et à long termes. Les données sur le personnel de santé, qui permettent d'évaluer les besoins futurs en personnel, sont une base de planification importante.

## Buts et champ d'étude

Le présent rapport présente l'effectif du personnel de santé dans le canton de Genève et les prévisions relatives aux besoins jusqu'en 2025. Ces prévisions se fondent sur des estimations du recours futur aux soins et du départ à la retraite des professionnels de la santé. L'étude se concentre sur le personnel de santé au sens strict, soit les personnes qui travaillent dans le domaine des soins aux patients. Le personnel de santé employé dans l'industrie, l'administration, la recherche, l'enseignement, etc. n'est pas pris en compte. Les secteurs de prise en charge suivants sont considérés:

- les hôpitaux (subdivisés en hôpitaux de soins aigus, cliniques psychiatriques et cliniques de réadaptation)
- les établissements médico-sociaux (EMS) et maisons pour personnes âgées
- les services d'aide et de soins à domicile (y c. les indépendants travaillant dans ce domaine)

Les autres services de soins ambulatoires ne sont pas pris en compte (cabinets médicaux, cabinets de physiothérapeutes/ergothérapeutes, instituts de radiologie, etc.).

## Approche méthodologique

Pour le secteur hospitalier, les données exploitées proviennent de la statistique des hôpitaux de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les 13 sites hospitaliers du canton de Genève ont été répartis entre les hôpitaux de soins aigus, les cliniques psychiatriques et les cliniques de réadaptation. Les données exploitées portent sur le personnel de santé engagé à l'interne. Les personnes en formation ont été prises en compte, à l'exception des sous-assistantes et des sous-assistants des médecins. Le calcul des besoins futurs en personnel se fonde sur le nombre de jours de soins, actuel et futur, défini dans le cadre d'un projet distinct sur les bases statistiques de la planification hospitalière du canton de Genève (Füglister-Dousse et al., 2013).

Pour les établissements médico-sociaux, l'exploitation a porté sur la statistique des institutions médico-sociales (Somed) de l'OFS. Là encore ont été considérées les données sur le personnel de santé engagé à l'interne. Les personnes en formation ont aussi été prises en compte. Le calcul des besoins futurs en personnel se base sur la planification des besoins dans le domaine médico-social établie par l'Obsan pour le canton de Genève (Kohler, 2013).

Enfin, pour le secteur de l'aide et des soins à domicile, les données exploitées sont tirées de la statistique de l'aide et des soins à domicile de l'OFS. Cette statistique porte sur toutes les personnes employées et rémunérées par des organisations d'aide et de soins à domicile et sur les infirmiers et les infirmières travaillant à titre indépendant. Les prévisions se basent sur le nombre futur de clients des services d'aide et de soins à domicile. Ce nombre est calculé à partir du volume de personnes nécessitant des soins qui a été défini dans le cadre de la planification des EMS (Kohler, 2013).

## Résultats

### Effectif du personnel

En 2011, les hôpitaux, les établissements médico-sociaux et le domaine de l'aide et des soins à domicile du canton de Genève comptaient 11'667 équivalents plein temps (EPT) au total ou 14'959 emplois.

Avec 9444 emplois et 7781 EPT, les hôpitaux avaient la plus forte proportion de personnel de santé, soit quelque 79% de l'effectif total des trois secteurs de prise en charge dans le canton de Genève. Les hôpitaux de soins aigus totalisaient le plus grand nombre d'EPT (5536), devant les cliniques de réadaptation (1261) et les cliniques psychiatriques (984).

Le personnel hospitalier se répartissait entre les catégories suivantes: médecins (21%), personnel soignant (65%), personnel médico-technique (9%) et personnel médico-thérapeutique (5%). Ces proportions varient selon le type d'établissement: la majorité du personnel médico-technique est employée dans les hôpitaux de soins aigus, tandis que le personnel thérapeutique travaille plutôt dans les cliniques psychiatriques et les établissements de réadaptation. Le niveau de formation (skill/grademix) du personnel soignant varie également en fonction du type d'établissement. Les personnes ayant une formation de degré tertiaire représentaient entre 58% (cliniques de réadaptation) et 87% (cliniques psychiatriques) du personnel soignant en 2011. La proportion de personnes titulaires d'un diplôme du degré secondaire II était comprise entre 11% (cliniques psychiatriques) et 38% (cliniques de réadaptation). Quant aux personnes sans formation dans les soins et l'accompagnement sanctionnée par un titre formel, elles représentaient environ 2% dans les cliniques psychiatriques et quelque 4% dans les hôpitaux de soins aigus et les cliniques de réadaptation.

Les 56 établissements médico-sociaux du canton de Genève comptaient au total 2422 EPT (3061 emplois) en personnel de santé en 2011, soit 21% de l'effectif du personnel de santé du canton de Genève dans les trois domaines de prise en charge considérés. Le personnel soignant en représentait la quasi-totalité (99%), le pourcentage restant correspondant à du personnel médical et thérapeutique. 27% du personnel soignant avaient une formation de degré tertiaire, 36% avaient un diplôme de degré secondaire II et les 37% restants étaient du personnel soignant sans formation dans les soins et l'accompagnement sanctionnée par un titre formel.

Le domaine de l'aide et des soins à domicile (y c. les infirmiers et infirmières indépendants) totalisait 2454 emplois ou 1465 EPT en 2011. 88% du personnel travaillaient dans des organisations de droit public, 10% dans des organisations à but lucratif et quelque 2% étaient des infirmiers et des infirmières indépendants. Le personnel soignant représentait 99% du personnel de santé des services d'aide et de soins à domicile. Son skill/grade mix se présentait comme suit en 2011: 35% de personnes avaient un diplôme de degré tertiaire, 31% un diplôme de degré secondaire II et 33% étaient sans formation dans les soins et l'accompagnement sanctionnée par un titre formel.

### Besoins futurs en personnel et départs à la retraite

Pour dresser le bilan des futurs besoins en personnel de santé, les auteurs du rapport ont choisi un scénario de l'évolution de la population et/ou du recours aux soins par secteur de prise en charge. Les besoins en personnel d'ici à 2025, calculés sur la base du recours futur aux soins, s'élèvent à 2443 EPT supplémentaires au total, dont 1000 EPT pour le secteur hospitalier, 1121 EPT pour les EMS et 350 EPT pour l'aide et les soins à domicile.

Si l'on considère les prévisions par groupe de profession, le personnel soignant, avec +2115 EPT (87%), représente la proportion la plus importante des besoins en personnel de santé. Pour le personnel médical, les besoins représentent +180 EPT; pour le personnel médico-technique +71 EPT et pour le personnel thérapeutique +75 EPT.

Pour évaluer les besoins futurs, il faut tenir compte des départs à la retraite en plus de l'évolution du recours aux soins, autrement dit du personnel de santé qui devra être remplacé d'ici à 2025 parce qu'il aura atteint l'âge de la retraite. Il convient de préciser que ces calculs se fondent sur l'hypothèse que les personnes travaillant actuellement dans le secteur de la santé ne prendront pas de retraite anticipée et qu'elles ne changeront pas non plus de profession. Ces calculs aboutissent au total de 3380 départs à la retraite d'ici 2025. Si on les ajoute aux besoins occasionnés par le recours aux soins, on arrive à 6591 emplois supplémentaires.

# 1 Introduction

## 1.1 Contexte

La principale ressource du système de santé est son personnel. Compte tenu de certaines évolutions dans la société, couvrir les besoins en professionnels de la santé représente un défi central pour le système de santé suisse. Une grande partie des professionnels de la santé actuels atteindront l'âge de la retraite au cours des 20 prochaines années et devront donc être remplacés. Avec le vieillissement de la population et l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques, il faut s'attendre à devoir faire face à un fort accroissement des besoins en personnel de santé à l'avenir et à devoir redéfinir les modèles de prise en charge. La pénurie de personnel de santé est renforcée par le fait que la relève peine à se constituer, en raison entre autres de la perte d'attrait de certaines professions de la santé (médecin de premier recours, personnel soignant, etc.) et de certains changements sociétaux (travail à temps partiel par ex.). Comme bon nombre d'autres pays occidentaux, la Suisse a jusqu'ici pu couvrir ses besoins en personnel de santé grâce au recrutement de travailleurs qualifiés venus de l'étranger. A l'échelle suisse, la proportion de ces professionnels venant de l'étranger varie entre 20 et 50% selon le secteur et le corps de métier. Ces dernières années, quelque 1000 médecins et 2000 professionnels des soins étrangers par an sont venus travailler en Suisse. Dans le canton de Genève, un nombre particulièrement important de frontaliers travaillent dans le domaine de la santé.<sup>1</sup>

La Confédération et les cantons ont pour tâche de trouver suffisamment de personnel de santé pour pouvoir garantir une prise en charge durable et de qualité à long terme. Le but est de disposer d'un volume de personnel suffisant, mais aussi du personnel approprié qui réponde aux besoins de qualification requis dans chaque région et spécialité médicale, sachant que l'offre est surabondante dans certains endroits et secteurs. A noter par

ailleurs que les besoins en soins et la prise en charge ne seront plus les mêmes dans vingt ou trente ans et que les exigences posées au personnel de santé auront par conséquent aussi changé d'ici-là. Les éléments suivants sont à prendre en compte: le souhait de rester à la maison le plus longtemps possible, la multimorbidité, de nouveaux modèles de prise en charge, la collaboration interprofessionnelle, etc.

La planification et le pilotage à moyen et à long termes du personnel de santé sont nécessaires pour garantir une bonne couverture des besoins dans ce domaine. Les données sur le personnel de santé, qui permettent d'évaluer les futurs besoins en personnel de santé et le degré de couverture de ces besoins, constituent une base de travail importante.

La présente étude dresse un état des lieux du personnel de santé dans le canton de Genève et évalue les besoins à venir dans ce domaine. Elle s'appuie sur le rapport sur le personnel de santé en Suisse publié par l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) en 2009 (Jaccard Ruedin et al., 2009). Le but de cette étude est de donner aux décideurs politiques, aux professionnels et aux personnes intéressées un aperçu de l'effectif et de la formation du personnel de santé actuel dans les trois grands domaines de la prise en charge médicale (hôpitaux, établissements médico-sociaux et aide et soins à domicile) du canton de Genève et des besoins en personnel de santé supplémentaire d'ici à 2025.

<sup>1</sup> Voir l'indicateur du personnel de santé étranger sur le site Web de l'Obsan: [www.obsan.admin.ch](http://www.obsan.admin.ch) → Observatoire suisse de la santé → Monitoring et données → Indicateurs de santé → Ressources → Personnel de santé de nationalité étrangère (consulté le 22 août 2013)

## 1.2 Buts du rapport et cadre conceptuel

Ce rapport présente l'effectif actuel du personnel de santé dans le canton de Genève et la projection des besoins dans ce domaine jusqu'en 2025. Il traite du *personnel de santé au sens strict*, soit uniquement des personnes qui travaillent dans le domaine de l'aide et des soins aux patients, et ne considère pas le personnel de santé engagé dans l'industrie, l'administration, la recherche, l'enseignement, etc.

L'étude se concentre sur les secteurs de prise en charge suivants:

- les hôpitaux (subdivisés en hôpitaux de soins aigus, cliniques psychiatriques et cliniques de réadaptation),
- les établissements médico-sociaux (EMS) et les maisons pour personnes âgées
- les organisations d'aide et de soins à domicile (infirmiers et infirmières indépendants inclus).

L'étude ne prend pas en compte les autres secteurs de prise en charge ambulatoire (cabinets de médecins, cabinets de physiothérapie/d'ergothérapie, sages-femmes, instituts de radiologie, etc.) ainsi que les autres institutions médico-sociales (institutions pour personnes handicapées, personnes toxicodépendantes et personnes ayant des problèmes psychosociaux).

La présente étude a pour objectifs de:

1. Définir l'*effectif actuel du personnel* dans les hôpitaux, dans les EMS et dans les organisations d'aide et de soins à domicile, ventilé par fonction et par formation. Procéder, en fonction du possible, aux analyses approfondies suivantes:
  - Effectif du personnel selon le sexe,
  - selon l'âge,
  - selon l'origine du diplôme,
  - selon le taux d'occupation moyen.
2. Calculer les *futurs besoins en personnel* jusqu'en 2025 dans les trois secteurs de prise en charge précités. On se basera pour ce faire sur le futur recours aux soins compte tenu de certains facteurs démographiques et épidémiologiques.
3. Calculer les *futurs départs à la retraite* du personnel de santé dans les hôpitaux et les EMS.

### Limites de l'étude (voir aussi figure 1.1):

- L'évolution démographique et épidémiologique est prise en compte dans le calcul des *futurs besoins en personnel*. D'autres facteurs influençant ces besoins (évolution technologique, décisions politiques, taux d'occupation, skill/grade mix<sup>2</sup>, etc.) ne sont pas considérés dans les projections ou sont tenus pour constants. Les hypothèses de base des projections sont détaillées au chapitre 3.
- Le *personnel entrant (inflow)*, c'est-à-dire les professionnels de santé étrangers immigrés ou le personnel qui sort de formation, par ex., n'est pas pris en compte dans cette étude.
- Le *personnel sortant (outflow)*, c'est-à-dire le personnel qui part à la retraite, est inclus dans le calcul pour autant que les banques de données le permettent. Le reste du personnel sortant, par ex. les individus qui quittent leur profession, n'est pas considéré.
- Cette étude ne peut pas tenir compte des *autres facteurs ayant une influence sur le futur effectif du personnel* de santé (salaire, conditions de travail, décisions politiques sur la formation, etc.).

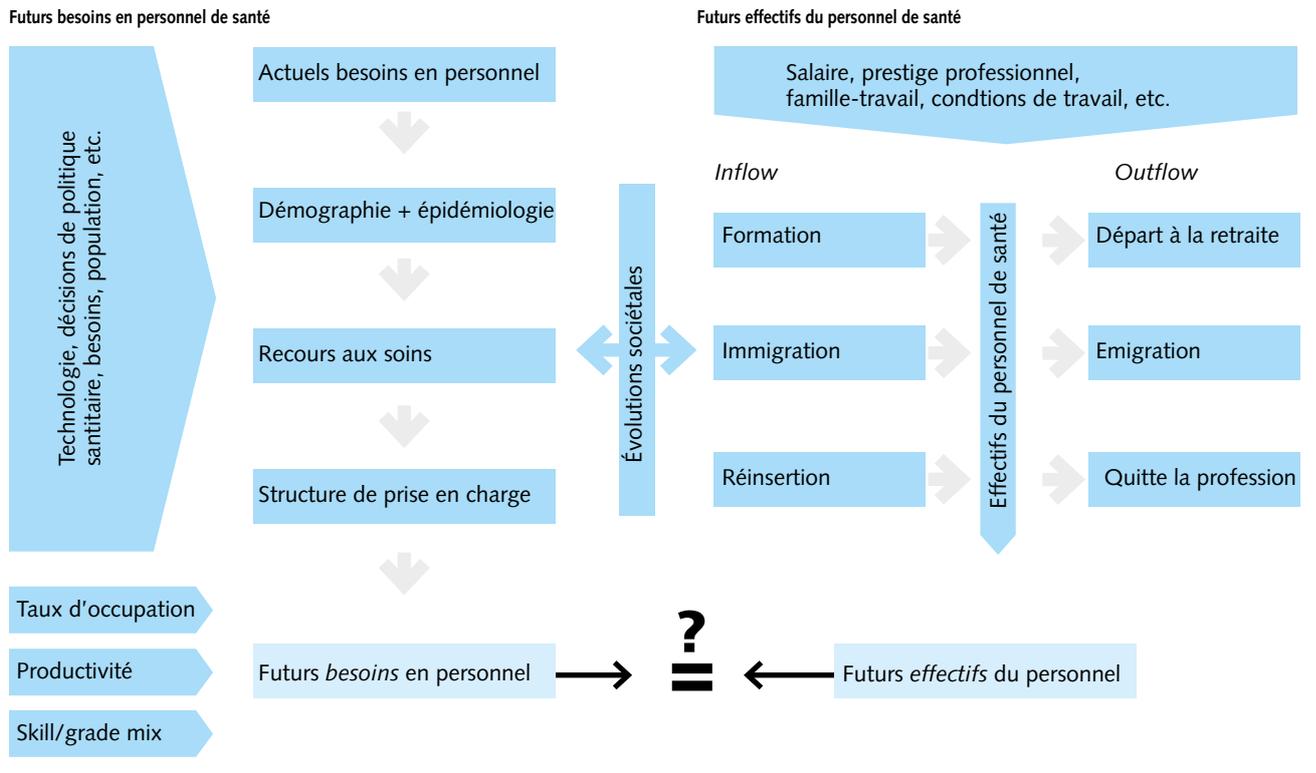
Les raisons pour lesquelles cette étude ne tient pas compte de ces derniers facteurs sont: des données manquantes ou lacunaires et une évolution à venir difficile à évaluer et à quantifier en termes notamment d'immigration, de réformes dans le domaine de la santé et de changements sociétaux.

L'étude ne couvre ainsi qu'une partie des facteurs qui influent sur les futurs besoins en personnel de santé et les effectifs à venir. Les facteurs retenus sont présentés dans le modèle ci-après.

<sup>2</sup> Par «skill/grade mix» on entend ici la composition du personnel soignant selon le degré de formation.

Modèle de projection pour le personnel de santé

Fig. 1.1



© Obsan, Neuchâtel 2014



## 2 Banques de données utilisées

Le présent chapitre décrit les trois principales banques de données utilisées pour les analyses sur le personnel de santé. Il s'agit des statistiques suivantes:

- la *statistique des hôpitaux* de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour le secteur hospitalier
- la *statistique des institutions médico-sociales* (Somed) de l'OFS pour les établissements médico-sociaux
- la *statistique de l'aide et des soins à domicile* (statistique SPITEX) de l'OFS pour le secteur de l'aide et des soins à domicile

Les projections concernant le personnel reposent en partie sur d'autres sources de données que celles citées ci-dessus (les détails à ce propos sont présentés dans les sous-chapitres «Calcul des projections» dans le chapitre méthodologique [3]).

Les trois principales statistiques sont décrites brièvement ci-après. Une attention particulière est portée sur les informations concernant le personnel tirées des trois différentes banques de données et sur leurs limites (voir Burla & Widmer, 2012).

A noter que l'on observe des différences entre les variables sur le personnel de santé relevées dans ces trois statistiques: par exemple, la fonction et la formation ne sont parfois pas relevées de manière identique. Ainsi les analyses comparatives entre ces trois banques de données ne sont possibles que dans une mesure limitée. L'absence d'uniformité dans les informations relevées par ces trois statistiques s'explique par le fait que ces dernières ont été élaborées à des différentes périodes, sans coordination, et ont donc leur propre historique (Statistique des hôpitaux 1998; Somed 1997; SPITEX par OFS 2007).

### 2.1 Statistique des hôpitaux

Description	La statistique des hôpitaux est une statistique administrative qui décrit l'infrastructure et les activités des hôpitaux suisses et des maisons de naissance, entre autres, selon les points de vue suivants: forme juridique, type d'activité, installation et équipements, lits, nombre d'emplois et structure des emplois, comptes de la comptabilité financière.
Univers de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôpitaux</li> <li>• Maisons de naissances</li> </ul>
Variables relevées sur le personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction</li> <li>• Sexe</li> <li>• Âge</li> <li>• Nombre d'heures de travail rémunérées</li> <li>• Sous contrat le 31.12 oui/non</li> <li>• En formation oui/non</li> <li>• Origine du diplôme, nationalité (exploitable au plus tôt à partir de 2013)</li> <li>• Centre de prestations</li> </ul>
Producteur de données	Office fédéral de la statistique OFS, Section santé
Type d'enquête	Enquête exhaustive obligatoire
Degré de régionalisation	Canton
Périodicité	annuelle, depuis 1998; enquête révisée depuis 2010
Site web	<a href="http://www.bfs.admin.ch">www.bfs.admin.ch</a> → Office fédéral de la statistique → Infobibliothèque → Enquêtes, sources → Statistique médicale des hôpitaux → Fiche signalétique (consulté le 22 août 2013)

La statistique des hôpitaux recense les personnes engagées sous contrat pendant l'année sous revue (*personnel interne*) dans l'établissement (hôpital ou maison de naissance). Les données relevées sont des données individuelles, c'est-à-dire que toutes les variables sont relevées pour chaque personne.

Remarques concernant les informations collectées sur le personnel interne:

- Le relevé porte tant sur le personnel du domaine hospitalier stationnaire que sur le personnel du domaine *hospitalier ambulatoire*; la distinction entre les domaines stationnaire et ambulatoire n'est pas possible.
- La statistique des hôpitaux relève la *fonction* des collaborateurs internes et non pas leur niveau de formation comme c'est le cas dans la Somed ou la statistique de l'aide et des soins à domicile. Un professionnel des soins travaillant en tant que codeur médical est ainsi enregistré en tant que personnel administratif. Il faut encore préciser que la distinction entre «fonction» et «formation» n'est pas claire dans le questionnaire, ce qui crée des confusions. Le tableau sur la répartition des fonctions du personnel (OFS, 2011: annexe IV) porte sur les titres de formation et les titres de formation continue, mais pas sur les fonctions professionnelles en tant que telles (voir Burla & Widmer, 2012).
- L'information selon laquelle la personne se trouve *en formation* ou non est relevée pour tout le personnel interne. La qualité des données collectées pour cette variable est toutefois incertaine: certains éléments portent à croire que cette information n'a pas été fournie de la même manière ou correctement par tous les hôpitaux.
- On relève pour l'ensemble du personnel les heures de travail rémunérées. Cela permet de déterminer le nombre de personnes employées, mais aussi les équivalents plein temps (EPT). Le nombre d'heures de travail pour un poste à plein temps varie selon l'établissement et la fonction. De plus, aucun élément n'indique à quelle période de l'année se réfèrent les heures de travail rémunérées. On ne peut donc pas définir de taux d'occupation individuel, par contre le taux d'occupation moyen pour chaque catégorie de fonctions est mesurable.

- La nouvelle statistique des hôpitaux relève (à partir de 2010) la *nationalité* et l'*origine du diplôme*. Toutefois, ces variables ne peuvent être exploitées qu'à partir de l'année 2013, tous les hôpitaux n'ayant pas pu fournir ces informations auparavant.

Outre le personnel interne, la statistique des hôpitaux considère également les *collaborateurs et collaboratrices externes*, appelé ci-après le *personnel agréé* (*médecins agréés, sages-femmes agréées, etc.*). Ce personnel agréé n'est pas lié à l'établissement par des rapports de travail fixes, mais fournit des prestations sur facturation. Les charges sociales correspondantes ne sont donc pas payées par l'hôpital ou la maison de naissance. L'effectif des collaborateurs et collaboratrices externes est réparti dans la statistique des hôpitaux entre les trois catégories «médecins» (par centre de prestations médicales), «sages-femmes» et «autres». Aucune indication n'est donnée sur les EPT ni par conséquent sur le volume de travail. A noter que le personnel agréé travaille en général de manière irrégulière pendant quelques heures ou jours dans l'établissement. On ne peut par ailleurs pas exclure les doubles comptages, les médecins agréés pouvant travailler dans différents hôpitaux.

## 2.2 Statistique des institutions médico-sociales (Somed)

Description	Relevé de données administratives et d'exploitation: description de l'infrastructure, des prestations fournies, de la clientèle prise en charge et du personnel
Univers de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maisons pour personnes âgées</li> <li>• Etablissements médico-sociaux (EMS)</li> <li>• Institutions pour personnes handicapées et pour personnes dépendantes</li> <li>• Etablissements pour personnes présentant des troubles psycho-sociaux</li> </ul>
Variables relevées sur le personnel (questionnaire A: établissements médico-sociaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation achevée la plus élevée</li> <li>• Sexe</li> <li>• Âge</li> <li>• Situation dans la profession (cadre, dirige du personnel oui/non)</li> <li>• Sous contrat le 31.12 oui/non</li> <li>• Type de contrat</li> <li>• Compte salaire</li> <li>• En formation oui/non</li> <li>• Date d'entrée en fonction</li> <li>• Nombre de journées de travail par an</li> <li>• Répartition du temps de travail selon les centres de charges</li> <li>• Origine du diplôme</li> </ul>
Producteur de données	Office fédéral de la statistique OFS, Section santé
Type d'enquête	Enquête exhaustive obligatoire
Degré de régionalisation	Canton
Périodicité	annuelle, depuis 1997; enquête révisée depuis 2006
Site web	<a href="http://www.bfs.admin.ch">www.bfs.admin.ch</a> → Office fédéral de la statistique → Infothèque → Enquêtes, sources → Statistique médicale des hôpitaux → Fiche signalétique (consulté le 22 août 2013)

La statistique des institutions médico-sociales (Somed) est réalisée sous la forme d'un questionnaire A pour les établissements médico-sociaux et d'un questionnaire B pour le reste des institutions médico-sociales (institutions pour personnes handicapées ou pour personnes dépendantes; établissements pour personnes présentant des troubles psycho-sociaux). Seul le questionnaire A est traité en détail ci-après, la présente étude se limitant aux établissements médico-sociaux.

Le relevé englobe toutes les personnes qui travaillaient sous contrat dans l'établissement pendant l'année considérée. Les données saisies sont des données individuelles, c'est-à-dire que toutes les variables sont relevées pour chaque personne.

Remarques concernant les informations sur le personnel:

- La *formation achevée la plus élevée* est relevée pour tous les collaborateurs et collaboratrices. La catégorie «Autre formation assist. et soins» comprend tant des professions de la santé que des professions du domaine social. Elle ne fait pas de distinction entre les niveaux de formation (degré tertiaire/degré secondaire II).
- L'indication selon laquelle la personne se trouve *en formation* ou non est relevée pour tous les collaborateurs et collaboratrices. Seules entrent en ligne de compte les formations soutenues par l'établissement (participation financière, temps de formation accordé, formation à l'interne, etc.).
- Les heures de travail rémunérées sont relevées pour tout le personnel. Cela permet de déterminer le nombre de personnes travaillant dans l'établissement, mais aussi les équivalents plein temps (EPT).

L'origine du diplôme n'est relevée que dans les trois catégories «Suisse/étranger/inconnue».

### 2.3 Statistique de l'aide et des soins à domicile (Spitex)

Description	Relevé de données administratives et d'exploitation des organisations d'aide et de soins à domicile ainsi que des infirmiers/infirmières indépendants: offre de prestations et domaine d'activité, nombre d'emplois, effectif et structure de la clientèle, prestations fournies, compte d'exploitation, etc.
Univers de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations d'aide et de soins à domicile de droit public à but non lucratif</li> <li>• Organisations d'aide et de soins à domicile à but lucratif (depuis 2010)</li> <li>• Infirmières et infirmiers indépendants (depuis 2010)</li> </ul>
Variables relevées sur le personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualifications (dernier titre obtenu représentant une qualification pour le travail)</li> <li>• Fonction principale</li> </ul>
Producteur de données	Office fédéral de la statistique OFS, Section santé
Type d'enquête	Enquête exhaustive obligatoire
Degré de régionalisation	Canton
Périodicité	annuelle, enquête réalisée régulièrement depuis 1997; enquête révisée depuis 2010
Site web	<a href="http://www.bfs.admin.ch">www.bfs.admin.ch</a> → Office fédéral de la statistique → Infothèque → Enquêtes, sources → Statistique médicale des hôpitaux → Fiche signalétique (consulté le 22 août 2013)

Sont pris en compte dans la statistique de l'aide et des soins à domicile tous les collaborateurs et collaboratrices rémunérés dans le courant de l'année civile par les organisations d'aide et de soins à domicile. Depuis 2010, la statistique ne porte plus seulement sur les organisations de droit public à but non lucratif, mais aussi sur les organisations privées à but lucratif. Sont également relevées depuis 2010 les infirmiers et infirmières indépendants qui fournissent au moins 250 heures de prestations par an. A noter que dans les cantons de Zurich et de Genève, les infirmiers et infirmières indépendants n'étaient pas encore inclus dans la statistique en 2010, mais le sont dès 2011. Ainsi en 2010 la banque de données ne comprend pas exactement la même définition des univers de base qu'en 2011 ce qui peut avoir un effet sur les résultats statistiques (volume, mais aussi skill/grade mix ...).

Remarques concernant les informations collectées sur le personnel:

- Dans la statistique de l'aide et des soins à domicile, on relève le *dernier titre formel obtenu* et pertinent pour l'activité exercée.
- Les données relevées sont des *données agrégées* et pas des données individuelles. Le nombre total de personnes employées et le total des EPT sont relevés pour chaque titre. Aucune autre indication telle que le sexe, l'âge, l'origine du diplôme n'est relevée.
- Le relevé porte sur l'effectif du personnel pour toute l'année d'enquête, de sorte que l'effectif ne peut pas être établi pour un jour de référence (le 31 décembre par ex.): les chiffres incluent donc les fluctuations survenant pendant l'année. De plus, il se peut qu'une personne qui change d'organisation d'aide et de soins à domicile soit comptée à double. Le nombre de personnes employées ne correspond donc pas forcément au nombre de postes. De même, il n'est pas possible de définir un taux d'occupation moyen pour chaque groupe de formation.

# 3 Approche méthodologique

## 3.1 Hôpitaux (Statistique des hôpitaux)

### 3.1.1 Cliniques analysées

En 2011, le canton de Genève comptait 11 hôpitaux ou 13 sites hospitaliers, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) se répartissant sur trois sites. Pour les besoins de l'analyse, ces établissements ont été subdivisés en hôpitaux de soins aigus, en cliniques psychiatriques et en cliniques de réadaptation. Les 13 sites ont été répartis, dans

un premier temps, selon la typologie des hôpitaux de la statistique des hôpitaux. Les cliniques spécialisées en chirurgie ainsi que les hôpitaux généraux ont été classés dans le domaine des soins aigus.

Comme le montre le tableau 3.1, la typologie de la statistique des hôpitaux a été utilisée pour 10 sites. Dans trois cas, la catégorisation a été revue et l'attribution du type d'établissement s'est faite, entre autres, sur la base du centre de prestations principal pour le personnel médical:

#### T3.1 Catégorisation des cliniques du canton de Genève

Clinique	Typologie des hôpitaux selon la statistique des hôpitaux	Centres de prestations principaux pour le personnel médical <sup>1</sup>	Répartition retenue pour les analyses
NCVP Conches	K231 Autres cliniques spécialisées – chirurgie	M000	Hôpital de soins aigus
Clinique de la Plaine	K231 Autres cliniques spécialisées – chirurgie	M000, M200	Hôpital de soins aigus
Clinique La Colline	K231 Autres cliniques spécialisées – chirurgie	M000	Hôpital de soins aigus
Clinique de Carouge	K231 Autres cliniques spécialisées – chirurgie	M990, M200, M100	Hôpital de soins aigus
Clinique Générale Beaulieu	K122 Hôpitaux de soins généraux	M000, M300, M850	Hôpital de soins aigus
Clinique des Grangettes SA	K122 Hôpitaux de soins généraux	M200, M300, M400, M000	Hôpital de soins aigus
Hôpital de La Tour	K121 Hôpitaux de soins généraux	M000, M990, M100, M050, M300, M200, M400	Hôpital de soins aigus
HUG – Soins aigus	K111 Hôpitaux de soins généraux	M100, M000, M200, M300, M400	Hôpital de soins aigus
Clinique Belmont	K212 Cliniques spécialisées – cliniques psychiatriques	M500	Clinique psychiatrique
HUG – Soins psychiatriques	K111 Hôpitaux de soins généraux	M500	Clinique psychiatrique
Clinique genevoise de Montana	K221 Cliniques spécialisées – cliniques de réadaptation	M950	Clinique de réadaptation
HUG – Soins subaigus et continus	K111 Hôpitaux de soins généraux	M900, M950	Clinique de réadaptation
Clinique de Joli-Mont	K123 Hôpitaux de soins généraux	M900, M950	Clinique de réadaptation

<sup>1</sup> Au moins 80% du personnel médical est attribué à ce centre de prestations.

- Dans la statistique des hôpitaux, la typologie de l'établissement principal est attribuée aux établissements multisites. C'est la raison pour laquelle la *clinique psychiatrique des HUG et les soins subaigus et continus des HUG* sont classés dans la catégorie des hôpitaux généraux, bien que le personnel (médical) travaille principalement dans le domaine Psychiatrie (M500) ou Réadaptation (M900 et M950) selon le centre de prestations principal relevé. Ces deux cliniques ont donc été attribuées à une nouvelle catégorie.
- La *Clinique de Joli-Mont* est considérée dans la statistique des hôpitaux comme un hôpital de soins généraux (K123). Il s'agit pourtant d'une clinique de réadaptation si l'on considère le centre de prestations principal saisi pour le personnel médical: la plupart des médecins sont attribués au centre de prestations M900 (gériatrie et soins subaigus) et M950 (réadaptation et médecine physique). Cette clinique a donc été classée dans la catégorie des cliniques de réadaptation.

raux (K123). Il s'agit pourtant d'une clinique de réadaptation si l'on considère le centre de prestations principal saisi pour le personnel médical: la plupart des médecins sont attribués au centre de prestations M900 (gériatrie et soins subaigus) et M950 (réadaptation et médecine physique). Cette clinique a donc été classée dans la catégorie des cliniques de réadaptation.

### 3.1.2 Catégories de fonction analysées

Dans les analyses, le personnel de santé engagé à l'intérieur a été classé dans les catégories suivantes:

Catégories de fonctions relevées dans la statistique des hôpitaux	Regroupement pour les analyses	
Chef de section Médecin cadre Médecin hospitalier Chef de clinique Médecin-assistant	Médecins	
Infirmier/-ère diplômé(e) avec spécialisation Infirmier/-ère diplômé(e) Sage-femme	Personnel soignant	Degré tertiaire
Personnel soignant avec un diplôme du niveau secondaire II Personnel soignant au niveau auxiliaire		Degré secondaire II
Autre personnel soignant		Autres/sans formation
Technicien/-ne en salle d'opération Technicien/-ne en radiologie médicale Technicien/-ne en analyse biomédicale Personnel médico-technique avec diplôme du niv. secondaire II Ambulancier/-ère Technicien/-ne ambulancier/-ère Personnel académique	Personnel médico-technique	
Physiothérapeute Ergothérapeute Diététicien/-ne Logopédie (Orthophoniste) Thérapeute d'activation Psychologue Masseur médical Personnel médico-thérapeutique avec diplôme du niv. secondaire II Autre thérapeute	Personnel médico-thérapeutique	

Les personnes qui étaient en formation au moment de l'enquête ont été prises en compte dans l'analyse. Étant donné le nombre relativement faible de cas et les incertitudes liées à la qualité des données (cf. 2.1), cette variable n'a pas été exploitée plus en détail. Du côté des médecins, les sous-assistantes et les sous-assistants n'ont pas été considérés dans l'analyse. Il s'agit en effet d'étudiants en médecine qui font un stage dans différents hôpitaux pendant leur «année de stage à option».

Les catégories de fonctions suivantes n'ont pas non plus été retenues: services sociaux, personnel de maison, services techniques, personnel administratif.

### 3.1.3 Calcul de l'effectif du personnel

Les résultats concernant le nombre de personnes employées se réfèrent à l'effectif du personnel au 31 décembre. Les résultats concernant les équivalents plein temps (EPT) englobent la somme des EPT de toutes les personnes occupées pendant l'année en question.

Le taux d'occupation moyen (pourcentage de poste en moyenne) a été calculé comme suit:

$$TA_{\text{année, f}} = \frac{EPT_{\text{année, f}}}{\text{effectif}_{31.12 \text{ de l'année, f}}} \times 100$$

Où: f: niveaux de formation

Le taux d'occupation moyen ne correspond pas au taux d'occupation individuel. Celui-ci ne peut être calculé ici, la statistique des hôpitaux ne collectant pas d'information sur les entrées en fonction ni sur les départs. Il n'est donc pas possible de déterminer à quelle période de l'année se réfère l'EPT calculé.

Notons que le personnel qui fournit des prestations ambulatoires est attribué entièrement au domaine hospitalier stationnaire (cf. 2.1). Cela signifie que les ressources en personnel sont surestimées dans le domaine intramuros. Les projections concernant le recours aux soins ne se basent par contre que sur le domaine hospitalier stationnaire.

### 3.1.4 Calcul des projections

Le calcul des besoins futurs en personnel dans les hôpitaux se base sur le recours actuel et futur aux soins. Le recours aux soins futur est estimé à la fois à l'aide des données de la statistique médicale des hôpitaux de l'OFS<sup>3</sup>, à la fois des données sur l'évolution démographiques de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) du canton de Genève en collaboration avec Statistique Vaud<sup>4</sup>. Concernant les projections de la population résidente dans le canton de Genève, quatre scénarios ont été élaborés mais ne seront retenus dans le présent rapport que les scénarios «tendance récente» et «engagement transfrontalier». La fécondité et la mortalité évoluent de manière identique dans les deux scénarios, qui se distinguent toutefois par le choix des hypothèses formulées au niveau des migrations. Il s'agit, dans le scénario «tendance récente», d'une vision cohérente avec la situation observée cette dernière décennie à savoir une conjoncture économique favorable, une pression démographique restant élevée, un parc de logements continuant à se développer avec toutefois certaines difficultés dans la réalisation des grands chantiers. Le scénario «engagement transfrontalier» suppose quant à lui un fort engagement du gouvernement pour réaliser rapidement les projets de construction envisagés depuis quelques années. Le futur recours aux soins est estimé en termes de journées d'hospitalisation, ce qui permet de tenir compte de l'intensité par laquelle les patients utilisent des ressources (entre autre personnel de santé). L'Obsan a calculé les journées d'hospitalisation pour 2011 et pour 2025 (selon divers scénarios) pour les différents types d'hôpitaux (hôpitaux de soins aigus, cliniques psychiatriques, cliniques de réadaptation) dans un projet à part, établi dans le cadre du rapport sur la planification hospitalière pour le canton de Genève (Füglister-Dousse et al., 2013).

Pour les soins aigus, quatre scénarios ont été retenus:

- Le scénario de référence, combiné avec le scénario démographique «tendance récente»
- Le scénario de référence, combiné avec le scénario démographique «engagement transfrontalier»
- Le scénario ¼-best, combiné avec le scénario démographique «tendance récente»
- Le scénario ¼-best, combiné avec le scénario démographique «engagement transfrontalier»

<sup>3</sup> OCSTAT, Projections démographiques pour le canton de Genève, Communications statistiques n°39, avril 2011

Les projections concernant le personnel ont été établies à l'aide de la formule au-dessous.

Le scénario de référence suppose qu'il n'y a pas d'amélioration des durées moyennes de séjour par DRG au fil du temps. Quant au scénario ¼-best, il applique la durée moyenne de séjour par DRG qui correspond au 25<sup>e</sup> percentile. Autrement dit, le canton prévoit de réduire ses durées de séjour par DRG afin d'obtenir à l'année cible la durée que 25% des hôpitaux parviennent à atteindre à l'année de référence.

Pour la psychiatrie et la réadaptation, seul le scénario de référence a été retenu, combiné avec les scénarios démographiques «tendance récente» et «engagement transfrontalier». Cela signifie que la durée moyenne de séjour par groupe de diagnostics à l'année de référence reste constante au fil du temps.

Le document de travail 32 de l'Obsan fournit davantage d'explications à ce sujet (Weaver et al., 2009). La méthode appliquée décrite dans ce dernier rapport, n'est pas présentée plus en détail ici.

Les projections concernant les futurs besoins en personnel s'appuient sur les hypothèses suivantes:

- les besoins en EPT ou en personnel augmentent/ baissent proportionnellement à la fluctuation du nombre de journées d'hospitalisation,
- le taux d'occupation moyen du personnel de santé reste constant,
- le niveau de formation (skill/grade mix) reste constant,
- la part des prestations de soins fournies par les hôpitaux reste constante par rapport à l'offre de soins prodigués par d'autres secteurs de soins (ambulatoire).

## Formule pour les projections

$$EPT_{\text{année de projection, f,s}} = \frac{EPT_{2011, f}}{\text{journées d'hospitalisation}_{2011}} \times \text{journées d'hospitalisation}_{\text{année de projection, s}}$$

$$\text{effectif}_{\text{année de projection, f,s}} = \frac{\text{effectif}_{2011, f}}{\text{journées d'hospitalisation}_{2011}} \times \text{journées d'hospitalisation}_{\text{année de projection, s}}$$

Où: f: niveaux de formation  
s: variantes de scénario

### 3.2 Etablissements médico-sociaux (Statistique des institutions médico-sociales)

#### 3.2.1 Catégories de formation analysées

Dans les établissements de type «maisons pour personnes âgées» et «établissements médico-sociaux (EMS)» situés dans le canton de Genève, les données relatives au personnel de santé ont été sélectionnées et analysées selon les catégories de formation listées dans le tableau ci-dessous.

Le type de formation correspond au diplôme acquis le plus élevé. Les personnes en formation sont incluses mais le titre visé n'est pas connu. Les employés formés en travail social, administration, service de maison et cuisine n'entrent pas dans le cadre de cette étude.

Etant donné que certains types de formation sont peu explicites, seul a été retenu le personnel dont le salaire est imputé au centre de coûts «médecins et autres universitaires, personnel soignant, personnel des autres disciplines médicales et animation».

#### 3.2.2 Calcul de l'effectif du personnel

Les résultats qui concernent le nombre d'employés (aussi appelé «effectif») se rapportent à l'état du personnel engagé au 31 décembre de l'année considérée.

Quant aux résultats relatifs au nombre d'employés équivalent plein temps (EPT), ils se réfèrent à toutes les personnes engagées durant l'année considérée, qu'elles soient encore sous contrat au 31 décembre ou non, sauf s'il est spécifié autre chose comme dans le cas du calcul du taux d'activité.

Le taux d'activité (TA) a été calculé en rapportant le nombre d'employés sous contrat toute l'année au nombre d'EPT des employés sous contrat toute l'année, selon la formule:

$$TA_{2011,f} = \frac{EPT_{2011,f}^a}{effectif_{31.12.2011,f}^a} \times 100$$

Où: a: uniquement personnel sous contrat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011  
f: niveaux de formation

Contrairement à la statistique des hôpitaux, la Somed permet de calculer le taux d'activité uniquement sur la base du personnel engagé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, car la date d'engagement est connue depuis l'année 2011. Cette méthode permet d'éviter des sous-évaluations ou des surévaluations liées à la création ou à la suppression de postes et à des délais entre un départ et un engagement. En effet, en prenant tous les EPT durant l'année, divisés par l'effectif au 31.12, le taux d'activité est approximatif. Si un employé qui quitte est rapidement remplacé et s'il n'y a pas trop de nouveaux postes créés au cours de l'année, l'estimation est bonne. On considère que plus l'effectif est

Catégories de fonctions relevées dans la Somed	Regroupement pour les analyses	
Médecin	Médecins	
Infirmier/-ère diplômé/e avec formation complémentaire	Personnel soignant	Degré tertiaire
Infirmier/-ère diplômé/e		Degré secondaire II
Infirmier/-ère diplômé/e niveau I		
Infirmier/-ère – assistant/e CC CRS		
Assistant/e en soins et santé communautaire CFC		
Aide-soignant/e avec certificat		
Accompagnateur/trice avec CFC		
Autre formation du domaine de l'assistance et des soins		
Assistant/e médical/e avec CFC1		
Auxiliaire de santé CRS		Autres/sans formation
Stagiaire infirmier/-ère (minimum 3 mois)		
Autre formation (autres domaines)		
Personne non diplômée		
Thérapeute diplômé/e	Thérapeutes dipl.	

<sup>1</sup> Comme le personnel au bénéfice d'un CFC d'assistant médical est peu nombreux, il est regroupé avec le personnel soignant.

important, meilleure est la qualité de l'estimateur. Par contre, les taux d'activité calculés par formation et par sexe sont moins fiables. Il peut même arriver que le taux d'activité dépasse 100% lorsque par exemple deux personnes ont travaillé durant l'année (ce qui correspond à un équivalent plein temps de 1,5) mais que l'une d'entre elles n'est plus sous contrat au 31.12. Inversement, le taux d'activité peut être largement sous-estimé si deux personnes sont sous contrat au 31.12 mais que l'une d'entre elles n'a commencé à travailler qu'en décembre.

### 3.2.3 Calcul des projections

Les projections des besoins en lits de soins en EMS pour les Genevois de 65 ans et plus ont été calculées par l'Obsan dans un projet distinct (Kohler, 2013). Les estimations du besoin futur en personnel s'appuient sur ces résultats. Ont été retenus les quatre scénarios suivants, sur la base du scénario démographique genevois «tendance récente»:

- Scénario d'augmentation des soins ambulatoires combiné avec le scénario de référence en ce qui concerne la morbidité (compression relative de la morbidité)
- Scénario d'augmentation des soins ambulatoires combiné avec le scénario pessimiste en ce qui concerne la morbidité (expansion de la morbidité)
- Scénario d'augmentation des soins en EMS combiné avec le scénario de référence en ce qui concerne la morbidité (compression relative de la morbidité)
- Scénario d'augmentation des soins en EMS combiné avec le scénario pessimiste en ce qui concerne la morbidité (expansion de la morbidité)

Il convient de noter que l'estimation des besoins en lits concerne la population qui résidait dans le canton de Genève avant l'entrée en établissement, que ce dernier soit situé dans le canton de Genève ou hors canton. Par contre, la présente étude s'intéresse au personnel des établissements situés dans le canton de Genève, quel que soit le canton de résidence avant l'entrée. Toutefois, le rapport sur les projections des lits montre que les flux de pensionnaires étaient peu nombreux et assez équilibrés si bien qu'il paraît raisonnable de considérer qu'ils s'annulent. En effet, il y avait 41 personnes de 65 ans et plus qui résidaient hors du canton de Genève avant de séjourner dans un établissement du canton de Genève contre 45 personnes qui résidaient dans le canton de Genève avant de partir s'établir dans un établissement hors canton.

Il faut également mentionner que les projections relatives aux besoins en lits concernent les pensionnaires de 65 ans et plus qui nécessitent des soins, sans tenir compte de ceux qui séjournent en EMS mais qui n'ont pas ou peu besoin de soins. Ces derniers sont toutefois estimés à un très faible pourcentage (environ 1% des pensionnaires pour le canton de Genève) et ne nécessitent que peu de ressources en personnel. On considère donc que ce nombre reste constant, tout comme le nombre des personnes âgées de moins de 65 ans.

Les projections se basent en outre sur les hypothèses suivantes:

- le nombre de postes (EPT) évolue de façon proportionnelle au nombre de pensionnaires
- le skill/grade mix reste constant
- le taux d'activité moyen par niveau de formation reste constant

Le taux de croissance des pensionnaires<sup>4</sup> est appliqué au total des EPT de l'année 2011 afin d'obtenir les EPT aux années projetées, soit 2015, 2020 et 2025:

### Formule pour les projections

$$EPT_{\text{année de projection, f,s}} = \frac{EPT_{2011, f}}{\text{journées d'hospitalisation}_{2011}} \times \text{pensionnaires}_{\text{année de projection, s}}$$

$$\text{effectif}_{\text{année de projection, f,s}} = \frac{\text{effectif}_{2011, f}}{\text{journées d'hospitalisation}_{2011}} \times \text{pensionnaires}_{\text{année de projection, s}}$$

Où: f: niveaux de formation  
s: variantes de scénario

<sup>4</sup> Il est fait l'hypothèse que les nombres de pensionnaires de moins de 65 ans et de pensionnaires de plus de 65 ans ne nécessitant que peu ou pas de soins restent au niveau de 2011.

### 3.3 Aide et soins à domicile (Statistique de l'aide et des soins à domicile)

#### 3.3.1 Catégories de formations analysées

Les catégories de formations de la statistique de l'aide et des soins à domicile utilisées pour l'analyse sont énumérées ci-dessous. Pour certaines analyses, ces catégories ont été regroupées en quatre catégories que voici:

- Domaine des soins et de l'accompagnement: degré tertiaire
- Domaine des soins et de l'accompagnement: degré secondaire II
- Domaine des soins et de l'accompagnement: autres/sans formation
- Autre personnel de santé

La répartition des formations entre ces domaines apparaît dans le tableau ci-dessous.

Les catégories de formations suivantes n'ont pas été prises en compte: travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés, stagiaires en formation, formations dans le domaine «direction et administration», sans formation spécifique pour le travail fourni.

#### 3.3.2 Calcul de l'effectif du personnel

Le nombre de personnes employées et les EPT correspondants dans le canton de Genève pour les années d'enquête 2010 et 2011 ont servi de bases pour déterminer l'effectif du personnel (personnel de santé uniquement). L'univers de base englobe toutes les personnes employées et rémunérées par les organisations d'aide et de soins à domicile et le personnel des soins infirmiers travaillant à titre indépendant (cf. 2.3). Rappelons qu'il s'agit ici de la somme des personnes occupées en 2011 et non du nombre de personnes occupées au 31 décembre de l'année. Le nombre de personnes employées ne correspond donc pas forcément au nombre de postes, les fluctuations étant prises en compte. Le nombre de postes est par conséquent surestimé. Il n'est pas non plus possible, pour cette raison, de déterminer le taux d'occupation moyen.

Catégories de formations relevées dans la statistique de l'aide et des soins à domicile	Regroupement pour les analyses
Infirmier/-ère HES Infirmiers/-ères diplômé(e)s ES Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau II Niveau diplôme: infirmiers/-ères diplômé(e)s SG/GKP/HMP/PSY Niveau diplôme: infirmiers/-ères diplômé(e)s niveau I Infirmiers/-ères dipl. en santé publique, domaine de l'aide et des soins à domicile Spécialisation infirmier/-ère, branche puériculture Autres formations post dipl. (clinicienne niveau I, gestion, soins palliatifs, soins intensifs, ...) Sage-femme	Personnel de soins et de l'accompagnement Degré tertiaire  Degré secondaire II  Autres/sans formation
Niveau certificat: infirmiers/-ères-assistant(e)s (CC CRS) Aide familiales (CFC ou diplôme cantonal), assistant/e en soins et santé communautaire (CFC) Assistant/e de personnes âgées (CFC), assistant/e socio-éducatif/ive (CFC) Aide soignant/e (CRS), aide en soins et accompagnement (AFP) Cours dans le domaine de l'aide et des soins (p.ex. cours de base Croix-Rouge)	
Autres professionnels diplômés de la santé (ergo- et physiothérapeutes, etc.) Assistant/e médical/e	

### 3.3.3 Calcul des projections

Les projections concernant le personnel ont été établies à l'aide de la formule ci-dessous.

Les projections concernant le personnel se basent donc sur le futur nombre de clients des organisations d'aide et de soins à domicile. Pour estimer ce nombre, on a divisé dans un premier temps le nombre de clients des organisations d'aide et de soins à domicile en 2011 par le nombre de personnes tributaires de soins cette même année. Le taux obtenu indique combien de personnes nécessitant des soins ont eu recours aux prestations d'aide et de soins à domicile. Les prestations retenues dans ce calcul comptent les soins de longue durée, les soins aigus et de transition et les prestations d'aide à domicile. Le nombre de personnes dépendantes de soins dans le canton de Genève en 2011, 2015, 2020 et en 2025 a été calculé dans le cadre de la planification des EMS (Kohler, 2013). Trois scénarios ont été définis: le scénario de référence, un scénario pessimiste et un scénario optimiste. Pour calculer le nombre de clients des organisations d'aide et de soins à domicile pour l'année 2025 par ex., on a multiplié le nombre estimé de personnes qui nécessiteront des soins en 2025 par le taux de recours aux prestations des organisations d'aide et de soins à domicile en 2011.

Ce calcul n'a été effectué que pour la clientèle des organisations d'aide et de soins à domicile âgée d'au moins 65 ans, les besoins en soins des personnes de moins de 65 ans ne pouvant être définis sur la base des données existantes. Dans les projections, on part du principe que la clientèle des organisations d'aide et de soins à domicile âgée de moins de 65 ans reste stable.

Le nombre de clients des organisations d'aide et de soins à domicile calculé pour 2011 et pour les trois scénarios de 2025 figurent dans le tableau 3.2.

Les projections concernant les futurs besoins en personnel s'appuient sur les hypothèses suivantes:

- le nombre d'EPT augmente/baisse proportionnellement au nombre de clients des organisations d'aide et de soins à domicile,
- le taux d'occupation moyen du personnel de santé reste constant,
- le skill/grade mix reste constant,
- le domaine de l'aide et des soins à domicile couvre la même proportion de personnes nécessitant des soins qu'en 2011

### Formule pour les projections

$$EPT_{\text{année de projection, f, s}} = \frac{EPT_{2011, f}}{\text{nombre de clients}_{2011}} \times \text{nombre de clients}_{\text{année de projection, s}}$$

$$\text{effectif}_{\text{année de projection, f, s}} = \frac{\text{effectif}_{2011, f}}{\text{nombre de clients}_{2011}} \times \text{nombre de clients}_{\text{année de projection, s}}$$

Où: f: niveaux de formation  
s: variantes de scénario

### T3.2 Nombre de clients des organisations d'aide et de soins à domicile (Spitex) du canton de Genève, 2011 et d'ici à 2025

	2011	Pronostics 2015			Pronostics 2020		
		Référence	Pessimiste	Optimiste	Référence	Pessimiste	Optimiste
Clients Spitex < 65 ans	5 737	5 737	5 737	5 737	5 737	5 737	5 737
Clients Spitex 65 ans et plus	17 550	17 960	20 412	17 960	20 753	23 475	20 137
Total clients Spitex	23 287	23 697	26 149	23 697	26 490	29 212	25 874
		Pronostics 2025					
		Référence	Pessimiste	Optimiste			
Clients Spitex < 65 ans		5 737	5 737	5 737			
Clients Spitex 65 ans et plus		23 093	26 718	22 480			
Total clients Spitex		28 830	32 455	28 217			

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

## 4 Résultats: effectifs du personnel

### 4.1 Le personnel de santé dans les hôpitaux

Le personnel de santé des 13 sites hospitaliers se composait de 9444 personnes au 31 décembre 2011, représentant 7781 EPT (personnel de santé seulement, cf. 3.1.1).

Des chiffres détaillés sont présentés ci-après pour chaque type d'hôpital (hôpitaux de soins aigus, cliniques psychiatriques, cliniques de réadaptation). Un premier tableau synoptique montre les chiffres (nombre de personnes employées et EPT) pour toutes les catégories de professions relevées pour les années 2010 et 2011. Viennent ensuite des résultats concernant la distribution entre les sexes et les classes d'âges, le taux d'occupation moyen et le skill/grade mix. Les professions ont été réparties en six groupes pour ces analyses: médecins, personnel soignant (degré tertiaire, degré secondaire II et autre personnel soignant), personnel médico-technique et personnel médico-thérapeutique (cf. 3.1.1).

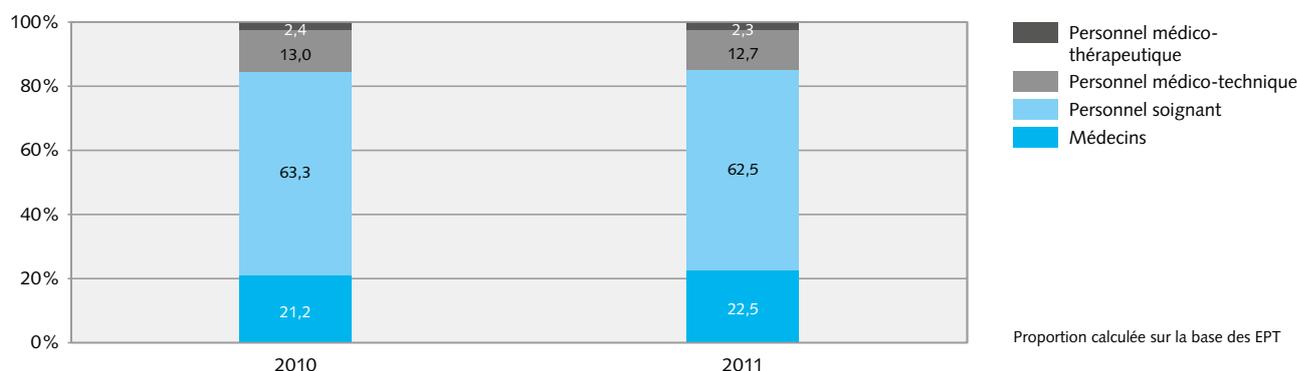
#### 4.1.1 Hôpitaux de soins aigus

En 2011, les huit hôpitaux de soins aigus du canton de Genève (cf. point 3.1.1) totalisaient 5536 EPT pour 6663 collaborateurs (tableau 4.1). Au niveau des groupes de professions, le personnel soignant était de loin le plus important (3462 EPT), suivi des médecins (1243 EPT). Les médecins assistants représentaient quant à eux 41,4% du personnel médical. Le personnel médico-technique comptait 703 EPT, le personnel médico-thérapeutique 128 EPT.

La figure 4.1 montre la part des différents groupes de professions dans l'ensemble du personnel de santé: le personnel de santé des hôpitaux de soins aigus était composé de 62,5% de personnel soignant, de 22,5% de médecins, de 12,7% de personnel médico-technique et de 2,3% de personnel médico-thérapeutique. Cette distribution n'a pas beaucoup changé entre 2010 et 2011.

Proportion du personnel de santé des hôpitaux de soins aigus selon la profession, canton de Genève, 2010/2011

Fig. 4.1



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T 4.1 Personnel de santé des hôpitaux de soins aigus (nombre d'employés, d'EPT et proportions),  
canton de Genève, 2010/2011**

	Employés				EPT			
	2010		2011		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Médecins</b>	<b>1409</b>	<b>21,6</b>	<b>1440</b>	<b>21,6</b>	<b>1151</b>	<b>21,2</b>	<b>1243</b>	<b>22,5</b>
Chef de service	89	1,4	92	1,4	89	1,6	89	1,6
Médecin cadre	246	3,8	251	3,8	235	4,3	235	4,2
Médecin hospitalier	158	2,4	171	2,6	71	1,3	72	1,3
Chef de clinique	348	5,3	342	5,1	329	6,1	333	6,0
Médecin-assistant	568	8,7	584	8,8	427	7,9	514	9,3
<b>Personnel soignant</b>	<b>4078</b>	<b>62,6</b>	<b>4215</b>	<b>63,3</b>	<b>3434</b>	<b>63,3</b>	<b>3462</b>	<b>62,5</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	924	14,2	941	14,1	780	14,4	780	14,1
Infirmier/-ère dipl.	1876	28,8	1967	29,5	1547	28,5	1571	28,4
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	55	0,8	67	1,0	44	0,8	51	0,9
Personnel soignant au niveau auxiliaire	834	12,8	861	12,9	760	14,0	759	13,7
Autre personnel soignant	172	2,6	166	2,5	138	2,6	132	2,4
Sage-femme	217	3,3	213	3,2	165	3,0	169	3,0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>846</b>	<b>13,0</b>	<b>825</b>	<b>12,4</b>	<b>706</b>	<b>13,0</b>	<b>703</b>	<b>12,7</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	54	0,8	37	0,6	39	0,7	35	0,6
Technicien/-ne en radiologie médicale	227	3,5	221	3,3	193	3,6	194	3,5
Technicien/-ne en analyse biomédicale	315	4,8	309	4,6	254	4,7	251	4,5
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	236	3,6	240	3,6	206	3,8	208	3,8
Ambulancier/-ère	12	0,2	16	0,2	12	0,2	13	0,2
Technicien/-ne ambulancier/-ère	2	0,0	2	0,0	2	0,0	2	0,0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>184</b>	<b>2,8</b>	<b>183</b>	<b>2,7</b>	<b>132</b>	<b>2,4</b>	<b>128</b>	<b>2,3</b>
Physiothérapeute	90	1,4	94	1,4	71	1,3	74	1,3
Ergothérapeute	8	0,1	9	0,1	5	0,1	5	0,1
Diététicien/-ne	31	0,5	31	0,5	22	0,4	22	0,4
Logopédie (Orthophoniste)	8	0,1	9	0,1	5	0,1	5	0,1
Thérapeute d'activation	1	0,0	1	0,0	1	0,0	1	0,0
Psychologue	40	0,6	33	0,5	25	0,5	18	0,3
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	6	0,1	6	0,1	3	0,0	3	0,1
<b>Total</b>	<b>6517</b>	<b>100,0</b>	<b>6663</b>	<b>100,0</b>	<b>5422</b>	<b>100,0</b>	<b>5536</b>	<b>100,0</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux  
Les pourcentages se réfèrent au total du personnel de santé.

© Obsan, Neuchâtel 2014

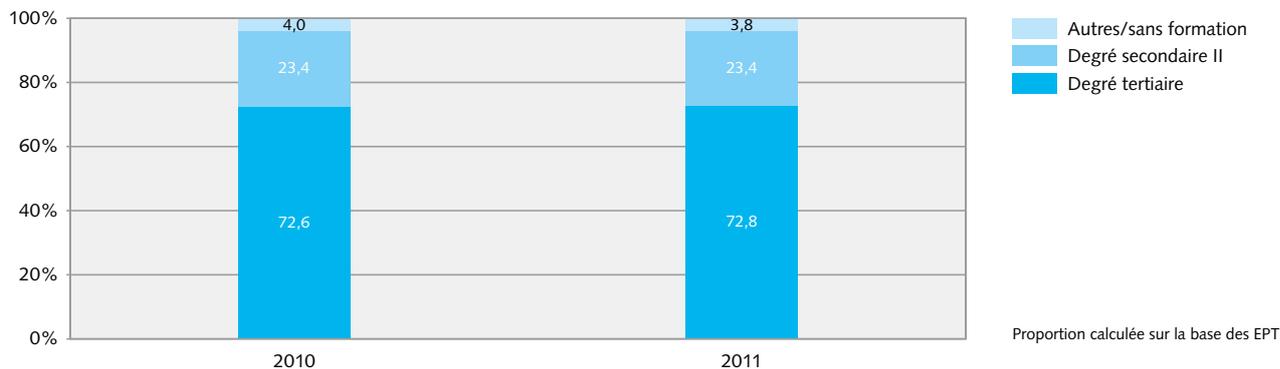
La comparaison dans le temps montre que dans les hôpitaux de soins aigus du canton de Genève, le personnel de santé a augmenté dans l'ensemble entre 2010 et 2011, de même que le nombre de personnes actives occupées et le nombre d'EPT. On constate toutefois des différences entre les groupes de professions: si les EPT ont augmenté chez les médecins et dans le personnel soignant, ils ont diminué quelque peu pour le personnel médico-technique et médico-thérapeutique. A noter que le nombre de médecins ne s'est accru que légèrement (+31 personnes entre 2010 et 2011), alors que les EPT correspondants ont connu une hausse marquée (+92 EPT). La

féménisation du domaine et la baisse du taux d'occupation moyen en découlant laissait présager du contraire.

Dans le domaine des soins et de l'accompagnement, l'analyse a porté sur la distribution du personnel selon le niveau de formation (skill/grade mix, figure 4.2): 86,9% du personnel soignant avaient achevé une formation de degré tertiaire, 11,2% avaient un diplôme de degré secondaire II et 1,8% n'avaient pas de formation dans les soins et l'accompagnement sanctionnée par un titre formel. Le skill/grade mix est resté stable en 2010 et en 2011.

**Proportion du personnel soignant des hôpitaux de soins aigus selon le skill/grade mix, canton de Genève, 2010/2011**

Fig. 4.2



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

Le tableau 4.2 montre la part des femmes (calculée sur la base des EPT) dans chaque catégorie de professions. En 2011, 45,6% du personnel médical étaient des femmes. Dans le personnel soignant, la part des femmes atteignait 85,2%, mais elle était nettement plus basse chez les personnes sans formation dans les soins sanctionnée par un titre formel (77,5%) que dans le personnel soignant diplômé du degré tertiaire ou du degré secondaire II. Le personnel médico-technique comptait 63,1% de femmes, le personnel médico-thérapeutique 75,7%.

La part des femmes dans les diverses catégories de professions est restée relativement stable entre 2010 et 2011. La progression observée chez les médecins devrait se poursuivre ces prochaines années, en raison de la féminisation du domaine de la médecine humaine.

Le tableau 4.3 montre la répartition du personnel de santé dans les hôpitaux de soins aigus genevois en 2011. L'âge moyen des médecins était de 39,1 ans, la part relativement élevée des personnes de moins de 35 ans est

imputable aux médecins-assistants. 8% du personnel médical avait 55 ans ou plus et atteindra ainsi l'âge de la retraite dans 10 ans environ. Le personnel soignant avait en moyenne 40,9 ans, l'âge moyen des personnes sans formation dans les soins sanctionnée par un titre formel était le plus bas (36,8 ans) et celui des professionnels des soins diplômés du degré secondaire II le plus élevé (43,7 ans). La part du personnel soignant de 55 ans ou plus variait entre 9 et 16% selon le niveau de formation. L'âge moyen du personnel médico-technique était aussi plutôt élevé (43,6 ans), la part des personnes de 55 ans et plus était par conséquent relativement importante (16,7%) et celle des moins de 35 ans relativement faible (21,6%). L'âge moyen du personnel médico-thérapeutique était de 40,4 ans: 14,0% avaient 55 ans ou plus; la part des plus jeunes (<35 ans) était relativement élevée (37,5%).

**T4.2 Proportion de femmes dans le personnel de santé des hôpitaux de soins aigus, canton de Genève, 2010/2011**

	% Employées		% EPT	
	2010	2011	2010	2011
Médecins	46,0	47,2	44,5	45,6
Personnel soignant	86,3	86,3	85,1	85,2
Degré tertiaire	87,0	87,0	85,9	85,9
Degré secondaire II	85,3	85,2	83,8	84,1
Autres/sans formation	79,1	78,3	77,6	77,5
Personnel médico-technique	67,1	66,8	63,3	63,1
Personnel médico-thérapeutique	78,3	79,8	73,8	75,7

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

### T4.3 Répartition du personnel de santé des hôpitaux de soins aigus selon l'âge, canton de Genève, 2010/2011

		% Employés				% EPT				âge moyen	âge médian
		<35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55+ ans	<35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55+ ans		
Médecins	2011	41,1	31,0	19,9	8,0	41,6	32,5	18,2	7,7	39,1	36,0
	2010	40,5	32,0	19,9	7,5	38,8	33,5	19,6	8,1	39,1	37,0
Personnel soignant	2011	30,3	30,8	28,9	10,0	29,5	31,1	29,1	10,3	40,9	41,0
	2010	29,7	32,2	27,9	10,1	29,4	32,2	27,8	10,6	41,0	41,0
Degré tertiaire	2011	32,5	32,2	26,5	8,7	32,4	32,5	26,2	8,9	40,4	39,0
	2010	32,4	32,8	25,9	8,9	32,7	32,8	25,2	9,3	40,3	40,0
Degré secondaire II	2011	20,2	28,1	38,5	13,3	18,9	28,0	39,3	13,8	43,7	45,0
	2010	18,8	32,1	35,9	13,3	18,6	31,5	36,1	13,8	43,5	44,0
Autres/sans formation	2011	45,8	18,7	19,9	15,7	39,2	21,8	22,6	16,4	36,8	37,0
	2010	39,0	23,3	23,3	14,5	33,5	25,5	25,6	15,3	38,8	40,0
Personnel médico-technique	2011	21,3	30,2	31,8	16,7	21,6	29,1	31,8	17,4	43,6	44,0
	2010	21,6	29,2	31,4	17,7	20,3	28,9	32,1	18,8	43,7	44,0
Personnel médico-thérapeutique	2011	39,3	24,0	25,1	11,5	37,5	24,6	23,9	14,0	40,4	39,0
	2010	37,5	28,3	21,2	13,0	35,8	28,8	20,4	14,9	40,0	38,0

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

Le tableau suivant (tableau 4.4) présente le taux d'occupation moyen du personnel de santé par catégorie de fonctions. Ce taux a été calculé en divisant les EPT par le nombre de personnes employées (cf. 3.1.3). En 2011, le taux d'occupation moyen se situait entre 69,7% (personnel médico-thérapeutique) et 87,3% (personnel soignant diplômé du degré secondaire II). Le taux relativement bas calculé pour les médecins (86,3%) peut s'expliquer par le fait que certains d'entre eux ont leur propre cabinet et ne travaillent qu'à temps partiel à l'hôpital.

Le taux d'occupation moyen du personnel médical a augmenté de 81,7% à 86,3% entre 2010 et 2011. Cela reflète la hausse relativement forte des EPT des médecins décrites au début de cette publication.

### T4.4 Taux d'occupation moyen du personnel de santé des hôpitaux de soins aigus, canton de Genève 2010/2011

	2010	2011
Médecins	81,7	86,3
Personnel soignant	84,2	82,1
Degré tertiaire	82,6	80,7
Degré secondaire II	90,4	87,3
Autres/sans formation	80,4	79,6
Personnel médico-technique	83,4	85,2
Personnel médico-thérapeutique	71,5	69,7

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

### 4.1.2 Cliniques psychiatriques

En 2011, on dénombrait 984 EPT pour 1246 collaborateurs et collaboratrices dans les deux cliniques psychiatriques du canton de Genève (cf. chapitre 3.1.1) (tableau 4.5). Le principal groupe de professions était celui du personnel soignant, avec 639 EPT. Les médecins représentaient 220 EPT, dont 41,8% (92 EPT) de médecins-assistants. Le personnel médico-thérapeutique totalisait 110 EPT; il se composait pour la plupart de psychologues. Le personnel médico-technique est plutôt rare dans les cliniques psychiatriques (15 EPT).

Le personnel de santé des cliniques psychiatriques du canton de Genève a augmenté dans l'ensemble entre 2010 et 2011, tant au niveau du nombre de personnes employées que des EPT. En ce qui concerne le personnel soignant, le nombre d'employés a augmenté, alors que les EPT ont légèrement reculé.

La figure 4.3 montre la part de chaque groupe de professions dans le personnel de santé: en 2011, le personnel soignant représentait deux tiers du personnel de santé (65,0%), les médecins près d'un quart (22,4%). Plus de 11% du personnel étaient attribuables au domaine médico-thérapeutique et 1,5% au domaine médico-technique.

**T4.5 Personnel de santé des cliniques psychiatriques (nombre d'employés, d'EPT et proportions),  
canton de Genève, 2010/2011**

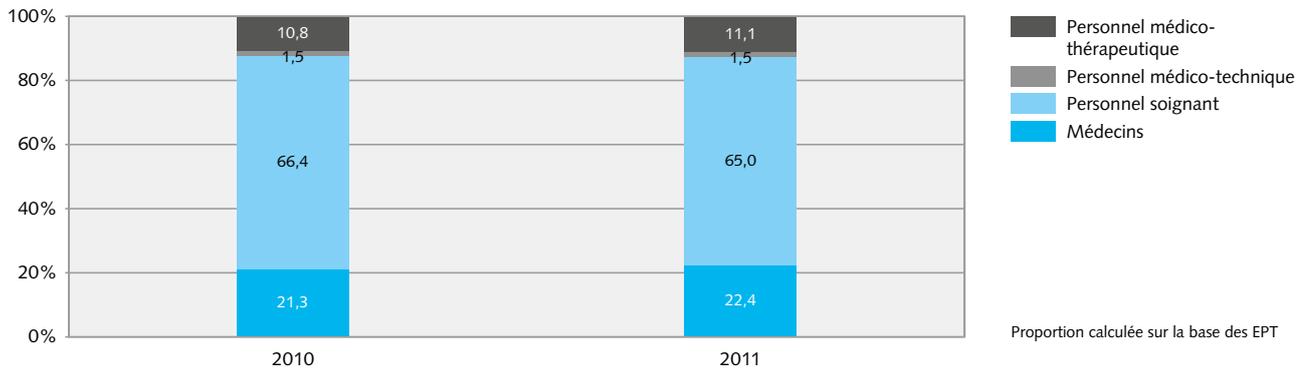
	Employés				EPT			
	2010		2011		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Médecins</b>	<b>287</b>	<b>24,0</b>	<b>298</b>	<b>23,9</b>	<b>206</b>	<b>21,3</b>	<b>220</b>	<b>22,4</b>
Chef de service	7	0,6	9	0,7	7	0,7	7	0,7
Médecin cadre	38	3,2	35	2,8	37	3,8	33	3,4
Médecin hospitalier	57	4,8	56	4,5	5	0,5	4	0,4
Chef de clinique	81	6,8	84	6,7	80	8,3	83	8,5
Médecin-assistant	104	8,7	114	9,1	78	8,0	92	9,4
<b>Personnel soignant</b>	<b>722</b>	<b>60,4</b>	<b>749</b>	<b>60,1</b>	<b>642</b>	<b>66,4</b>	<b>639</b>	<b>65,0</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	210	17,6	212	17,0	189	19,5	192	19,5
Infirmier/-ère dipl.	418	34,9	424	34,0	372	38,5	364	37,0
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	8	0,7	8	0,6	6	0,6	6	0,6
Personnel soignant au niveau auxiliaire	78	6,5	90	7,2	67	6,9	66	6,7
Autre personnel soignant	8	0,7	15	1,2	8	0,9	12	1,2
Sage-femme	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>16</b>	<b>1,3</b>	<b>16</b>	<b>1,3</b>	<b>14</b>	<b>1,5</b>	<b>15</b>	<b>1,5</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	5	0,4	5	0,4	5	0,5	5	0,5
Technicien/-ne en radiologie médicale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Technicien/-ne en analyse biomédicale	4	0,3	4	0,3	3	0,3	3	0,3
Personnel médico- technique avec dipl. de niv. sec. II	7	0,6	7	0,6	6	0,7	7	0,7
Ambulancier/-ère	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>171</b>	<b>14,3</b>	<b>183</b>	<b>14,7</b>	<b>104</b>	<b>10,8</b>	<b>110</b>	<b>11,1</b>
Physiothérapeute	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Ergothérapeute	20	1,7	19	1,5	12	1,2	12	1,2
Diététicien/-ne	1	0,1	1	0,1	0	0,0	1	0,1
Logopédie (Orthophoniste)	12	1,0	14	1,1	7	0,7	7	0,7
Thérapeute d'activation	4	0,3	3	0,2	2	0,2	2	0,2
Psychologue	134	11,2	146	11,7	83	8,6	89	9,0
Personnel médico- thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>1196</b>	<b>100,0</b>	<b>1246</b>	<b>100,0</b>	<b>967</b>	<b>100,0</b>	<b>984</b>	<b>100,0</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux  
Les pourcentages se réfèrent au total du personnel de santé.

© Obsan, Neuchâtel 2014

**Proportion du personnel de santé des cliniques psychiatriques selon la profession, canton de Genève, 2010/2011**

**Fig. 4.3**

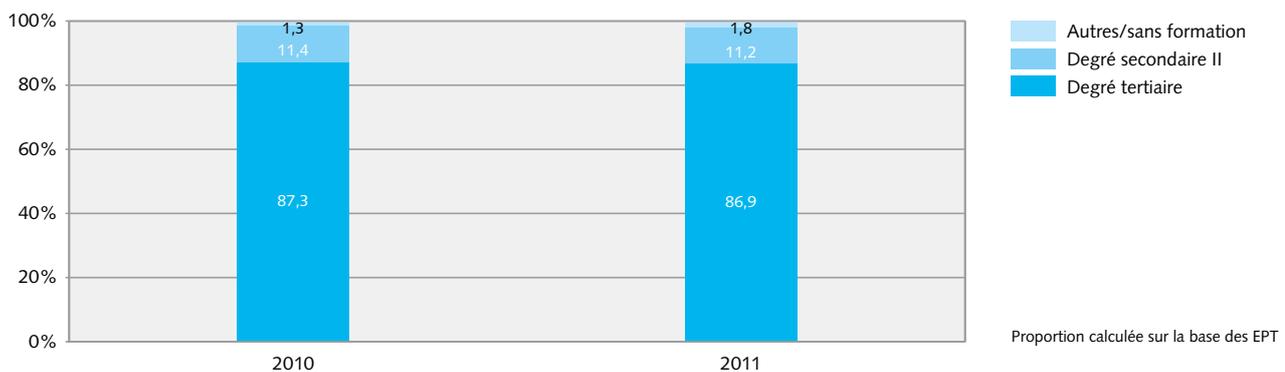


Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

**Proportion du personnel soignant des cliniques psychiatriques selon le skill/grade mix, canton de Genève, 2010/2011**

**Fig. 4.4**



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

Si l'on considère le niveau de formation du personnel chargé des soins et de l'accompagnement (figure 4.4), on constate que la majeure partie (86,9%) de ces personnes étaient diplômées du degré tertiaire. Le personnel soignant diplômé du degré secondaire II représentait 11,2% du personnel de santé. 1,8% de ce dernier était constitué de personnes sans formation dans les soins et l'accompagnement sanctionnée par un titre formel. Ces proportions n'ont pas beaucoup changé entre 2010 et 2011.

Près de la moitié (49,6%; base: EPT) des médecins des cliniques psychiatriques étaient des femmes (en 2011, tableau 4.6). La part des femmes dans le personnel soignant était de 62,0%. Elle était la plus forte dans le personnel médico-therapeutique (82,9%) et la plus faible dans le personnel médico-technique (42,6%).

Ces proportions sont restées relativement stables depuis 2010. Toutefois, le personnel soignant sans formation sanctionnée par un titre formel dans les soins fait exception: le faible nombre de cas (cf. figure 4.5) a une forte influence sur le pourcentage.

La structure par âge du personnel de santé dans les cliniques psychiatriques montre qu'en 2011, un quart (24,9%) du personnel soignant avait 55 ans ou plus et que l'âge moyen était de 45,1 ans (tableau 4.7). Chez les médecins, l'âge moyen était de 41,4 ans. Près des trois quarts (73,1%) avaient 44 ans ou moins, ce qui est imputable aux médecins assistants.

L'âge moyen du personnel médico-therapeutique se situait à 41,5 ans, celui du personnel médico-technique à 50,3 ans.

#### T4.6 Proportion de femmes dans le personnel de santé des cliniques psychiatriques, canton de Genève, 2010/2011

	% Employés		% EPT	
	2010	2011	2010	2011
Médecins	50,5	52,7	49,7	49,6
Personnel soignant	63,0	64,0	61,2	62,0
Degré tertiaire	62,9	63,8	61,2	61,6
Degré secondaire II	66,3	65,3	64,3	65,8
Autres/sans formation	37,5	60,0	35,7	60,2
Personnel médico-technique	43,8	50,0	41,3	42,6
Personnel médico-thérapeutique	86,5	85,8	84,0	82,9

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

#### T4.7 Répartition du personnel de santé des cliniques psychiatriques selon l'âge, canton de Genève, 2011

		% Employés				% EPT				âge moyen	âge médian
		<35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55+ ans	<35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55+ ans		
Médecins	2011	34,2	28,9	22,5	14,4	36,3	36,8	21,0	5,9	41,4	39,0
	2010	27,5	33,8	27,2	11,5	31,4	41,6	21,9	5,1	41,9	41,0
Personnel soignant	2011	20,3	24,3	32,3	23,1	17,7	23,7	33,7	24,9	45,1	47,0
	2010	17,5	23,0	35,2	24,4	16,6	23,1	34,7	25,6	45,9	47,0
Degré tertiaire	2011	19,5	25,5	32,4	22,6	18,3	24,9	33,1	23,7	45,2	46,5
	2010	17,4	24,5	34,9	23,3	17,4	24,3	34,3	24,0	45,7	47,0
Degré secondaire II	2011	23,5	17,4	32,7	26,5	12,0	15,1	38,6	34,4	44,9	47,5
	2010	19,8	14,0	34,9	31,4	11,8	16,6	35,0	36,6	46,9	49,5
Autres/sans formation	2011	33,3	20,0	26,7	20,0	21,2	19,5	33,9	25,4	39,9	42,0
	2010	0,0	0,0	62,5	37,5	4,8	0,0	59,5	35,7	52,3	53,0
Personnel médico-technique	2011	0,0	37,5	25,0	37,5	0,7	34,5	27,7	37,2	50,3	51,0
	2010	6,3	25,0	31,3	37,5	7,0	26,6	28,0	38,5	49,9	50,0
Personnel médico-thérapeutique	2011	29,5	29,0	25,1	16,4	25,5	31,4	28,1	15,0	41,5	40,0
	2010	31,0	29,2	25,2	14,6	25,8	32,2	27,4	14,5	40,9	39,0

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

#### T4.8 Taux d'occupation moyen du personnel de santé des cliniques psychiatriques, canton de Genève, 2010/2011

	2010	2011
Médecins	71,8	73,9
Personnel soignant	88,9	85,3
Degré tertiaire	89,3	87,4
Degré secondaire II	84,8	73,2
Autres/sans formation	105,0	78,7
Personnel médico-technique	89,4	92,5
Personnel médico-thérapeutique	60,9	59,8

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

Le tableau 4.8 présente le taux d'occupation moyen (EPT divisés par le nombre de personnes employées, cf. 3.1.3). Le taux calculé pour les médecins en 2011 est relativement bas (73,9%). Un résultat qui peut s'expliquer par le fait que de nombreux médecins des cliniques psychiatriques exercent en parallèle dans leur propre cabinet. Le taux d'occupation moyen était de 85,3% pour le personnel soignant. Il est plus bas pour le personnel médico-thérapeutique.

#### 4.1.2 Cliniques de réadaptation

Le personnel de santé des trois cliniques de réadaptation du canton de Genève comptait 1535 personnes en 2011 (personnel de santé seulement), équivalant à 1261 EPT (tableau 4.9). Avec 984 EPT, le personnel soignant représentait le plus grand groupe de professions, suivi par le personnel médical et le personnel médico-thérapeutique, qui comptaient chacun 130 EPT. Les médecins-assistants représentaient 43,5% du personnel médical (base EPT). Le personnel médico-thérapeutique était composé en majeure partie de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes (respectivement 47,3% et 22,8%). Le personnel médico-technique n'était pas très nombreux dans les cliniques de réadaptation (10 EPT).

Le personnel de santé des cliniques de réadaptation a diminué entre 2010 et 2011 pour toutes les catégories

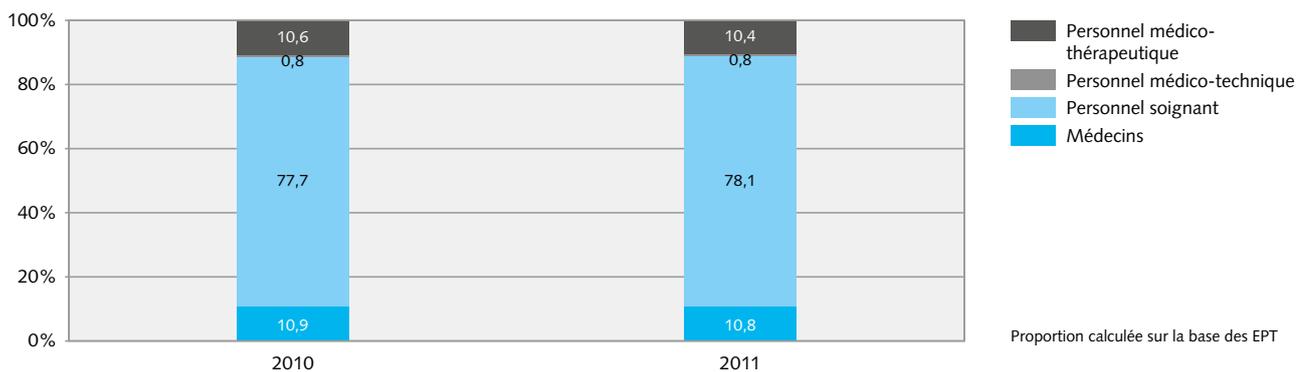
de fonctions, au niveau du nombre de personnes (exemple: personnel médico-thérapeutique) comme au niveau des EPT.

En termes relatifs, le personnel soignant représentait plus des trois quarts du personnel de santé en 2011 (78,1%), le personnel médical et le personnel médico-thérapeutique un dixième chacun (respectivement 10,8% et 10,4%) et le personnel médico-technique 0,8% (figure 4.5). Ces pourcentages n'ont pratiquement pas changé depuis 2010.

Ventilé selon le niveau de formation (skill/grade mix), le personnel soignant se composait de 57,6% de personnes diplômées du degré tertiaire (figure 4.6), de 38,0% de titulaires d'un diplôme du degré secondaire II et de 4,4% de personnes sans formation dans les soins sanctionnée par un titre formel. Le skill/grade mix est resté stable en 2010 et 2011.

Proportion du personnel de santé des cliniques de réadaptation selon la profession, canton de Genève, 2010/2011

Fig. 4.5

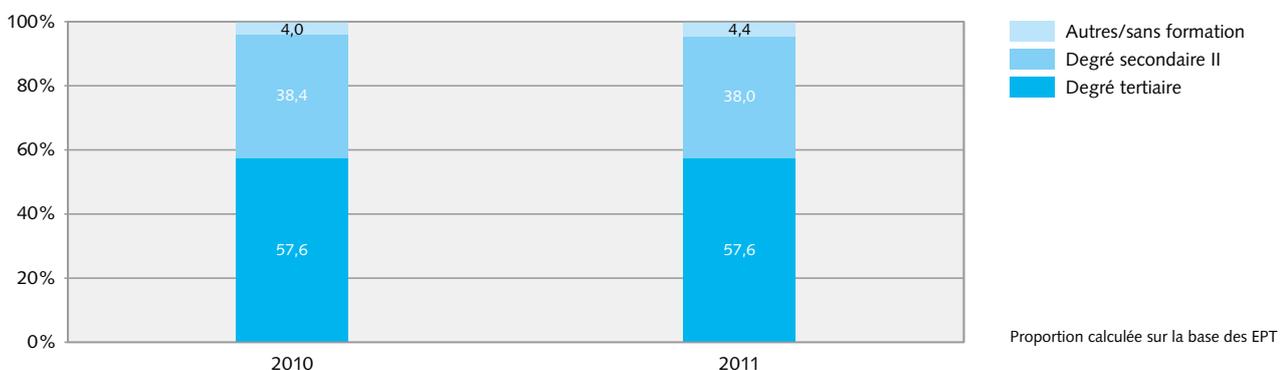


Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

Proportion du personnel soignant des cliniques de réadaptation selon le skill/grade mix, canton de Genève, 2010/2011

Fig. 4.6



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T4.9 Personnel de santé des cliniques de réadaptation (nombre d'employés, d'EPT et proportions),  
canton de Genève, 2010/2011**

	Employés				EPT			
	2010		2011		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Médecins</b>	<b>166</b>	<b>10,7</b>	<b>157</b>	<b>10,2</b>	<b>141</b>	<b>10,9</b>	<b>136</b>	<b>10,8</b>
Chef de service	11	0,7	11	0,7	11	0,9	11	0,8
Médecin cadre	26	1,7	27	1,8	25	1,9	25	2,0
Médecin hospitalier	13	0,8	11	0,7	3	0,2	2	0,2
Chef de clinique	38	2,4	41	2,7	39	3,0	39	3,1
Médecin-assistant	78	5,0	67	4,4	63	4,9	59	4,7
<b>Personnel soignant</b>	<b>1196</b>	<b>77,0</b>	<b>1180</b>	<b>76,9</b>	<b>1003</b>	<b>77,7</b>	<b>984</b>	<b>78,1</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	98	6,3	92	6,0	83	6,4	77	6,1
Infirmier/-ère dipl.	604	38,9	613	39,9	495	38,3	490	38,9
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	19	1,2	16	1,0	17	1,3	15	1,2
Personnel soignant au niveau auxiliaire	430	27,7	411	26,8	368	28,5	359	28,5
Autre personnel soignant	45	2,9	48	3,1	41	3,1	43	3,4
Sage-femme	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>14</b>	<b>0,9</b>	<b>15</b>	<b>1,0</b>	<b>10</b>	<b>0,8</b>	<b>10</b>	<b>0,8</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Technicien/-ne en radiologie médicale	1	0,1	1	0,1	1	0,0	1	0,0
Technicien/-ne en analyse biomédicale	5	0,3	5	0,3	3	0,2	3	0,3
Personnel médico- technique avec dipl. de niv. sec. II	8	0,5	9	0,6	7	0,5	6	0,5
Ambulancier/-ère	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>178</b>	<b>11,5</b>	<b>183</b>	<b>11,9</b>	<b>137</b>	<b>10,6</b>	<b>131</b>	<b>10,4</b>
Physiothérapeute	77	5,0	80	5,2	64	5,0	62	4,9
Ergothérapeute	39	2,5	41	2,7	30	2,3	30	2,4
Diététicien/-ne	15	1,0	17	1,1	11	0,9	11	0,9
Logopédie (Orthophoniste)	11	0,7	9	0,6	6	0,5	6	0,4
Thérapeute d'activation	2	0,1	2	0,1	1	0,0	1	0,0
Psychologue	30	1,9	30	2,0	22	1,7	19	1,5
Personnel médico- thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	4	0,3	4	0,3	3	0,2	2	0,2
<b>Total</b>	<b>1554</b>	<b>100,0</b>	<b>1535</b>	<b>100,0</b>	<b>1291</b>	<b>100,0</b>	<b>1261</b>	<b>100,0</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux  
Les pourcentages se réfèrent au total du personnel de santé.

© Obsan, Neuchâtel 2014

Près de la moitié (49,7%: base EPT) des médecins étaient des femmes en 2011 (tableau 4.10). Dans le personnel soignant, la part des femmes était de 83,8%, mais variait selon le niveau de formation entre 80,9% et 87,9%. La part des femmes se montait à 84,5% pour le personnel médico-technique (valeur basée sur un faible nombre de cas) et à 72,8% pour le personnel médico-thérapeutique.

L'âge moyen des médecins était de 38,8 ans; 40% du personnel médical avait moins de 35 ans, 10% avaient au moins 55 ans (tableau 4.11).

L'âge moyen du personnel soignant était de 45,1 ans. La part des personnes de 55 ans et plus se situait à 18,8%, mais variait entre 10,5% (personnes sans formation dans les soins sanctionnée par un titre formel) et 20,9% (personnes diplômées de degré secondaire II) selon le niveau de formation (base: EPT).

Dans le personnel médico-thérapeutique, l'âge moyen se situait à 41,7 ans et la part des 55 ans et plus à 16,0%. Le personnel médico-technique avait en moyenne 46,7 ans, au moins 28% avaient 55 ans et plus. A noter que ce groupe de professions ne représente que 10 EPT: une variation de 1 ou 2 personnes peut donc avoir de fortes répercussions sur la répartition par classe d'âges.

Chez les médecins travaillant dans les cliniques de réadaptation genevoises, le taux d'occupation moyen était de 86,8% en 2011 (tableau 4.12). La valeur correspondante se situait à 83,4% pour le personnel soignant, le taux d'occupation variant selon le niveau de formation entre 80,5% (degré tertiaire) et 89,4% (soins autres). Le taux d'occupation moyen était de 65% environ pour le personnel médico-technique (valeur basée sur un faible nombre de cas) et de 71,4% pour le personnel médico-thérapeutique.

#### T 4.10 Proportion de femmes dans le personnel de santé des cliniques réadaptation, canton de Genève, 2010/2011

	% Employés		% EPT	
	2010	2011	2010	2011
Médecins	52,4	49,0	51,8	49,7
Personnel soignant	85,0	85,1	83,8	83,8
Degré tertiaire	86,9	86,8	85,7	85,3
Degré secondaire II	82,2	81,7	80,6	80,9
Autres/sans formation	84,4	89,6	85,7	87,9
Personnel médico-technique	78,6	86,7	74,0	84,5
Personnel médico-thérapeutique	75,3	75,4	72,7	72,8

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T4.11 Répartition du personnel de santé des cliniques réadaptation selon l'âge, canton de Genève, 2010/2011**

		% Employés				% EPT				âge moyen	âge médian
		<35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55+ ans	<35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55+ ans		
Médecins	2011	42,7	24,2	22,9	10,2	40,0	27,0	22,9	10,1	38,8	37,0
	2010	43,4	21,7	24,7	10,2	42,0	25,7	23,7	8,6	38,8	37,0
Personnel soignant	2011	17,3	26,3	39,1	17,4	17,4	25,4	38,4	18,8	45,1	46,0
	2010	18,4	26,3	39,5	15,8	18,4	25,6	38,8	17,2	44,6	46,0
Degré tertiaire	2011	20,1	26,0	36,9	17,0	19,3	25,9	36,7	18,1	44,3	46,0
	2010	20,5	26,4	37,8	15,4	20,5	25,2	37,8	16,5	44,1	45,5
Degré secondaire II	2011	12,2	25,8	43,3	18,7	14,0	23,4	41,8	20,9	46,4	47,0
	2010	14,9	25,8	42,1	17,2	14,4	25,8	40,8	18,9	45,7	47,0
Autres/sans formation	2011	20,8	35,4	33,3	10,4	23,3	35,8	30,5	10,5	43,4	43,5
	2010	20,0	31,1	40,0	8,9	26,9	28,6	34,3	10,1	42,4	43,0
Personnel médico-technique	2011	13,3	26,7	33,3	26,7	12,4	28,9	32,0	27,8	46,7	47,0
	2010	14,3	28,6	35,7	21,4	12,5	23,1	32,7	31,7	44,6	45,5
Personnel médico-thérapeutique	2011	29,5	31,2	24,0	15,3	27,0	30,9	26,3	16,0	41,7	40,0
	2010	25,3	32,0	25,3	17,4	23,9	32,5	25,0	18,6	42,5	42,0

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T4.12 Taux d'occupation moyen du personnel de santé des cliniques de réadaptation, canton de Genève, 2010/2011**

	2010	2011
Médecins	84,9	86,8
Personnel soignant	83,8	83,4
Degré tertiaire	82,3	80,5
Degré secondaire II	85,7	87,6
Autres/sans formation	90,0	89,4
Personnel médico-technique	74,3	64,7
Personnel médico-thérapeutique	77,0	71,4
Total	83,1	82,1

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

**4.2 Personnel de santé des EMS**

Sur les 56 EMS recensés en 2011, six étaient des institutions de droit public et 50 des institutions privées subventionnées<sup>5</sup>. En tout, les EMS du canton de Genève disposaient de 3875 places (pour les séjours de longue durée uniquement). 4823 personnes y ont été prises en charge au cours de l'année 2011.

Le tableau 4.13 présente une vue d'ensemble du personnel de santé engagé entre 2008 et 2011 dans les EMS du canton de Genève, selon le type de formation. En 2011, 3061 personnes étaient sous contrat au 31 décembre, tandis que 2422 emplois exprimés en EPT ont été enregistrés sur l'année. La grande majorité des postes concernait le personnel soignant, en particulier les aides-soignants avec certificat (841 EPT). Le personnel soignant non diplômé formait également une catégorie importante avec 665 EPT. Dans les EMS, les médecins n'ont représenté qu'un faible nombre d'employés et un très faible nombre d'EPT. Précisons que la plupart des médecins travaillant dans des EMS sont des médecins agréés qui ne sont pas sous contrat avec l'établissement.

<sup>5</sup> Les établissements médico-sociaux privés subventionnés: institutions de droit privé bénéficiant d'une garantie de subventionnement aux coûts d'exploitation ou d'investissement et/ou d'une couverture du déficit garantie de la part des pouvoirs publics (OFS, 2013).

**T 4.13 Personnel de santé des EMS (nombre d'employés, d'EPT et proportions),  
canton de Genève, 2008–2011**

	Employés				EPT				% Emplo- yés 2011	% EPT 2011
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011		
<b>Médecins</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>1,6</b>	<b>0,3</b>
<b>Personnel soignant</b>	<b>2709</b>	<b>2740</b>	<b>2834</b>	<b>2977</b>	<b>2168</b>	<b>2226</b>	<b>2296</b>	<b>2395</b>	<b>97,3</b>	<b>98,9</b>
Degré tertiaire	735	739	770	810	597	603	616	645	26,5	26,6
Infirmier/-ère diplômé/e avec form. compl.	130	136	132	139	114	116	116	121	4,5	5,0
Infirmier/-ère diplômé/e	324	355	369	385	251	275	284	292	12,6	12,0
Infirmier/-ère niv. I	281	248	269	286	232	212	216	232	9,3	9,6
Degré secondaire II	899	939	996	1045	756	791	843	870,2	34,1	35,9
Infirmier/-ère-assistant/e CC CRS	33	30	28	24	21	19	19	18	0,8	0,7
Assist. en soins et santé com- munautaire CFC	26	36	43	62	19	29	37	43	2,0	1,8
Aide-soignant/e avec certificat Accompagnateur/trice diplômé/e	728	764	813	841	636	658	699	718	27,5	29,6
Autre formation assist. et soins	7	8	14	17	5	6	10	14	0,6	0,6
Assistant/e médical/e avec CFC	101	95	93	96	71	74	73	74	3,1	3,0
CFC	4	6	5	5	3	5	5	4	0,2	0,2
Autres/sans formation	1075	1062	1068	1122	816	833	837	880	36,7	36,4
Auxiliaire de santé CRS	386	360	374	378	324	319	321	325	12,3	13,4
Stagiaire infirm. (min. 3 mois)	6	3	1	0	5	2	1	1	0,0	0,1
Autre formation	47	53	48	79	27	31	30	48	2,6	2,0
Personne non diplômée	636	646	645	665	460	481	486	505	21,7	20,9
<b>Thérapeutes dipl.</b>	<b>46</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>34</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>
<b>Total</b>	<b>2807</b>	<b>2827</b>	<b>2928</b>	<b>3061</b>	<b>2202</b>	<b>2255</b>	<b>2327</b>	<b>2422</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales  
Les pourcentages se réfèrent au total du personnel de santé.

© Obsan, Neuchâtel 2014

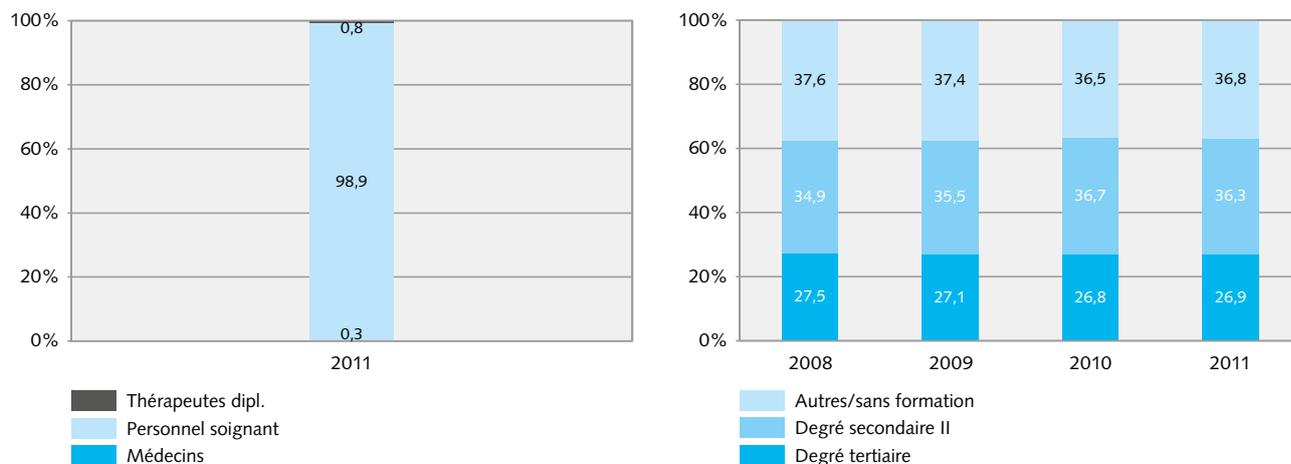
Le nombre d'employés tout comme le nombre d'EPT a augmenté chaque année entre 2008 et 2011. Cette hausse est due à l'augmentation régulière et toujours plus marquée de la catégorie du personnel soignant. La catégorie des médecins est plutôt stable, tandis que celle des thérapeutes diplômés est en diminution.

La figure 4.7 montre la répartition des EPT selon le groupe de profession et le niveau de formation (skill/grade mix) du personnel soignant. Le personnel soignant dans les EMS représente 98,9% du personnel de santé en 2011. Pour cette même année, parmi le personnel soignant 26,9% détiennent un diplôme du degré tertiaire, 36,3% sont titulaires d'un diplôme du degré secondaire et presque autant (36,8%) sont classés dans la catégorie «autre». Cette répartition est restée stable depuis 2008.

Le tableau 4.14 montre la répartition des employés selon le sexe, par niveau de formation. Le personnel soignant était clairement plutôt féminin, que l'on examine le nombre d'employés ou celui d'EPT. En effet, les femmes occupaient 85,0% (base: EPT) des postes de personnel soignant, quel que soit le niveau de formation (tertiaire, secondaire, autres). Il y a eu peu de variation entre 2008 et 2011. Pour la catégorie des thérapeutes diplômés, le nombre de collaborateurs était presque aussi important que le nombre de collaboratrices jusqu'en 2010, puis en 2011 le pourcentage d'hommes a diminué (moins de 9%). Cette baisse doit toutefois être interprétée avec précaution, car le pourcentage est calculé sur un faible volume de cas (Nb EPT=20).

**Proportions du personnel de santé des EMS selon la profession et du personnel soignant selon le skill/grade mix, canton de Genève, 2008–2011**

Fig. 4.7



Proportion calculée sur la base des EPT

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T 4.14 Proportion de femmes dans le personnel de santé des EMS, canton de Genève, 2008–2011**

	% Employées				% EPT			
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Médecins	23,1	23,5	23,1	26,0	25,8	26,2	23,2	30,8
Personnel soignant	85,9	85,7	85,5	85,4	85,3	85,2	85,2	85,0
Degré tertiaire	87,3	86,9	86,5	85,3	85,9	85,8	85,9	85,7
Degré secondaire II	86,4	85,5	85,3	85,1	85,1	84,9	84,5	84,2
Autres/sans formation	84,4	84,9	84,9	85,7	85,1	85,1	85,5	85,4
Thérapeutes dipl.	56,1	52,9	52,1	88,2	84,1	83,9	83,1	91,5

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T 4.15 Répartition du personnel de santé des EMS selon l'âge, canton de Genève, 2008–2011**

	% Employés				% EPT				âge moyen	âge médian
	<35 ans	35–44 ans	45–54 ans	55+ ans	<35 ans	35–44 ans	45–54 ans	55+ ans		
Médecins	2,0	8,0	20,0	70,0	0,8	7,5	23,3	68,4	55,6	58
Personnel soignant	25,1	26,6	31,7	16,5	22,4	26,9	33,4	17,2	42,6	44
Degré tertiaire	14,0	27,3	35,8	23,0	12,8	27,0	37,3	22,9	46,2	47
Degré secondaire II	22,8	26,7	35,0	15,5	20,7	27,6	35,6	16,1	43,2	45
Autres/sans formation	35,4	26,0	25,8	12,8	31,2	26,1	28,5	14,1	39,6	41
Thérapeutes dipl.	17,6	23,5	29,4	29,4	12,8	27,4	33,6	26,2	46,7	47

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T 4.16 Proportion de diplômés à l'étranger dans le personnel de santé des EMS, canton de Genève, 2008–2011**

	% Employées				% EPT			
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Médecins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Personnel soignant	32,4	33,3	34,2	35,4	33,9	33,9	35,0	35,6
Degré tertiaire	64,6	65,0	66,8	68,5	65,4	65,9	67,3	69,0
Degré secondaire II	42,4	42,9	42,9	44,1	43,7	43,1	43,8	43,8
Autres/sans formation	2,1	2,7	2,5	3,5	1,8	2,0	2,3	3,2
Thérapeutes dipl.	37,0	38,9	33,3	32,4	33,5	37,5	32,7	30,5
Total	31,9	32,8	33,5	34,8	33,8	33,9	34,9	35,5

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

En ce qui concerne la répartition du personnel par âge en 2011, le tableau 4.15 montre que l'âge moyen, tout comme l'âge médian, ont augmenté avec le niveau de formation. Aussi, l'âge médian est passé de 41 ans pour le personnel soignant de niveau inférieur ou sans diplôme à 58 ans pour les médecins. En outre, plus le niveau de formation était bas, plus forte était la proportion de personnel jeune (31,2% des employés de moins de 35 ans, calculé sur la base des EPT) et réciproquement plus faible était celle de personnel relativement âgé (14,1% des employés de 55 ans et plus).

Le tableau 4.16 s'intéresse à l'origine du diplôme. Dans l'ensemble, 35,5% (calculé sur la base des EPT) des employés détenaient un diplôme étranger en 2011. Ce pourcentage était toutefois très différent selon les groupes de professions et le niveau de formation. Parmi les médecins, aucun ne détenait un diplôme étranger contre près d'un tiers des thérapeutes. Parmi le personnel soignant 35,6% ont un diplôme étranger. C'est parmi les niveaux tertiaire et secondaire qu'on recensait le plus de diplômes étrangers, avec respectivement 69% et 44% des employés.

Le pourcentage de personnel au bénéfice d'un diplôme étranger a augmenté depuis 2008. Cette augmentation était surtout le fait de la hausse de diplômés à l'étranger parmi le personnel soignant.

Les taux d'occupation du personnel de santé travaillant en EMS est présenté dans le tableau 4.17. Le personnel soignant est le plus actif dans les EMS avec un taux d'occupation variant de 78% à 83% en fonction du degré de formation. Les thérapeutes diplômés ainsi que les médecins, dont les effectifs sont faibles dans les EMS, travaillent en moyenne à 59% pour les premiers et 12% pour les seconds.

**T 4.17 Taux d'occupation moyen du personnel de santé des EMS, canton de Genève, 2011**

	2011
Médecins	12,0
Personnel soignant	80,0
Degré tertiaire	79,0
Degré secondaire II	83,0
Autres/sans formation	78,0
Thérapeutes dipl.	59,0

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

**4.3 Personnel de santé de l'aide et des soins à domicile**

En 2011, la statistique de l'aide et des soins à domicile recensait les prestataires d'aide et de soins à domicile suivants pour le canton de Genève:

- 3 organisations de droit public à but non lucratif,
- 5 organisations à but lucratif,
- 36 infirmiers et infirmières indépendants.

Ces prestataires se sont occupés de 18'651 clients en 2011 et ont facturé dans ce contexte 1'373'224 heures de travail.<sup>6</sup>

En 2011, 2454 personnes travaillaient dans l'aide et les soins à domicile dans le canton de Genève (tableau 4.18; personnel de santé seulement). Il faut tenir compte du fait que ce chiffre se réfère à toutes les personnes employées pendant l'année du relevé et pas seulement au personnel recensé au 31 décembre de l'année (voir les explications à ce propos sous 2.3). Les EPT se montent à 1465.

<sup>6</sup> Prestations de soins de longue durée, de soins aigus et de transition, d'économie domestique et d'assistance sociale et autres prestations.

**T4.18 Personnel de santé des organisations d'aide et de soins à domicile  
(nombre d'employés, d'EPT et proportions), canton de Genève, 2010/2011**

	Employés				EPT			
	2010		2011		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Domaine des soins et de l'accompagnement</b>	<b>2284</b>	<b>98,7</b>	<b>2429</b>	<b>99,0</b>	<b>1425</b>	<b>98,4</b>	<b>1449</b>	<b>98,9</b>
Degré tertiaire	636	27,5	751	30,6	466	32,2	513	35,0
Infirmier/-ère HES	13	0,6	8	0,3	8	0,5	4	0,3
Infirmiers/-ères diplômé(e)s ES	8	0,3	25	1,0	7	0,5	17	1,2
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau II	37	1,6	9	0,4	28	1,9	4	0,2
Niveau diplôme: infirmiers/-ères diplômé(e)s SG/GKP/HMP/PSY	400	17,3	526	21,4	280	19,3	351	23,9
Infirmiers/-ères dipl. en santé publique, domaine de l'aide et des soins à domicile	162	7,0	163	6,6	131	9,1	121	8,3
Spécialisation infirmier/-ère, branche puériculture	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autres formations post dipl. (clinicienne niv. I, gestion, soins palliatifs, soins intensifs,...)	16	0,7	19	0,8	12	0,8	16	1,1
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau I	0	0,0	1	0,0	0	0,0	0	0,0
Sage-femme	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Degré secondaire II	751	32,5	737	30,0	482	33,3	454	31,0
Niveau certificat: infirmiers/-ères assistant(e)s (CC CRS)	8	0,3	8	0,3	3	0,2	3	0,2
Aide familiales (CFC ou dipl. cantonal), assistant/e en soins et santé communautaire (CFC)	382	16,5	382	15,6	272	18,8	260	17,8
Assistant/e de personnes âgées (CFC), assistant/e socio-éducatif/ve (CFC)	1	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Aide-soignant/e (CRS), aide en soins et accompagnement (AFP)	359	15,5	345	14,1	207	14,3	190	12,9
Assistante médicale (CFC)	1	0,0	2	0,1	0	0,0	1	0,0
Autres/sans formation	897	38,8	941	38,3	476	32,9	482	32,9
Cours dans le domaine de l'aide et des soins (p.ex. cours de base Croix-Rouge)	897	38,8	941	38,3	476	32,9	482	32,9
<b>Autre personnel de santé</b>	<b>30</b>	<b>1,3</b>	<b>25</b>	<b>1,0</b>	<b>23</b>	<b>1,6</b>	<b>17</b>	<b>1,1</b>
Autres professionnels diplômés de la santé (ergo- et physiothérapeutes, etc.)	30	1,3	25	1,0	23	1,6	17	1,1
<b>Total</b>	<b>2314</b>	<b>100,0</b>	<b>2454</b>	<b>100,0</b>	<b>1448</b>	<b>100,0</b>	<b>1465</b>	<b>100,0</b>

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile  
Les pourcentages se réfèrent au total du personnel de santé.

© Obsan, Neuchâtel 2014

Au moins 99% des personnes occupées dans l'aide et les soins à domicile avaient suivi une formation dans le domaine des soins et de l'accompagnement.<sup>7</sup> Les professionnels de la santé disposant d'une autre formation, par ex. une formation thérapeutique, sont très rares.

La grande majorité du personnel de l'aide et des soins à domicile du canton de Genève, notamment 1293 EPT, soit 88% de tous les EPT, travaillaient en 2011 dans des organisations de droit public à but non lucratif (tableau 4.19). Environ 10% des EPT concernaient du personnel des organisations à but lucratif et environ 2% des infirmiers et infirmières indépendants.

La comparaison dans le temps fait ressortir une légère augmentation du personnel de l'aide et des soins à domicile entre 2010 et 2011, au niveau du nombre de personnes occupées comme au niveau des EPT. Cette hausse concerne en premier lieu les infirmiers et infirmières indépendants, recensés dans le canton de Genève à partir de 2011 seulement. Si l'on considère uniquement le personnel des organisations, on constate que les EPT sont restés constants (1448 contre 1442), alors que le nombre de personnes employées a augmenté de 2314 à 2418.

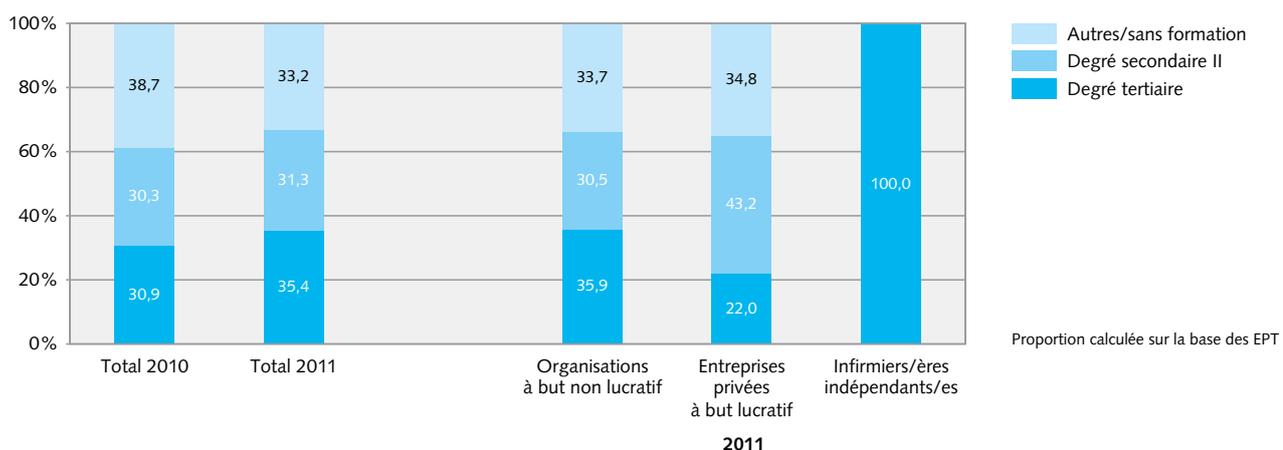
#### T 4.19 Personnel de santé des organisations d'aide et de soins à domicile selon le type de prestataire (nombre d'employés et d'EPT), canton de Genève, 2010/2011

	2010				2011					
	Organisations à but non lucratif		Entreprises privées à but lucratif		Organisations à but non lucratif		Entreprises privées à but lucratif		Infirmiers/-ères indépendants/es	
	Employés	EPT	Employés	EPT	Employés	EPT	Employés	EPT	Employés	EPT
Personnel de soins et de l'accompagnement	1934	1 256	350	169	2043	1277	350	149	36	23
Degré tertiaire	582	427	54	39	665	458	50	33	36	23
Degré secondaire II	597	394	154	88	618	389	119	65	0	0
Autres/sans formation	755	435	142	41	760	430	181	52	0	0
Autre personnel de santé	22	17	8	6	25	17	0	0	0	0
Total	1956	1 273	358	175	2068	1 293	350	149	36	23

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

#### Proportion du personnel soignant des services d'aide et de soins à domicile selon le skill/grade mix, canton de Genève, 2010/2011 Fig. 4.8



Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

<sup>7</sup> Y compris les personnes sans formation sanctionnée par un titre formel dans le domaine des soins et de l'accompagnement.

La figure 4.8 montre la composition du personnel soignant de l'aide et des soins à domicile en 2011 par niveau de formation (skill/grade mix): 35,4% de ces personnes disposaient d'une formation du degré tertiaire dans les soins, 31,3% avaient une formation du degré secondaire II dans le domaine des soins et de l'accompagnement et 33,2% avait achevé un cours dans les soins ou l'accompagnement (il s'agit pour la plupart d'auxiliaires de santé CRS, qui n'ont donc pas de titre formel dans une profession de la santé).

Entre 2010 et 2011, la proportion du personnel soignant diplômé du degré tertiaire a légèrement augmenté, de 30,9 à 35,4%, ce qui s'explique ici aussi par le fait que les infirmiers et infirmières indépendants du canton de Genève n'ont été pris en compte qu'à partir de 2011.

Les résultats ventilés par type de fournisseur de prestations pour 2011 montrent que les organisations à but lucratif comptaient moins de personnel des soins infirmiers diplômé au degré tertiaire (22,0% contre 35,9%) et donc plus de personnel disposant d'un diplôme du degré secondaire II (43,2% contre 30,5%) que les organisations de droit public à but non lucratif. La part des auxiliaires de santé est par contre comparable. Les infirmiers et infirmières indépendants disposent tous d'un diplôme du degré tertiaire, condition nécessaire à l'exercice de la profession à titre indépendant.



## 5 Résultats: projections des besoins en personnel

Les chapitres suivants présentent une estimation des futurs besoins en personnel de santé à l'horizon 2025, en ce qui concerne les EPT et le nombre de personnes employées. Plusieurs scénarios se dessinent selon le domaine de prise en charge (voir à ce propos les points correspondants du chapitre 3). Les futurs besoins en personnel sont calculés à l'aide de deux composantes: les besoins supplémentaires, basés sur le futur recours aux soins estimé (demande), et les remplacements qui prennent en compte les personnes qui partiront à la retraite d'ici à 2025 (ce calcul ne peut être effectué pour le domaine de l'aide et des soins à domicile). Ces deux composantes sont additionnées. Les figures et tableaux des sous chapitres qui suivent présentent les estimations des besoins futurs en personnel de santé pour 2015, 2020 et 2025. Dans le texte, seule la situation pour 2025 est décrite. En annexes se trouvent les estimations des futurs besoins en personnel de santé pour 2015, 2020 et 2025 par catégories de personnel détaillées.

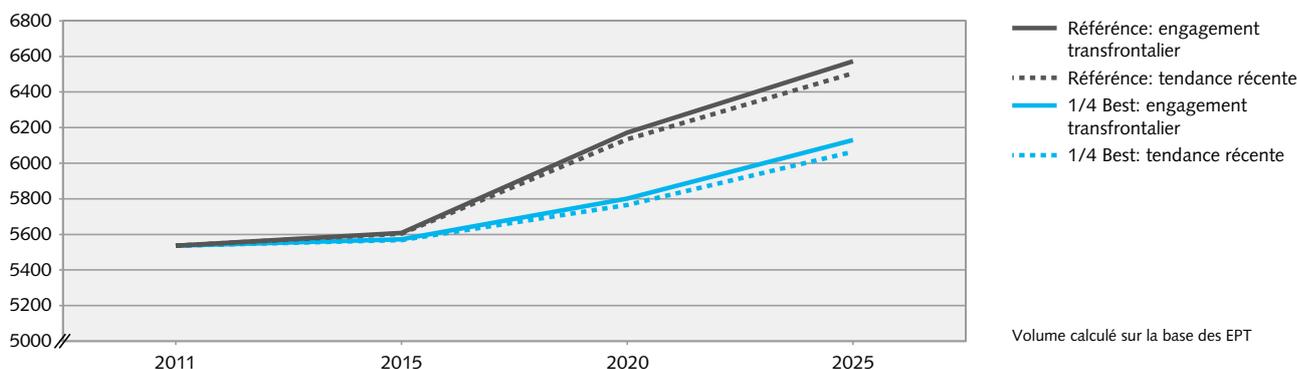
### 5.1 Projections des effectifs du personnel des hôpitaux

#### 5.1.1 Hôpitaux de soins aigus

Les besoins futurs en personnel de santé dans les hôpitaux genevois d'ici à 2025 varient, selon le scénario (cf. 3.1.4), entre 6064 et 6573 EPT, ce qui représente une hausse de 528 à 1037 EPT par rapport à 2011 (tableau 5.1). Pour les médecins, les futurs besoins sont estimés à 1362–1476 EPT, soit 119–233 postes à plein temps de plus qu'en 2011 ou 137–270 médecins supplémentaires. Dans le domaine des soins et de l'accompagnement, les besoins en personnel devraient passer de 3462 EPT en 2011 à 3792–4111 EPT en 2025, ce qui représenterait une hausse de 327–649 postes à plein temps ou de 402–790 professionnels des soins. La majeure partie serait composée de personnel des soins infirmiers titulaire d'un diplôme du degré tertiaire (+298–585 EPT). Selon les projections, les besoins supplémentaires en 2025 se monteront à 67–132 EPT ou 79–155 personnes pour le personnel médico-technique et à 12–24 EPT ou 17–34 personnes occupées pour le personnel médico-thérapeutique.

**Volume des futurs besoins en personnel de santé des hôpitaux de soins aigus d'ici à 2025, canton de Genève**

**Fig. 5.1**



Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

21,9% du personnel de santé des hôpitaux de soins aigus du canton de Genève aura atteint l'âge de la retraite en 2025 (tableau 5.2). Ce sera le cas de 236 médecins, soit 16,5% des médecins travaillant dans ces établissements en 2011. Dans le personnel soignant, 916 personnes auront atteint l'âge de la retraite d'ici là (21,7%), dont 614 titulaires d'un diplôme du degré tertiaire. Ce sera aussi le cas de près d'un tiers du personnel médico-technique (32,0%; 264 personnes), et d'environ un quart du personnel médico-thérapeutique (24,0%; 44 personnes).

Au total, les besoins supplémentaires pour le canton de Genève seront de 373 à 506 médecins, de 1314 à 1706 professionnels des soins, de 343 à 419 professionnels médico-techniques et de 61 à 78 spécialistes médico-thérapeutiques.

### T5.1 Futurs besoins en personnel de santé des hôpitaux de soins aigus à l'horizon 2015, 2020 et 2025, canton de Genève

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015				EPT 2015			
			Référence		1/4 Best		Référence		1/4 Best	
			Tendance récente	Engagement trans-frontalier						
Médecins	1440	1243	1458	1459	1449	1450	1259	1260	1250	1251
Personnel soignant	4215	3462	4267	4271	4240	4243	3505	3507	3482	3485
Degré tertiaire	3121	2520	3160	3162	3139	3142	2551	2553	2535	2537
Degré secondaire II	928	810	940	940	933	934	820	820	815	815
Autres/sans formation	166	132	168	168	167	167	134	134	133	133
Personnel médico-technique	825	703	835	836	830	831	712	712	707	708
Personnel médico-thérapeutique	183	128	185	185	184	184	129	129	128	128
Total	6663	5536	6746	6751	6702	6708	5604	5609	5568	5573
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020				EPT 2020			
Médecins	1440	1243	1596	1606	1500	1509	1378	1386	1295	1303
Personnel soignant	4215	3462	4671	4700	4390	4418	3836	3860	3605	3628
Degré tertiaire	3121	2520	3459	3480	3250	3271	2792	2810	2624	2641
Degré secondaire II	928	810	1028	1035	966	973	897	903	843	849
Autres/sans formation	166	132	184	185	173	174	146	147	138	139
Personnel médico-technique	825	703	914	920	859	865	779	784	732	737
Personnel médico-thérapeutique	183	128	203	204	191	192	141	142	133	134
Total	6663	5536	7384	7430	6939	6984	6134	6172	5765	5802
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025				EPT 2025			
Médecins	1440	1243	1692	1710	1577	1595	1461	1476	1362	1377
Personnel soignant	4215	3462	4953	5005	4617	4667	4068	4111	3792	3833
Degré tertiaire	3121	2520	3668	3706	3419	3456	2961	2992	2760	2790
Degré secondaire II	928	810	1091	1102	1017	1028	952	962	887	897
Autres/sans formation	166	132	195	197	182	184	155	157	145	146
Personnel médico-technique	825	703	970	980	904	914	826	835	770	779
Personnel médico-thérapeutique	183	128	215	217	200	203	150	151	140	141
Total	6663	5536	7830	7912	7299	7378	6505	6573	6064	6130

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T5.2 Personnel de santé des hôpitaux de soins aigus à la retraite d'ici à 2025, canton de Genève**

	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025	Proportion de retraités
Médecins	1440	236	16,4
Personnel soignant	4215	916	21,7
Degré tertiaire	3121	614	19,7
Degré secondaire II	928	265	28,6
Autres/sans formation	166	37	22,3
Personnel médico-technique	825	264	32,0
Personnel médico-thérapeutique	183	44	24,0
Total	6663	1460	21,9

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

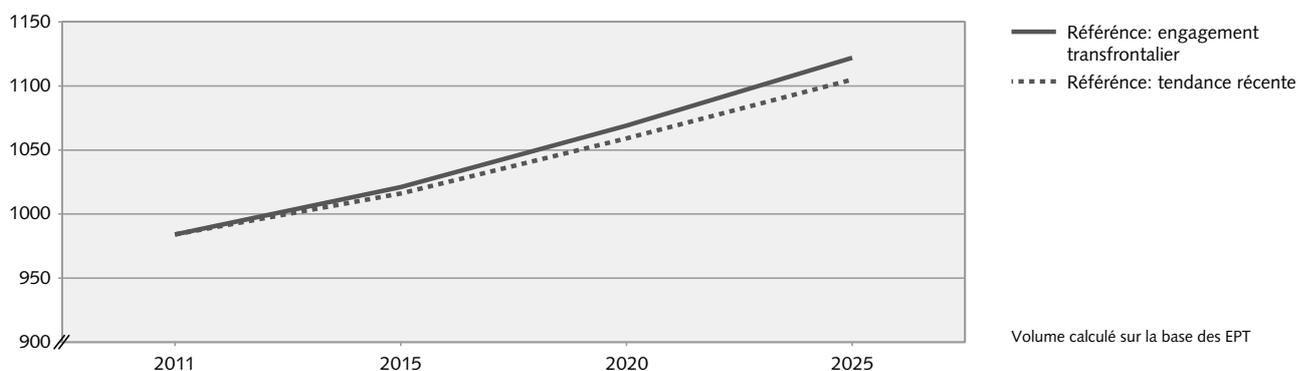
© Obsan, Neuchâtel 2014

**5.1.2 Cliniques psychiatriques**

Dans les cliniques psychiatriques, les futurs besoins en personnel de santé à l'horizon 2025 se situent, selon le scénario, entre 1105 et 1122 EPT, soit entre 122 et 139 postes à plein temps de plus qu'en 2011 (tableau 5.3). Ventilés selon le groupe de professions, les futurs besoins en médecins se montent à 247–251 EPT, ce qui représente 27–31 EPT ou 37–42 médecins de plus qu'en 2011. Dans le domaine des soins et de l'accompagnement, il faut s'attendre à des besoins en personnel de l'ordre de 718–729 EPT d'ici à 2025, équivalant à une hausse de 79–90 postes à plein temps. Cela correspond à 93–106 professionnels des soins supplémentaires. 87% de ces EPT supplémentaires reviendront au personnel soignant diplômé du degré tertiaire. En ce qui concerne le personnel médico-technique, les besoins supplémentaires devraient se limiter à 2 EPT ou 2 personnes. Les résultats des projections pour le personnel médico-thérapeutique font état d'une hausse des besoins de 14–15 EPT ou 23–26 personnes.

Le tableau 5.4 présente le nombre de personnes travaillant dans les cliniques psychiatriques genevoises qui partiront à la retraite d'ici à 2025. Dans l'ensemble, un tiers (34,0%) du personnel de santé aura atteint l'âge de la retraite d'ici là: ce sera le cas de 24,8% des médecins (74 personnes), de 38,6% du personnel soignant (289 personnes), dont une majorité (84%) de professionnels des soins diplômés du degré tertiaire. Neuf départs à la retraite sont prévus d'ici à 2025 dans le personnel médico-technique et 52 dans le personnel médico-thérapeutique.

Les besoins en personnel supplémentaires seront donc les suivants (en personnes): 111–116 médecins, 167–180 professionnels des soins, 10 spécialistes médico-techniques et 75–78 spécialistes médico-thérapeutiques.

**Volume des futurs besoins en personnel de santé des cliniques psychiatriques d'ici à 2025, canton de Genève****Fig. 5.2**

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

### T 5.3 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques psychiatriques à l'horizon 2015, 2020 et 2025, canton de Genève

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015		EPT 2015	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
Médecins	298	220	308	309	228	229
Personnel soignant	749	639	774	777	660	663
Degré tertiaire	636	556	657	660	574	577
Degré secondaire II	98	72	101	102	74	74
Autres/sans formation	15	12	15	16	12	12
Personnel médico-technique	16	15	17	17	15	15
Personnel médico-thérapeutique	183	110	189	190	113	114
Total	1246	984	1287	1293	1016	1021

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020		EPT 2020	
Médecins	298	220	321	324	237	239
Personnel soignant	749	639	806	814	688	694
Degré tertiaire	636	556	685	691	598	604
Degré secondaire II	98	72	106	106	77	78
Autres/sans formation	15	12	16	16	13	13
Personnel médico-technique	16	15	17	17	16	16
Personnel médico-thérapeutique	183	110	197	199	118	119
Total	1246	984	1341	1354	1059	1069

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025		EPT 2025	
Médecins	298	220	335	340	247	251
Personnel soignant	749	639	842	855	718	729
Degré tertiaire	636	556	715	726	624	634
Degré secondaire II	98	72	110	112	81	82
Autres/sans formation	15	12	17	17	13	13
Personnel médico-technique	16	15	18	18	17	17
Personnel médico-thérapeutique	183	110	206	209	123	125
Total	1246	984	1400	1422	1105	1122

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

### T 5.4 Personnel de santé des cliniques psychiatriques à la retraite d'ici à 2025, canton de Genève

	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025	Proportion de retraités
Médecins	298	74	24,8
Personnel soignant	749	289	38,6
Degré tertiaire	636	242	38,1
Degré secondaire II	98	42	42,9
Autres/sans formation	15	5	33,3
Personnel médico-technique	16	9	56,3
Personnel médico-thérapeutique	183	52	28,4
Total	1246	424	34,0

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

### 5.4.3 Cliniques de réadaptation

Les besoins en personnel de santé des cliniques de réadaptation genevoises à l'horizon 2025 sont estimés à 1584–1594 EPT, soit 323–333 postes à plein temps de plus qu'en 2011 (tableau 5.5).

Selon les projections, les besoins en médecins augmenteront à l'avenir, de 136 EPT en 2011 à 171–172 EPT en 2025. Cela représente 35–36 EPT supplémentaires ou 40–41 médecins de plus qu'en 2011. Les futurs besoins en personnel dans le domaine des soins et de l'accompagnement se situent entre 1237 et 1245 EPT, ce qui correspond à 252–260 postes à plein temps supplémentaires.

### T5.5 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques de réadaptation à l'horizon 2015, 2020 et 2025, canton de Genève

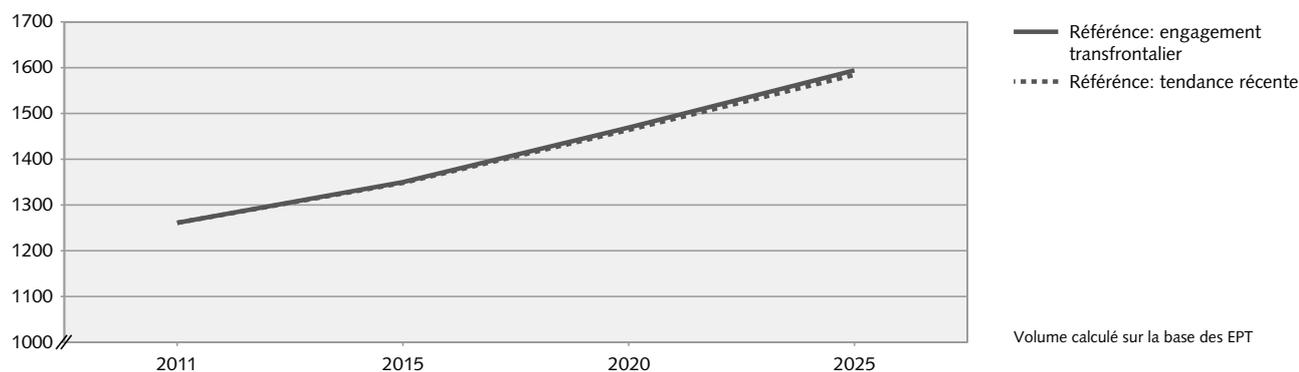
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015		EPT 2015	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
Médecins	157	136	168	168	146	146
Personnel soignant	1180	984	1261	1263	1052	1054
Degré tertiaire	705	568	754	755	607	608
Degré secondaire II	427	374	456	457	400	400
Autres/sans formation	48	43	51	51	46	46
Personnel médico-technique	15	10	16	16	10	10
Personnel médico-thérapeutique	183	131	196	196	140	140
Total	1535	1261	1641	1643	1348	1350
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020		EPT 2020	
Médecins	157	136	182	183	158	159
Personnel soignant	1180	984	1370	1375	1143	1147
Degré tertiaire	705	568	819	821	659	661
Degré secondaire II	427	374	496	498	434	436
Autres/sans formation	48	43	56	56	50	50
Personnel médico-technique	15	10	17	17	11	11
Personnel médico-thérapeutique	183	131	213	213	152	152
Total	1535	1261	1783	1789	1464	1469
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025		EPT 2025	
Médecins	157	136	197	198	171	172
Personnel soignant	1180	984	1482	1492	1237	1245
Degré tertiaire	705	568	886	891	713	717
Degré secondaire II	427	374	536	540	470	473
Autres/sans formation	48	43	60	61	54	54
Personnel médico-technique	15	10	19	19	12	12
Personnel médico-thérapeutique	183	131	230	231	164	165
Total	1535	1261	1928	1941	1584	1594

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

### Volume des futurs besoins en personnel de santé des cliniques de réadaptation d'ici à 2025, canton de Genève

Fig. 5.3



Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

En termes de personnes occupées, cela représente une hausse de 302–312 professionnels des soins. Plus de la moitié (58%) des EPT supplémentaires requis concerne le personnel soignant diplômé du degré tertiaire et 38% le personnel soignant titulaire d'un diplôme du degré secondaire II. Dans le cas du personnel médico-technique, il faudra 2–3 EPT de plus (4 personnes): pour le personnel médico-thérapeutique, 33–35 EPT de plus seront nécessaires, soit 47–48 personnes.

Comme le montre le tableau 5.6, un tiers (34,3%) du personnel de santé des cliniques de réadaptation genevoises aura atteint l'âge de la retraite d'ici à 2025.

31 médecins devront ainsi être remplacés. Dans le personnel soignant, 436 personnes partiront à la retraite d'ici à 2025, soit plus du tiers (36,9%) du personnel actif dans les soins et l'accompagnement en 2011. Ce sera le cas de six personnes dans le personnel médico-technique et de 54 spécialistes médico-thérapeutiques.

Les besoins en personnel supplémentaires seront donc les suivants (en personnes): 71–72 médecins, 738–748 professionnels des soins, 10 membres du personnel médico-technique et 101–102 spécialistes médico-thérapeutiques.

#### T 5.6 Personnel de santé des cliniques de réadaptation à la retraite d'ici à 2025, canton de Genève

	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025	Proportion de retraités
Médecins	157	31	19,7
Personnel soignant	1180	436	36,9
Degré tertiaire	705	253	35,9
Degré secondaire II	427	168	39,3
Autres/sans formation	48	15	31,3
Personnel médico-technique	15	6	40,0
Personnel médico-thérapeutique	183	54	29,5
Total	1535	527	34,3

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© Obsan, Neuchâtel 2014

## 5.2 Projections des effectifs du personnel des EMS

Les projections en personnel de santé d'ici à 2015, 2020 et 2025 sont présentées dans la figure 5.4 et détaillées par niveau de formation dans le tableau 5.7. A l'horizon 2025, le nombre total d'EPT, qui s'élevait à 2422 en 2011, se situera dans une fourchette allant de 2913 EPT selon le scénario d'augmentation des soins ambulatoires avec compression relative de la morbidité à 4048 EPT selon le scénario d'augmentation des soins dans les EMS avec expansion de la morbidité. Ainsi, la hausse du personnel de santé, par rapport à 2011, s'étendra de 492 EPT à 1627 EPT suivant le scénario retenu en 2025. Le scénario d'augmentation des soins ambulatoires avec expan-

sion de la morbidité implique une augmentation de 905 EPT et celui d'augmentation des soins en EMS avec compression relative de la morbidité une augmentation de 1121 EPT. Ces résultats montrent que l'effet sur les EPT du déplacement des soins vers les EMS est plus important que l'effet de la morbidité, quel que soit le niveau de formation du personnel. Parmi le personnel soignant, les besoins supplémentaires en 2025 s'élèveront à 177–585 EPT pour les infirmiers titulaires d'un diplôme du degré secondaire II et à 179–591 EPT pour le personnel de soins «autre». Quant aux infirmiers titulaires d'un diplôme du degré tertiaire, il en faudra 131–433 de plus à l'horizon 2025 selon le scénario.

### T5.7 Besoins futurs en personnel de santé des EMS à l'horizon 2015, 2020 et 2025, canton de Genève

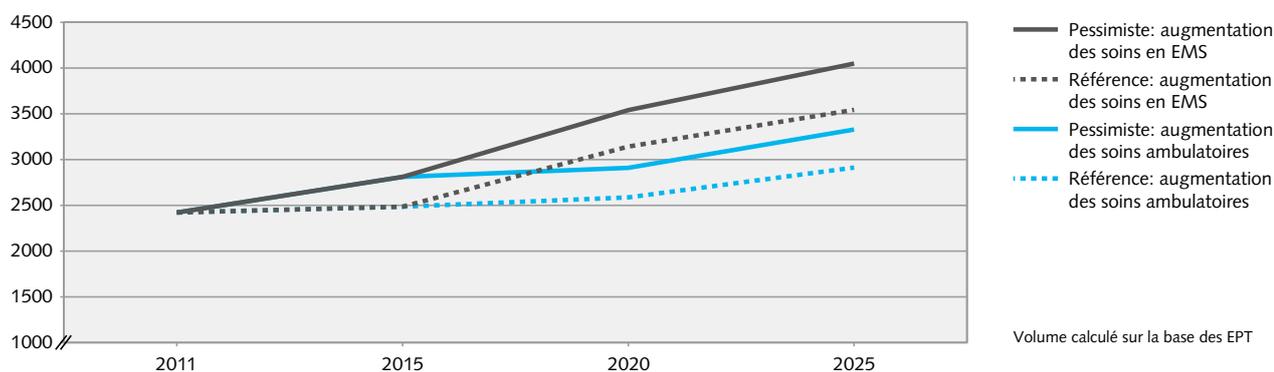
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015				EPT 2015			
			Référence		Pessimiste		Référence		Pessimiste	
			Augmentation des soins ambulatoires	Augmentation des soins en EMS	Augmentation des soins ambulatoires	Augmentation des soins en EMS	Augmentation des soins ambulatoires	Augmentation des soins en EMS	Augmentation des soins ambulatoires	Augmentation des soins en EMS
Médecins et thérapeutes dipl.	84	27	86	86	98	98	27	27	31	31
Personnel soignant	2977	2395	3055	3055	3456	3456	2458	2458	2780	2780
Degré tertiaire	810	645	831	831	940	940	662	662	748	748
Degré secondaire II	1045	870	1073	1073	1213	1213	893	893	1010	1010
Autres/sans formation	1122	880	1152	1152	1302	1302	903	903	1022	1022
Total	3061	2422	3142	3142	3553	3553	2485	2485	2811	2811
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020				EPT 2020			
Médecins et thérapeutes dipl.	84	27	90	109	101	123	28	35	32	39
Personnel soignant	2977	2395	3179	3864	3579	4353	2558	3108	2880	3502
Degré tertiaire	810	645	865	1051	974	1184	688	837	775	942
Degré secondaire II	1045	870	1116	1356	1256	1528	929	1129	1046	1272
Autres/sans formation	1122	880	1198	1456	1349	1641	940	1143	1058	1287
Total	3061	2422	3269	3973	3680	4476	2586	3143	2911	3541
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025				EPT 2025			
Médecins et thérapeutes dipl.	84	27	101	123	115	140	32	39	37	44
Personnel soignant	2977	2395	3582	4355	4090	4977	2882	3504	3291	4004
Degré tertiaire	810	645	975	1185	1113	1354	776	943	886	1078
Degré secondaire II	1045	870	1257	1529	1436	1747	1047	1273	1196	1455
Autres/sans formation	1122	880	1350	1641	1541	1876	1059	1288	1209	1472
Total	3061	2422	3683	4478	4205	5117	2913	3543	3327	4048

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales; Kohler, 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

### Volume des futurs besoins en personnel de santé des EMS d'ici à 2025, canton de Genève

Fig. 5.4



Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales; Kohler, 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

### T 5.8 Personnel de santé des EMS à la retraite d'ici à 2015, 2020 et 2025, canton de Genève

	Total personnel 2011	2015		2020		2025	
		Total retraités	Proportion de retraités	Total retraités	Proportion de retraités	Total retraités	Proportion de retraités
Médecins et thérapeutes dipl.	84	20	23,8	43	51,2	51	60,7
Personnel soignant	2977	151	5,1	480	16,1	918	30,8
Degré tertiaire	810	63	7,8	182	22,5	335	41,4
Degré secondaire II	1045	42	4,0	155	14,8	313	30,0
Autres/sans formation	1122	46	4,1	143	12,7	270	24,1
Total	3061	171	5,6	523	17,1	969	31,7

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

Une partie du personnel actif en 2011 sera retraité à l'horizon 2025. Le tableau 5.8 présente les proportions de futurs retraités en 2025 selon le niveau de formation. En 2025, 30,8% du personnel soignant 2011 aura atteint l'âge de la retraite. En 2025, le personnel soignant formé sera le plus concerné par les départs à la retraite: 41,4% de retraités parmi les soignants avec un diplôme du degré tertiaire et 30% chez ceux avec un diplôme du degré secondaire.

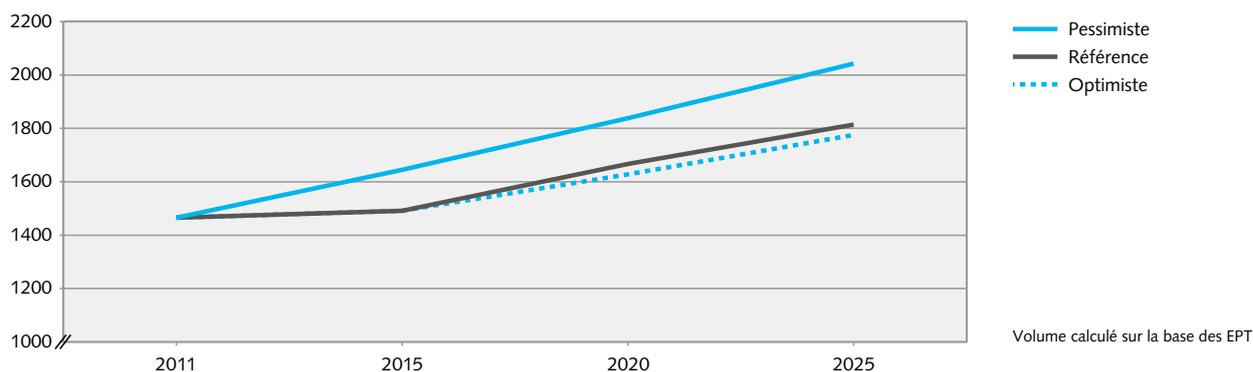
### 5.3 Projections des effectifs du personnel dans l'aide et les soins à domicile

Selon le scénario, les futurs besoins en personnel de santé dans le domaine de l'aide et des soins à domicile se situent entre 1775 et 2042 EPT, soit entre 2974

et 3420 personnes (tableau 5.9). Cela représente 310–577 postes à plein temps ou 520–966 personnes de plus qu'en 2011. Sur l'ensemble du personnel supplémentaire nécessaire, 109–203 EPT concerneraient du personnel soignant diplômé du degré tertiaire.

**Volume des futurs besoins en personnel de santé des services d'aide et de soins à domicile d'ici à 2025, canton de Genève**

**Fig. 5.5**



Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile; Kohler, 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

### T5.9 Futurs besoins en personnel de santé des services d'aide et de soins à domicile à l'horizon 2015, 2020 et 2025, canton de Genève

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015			EPT 2015		
			Référence	Pessimiste	Optimiste	Référence	Pessimiste	Optimiste
<b>Personnel de soins et de l'accompagnement</b>								
Degré tertiaire	751	513	764	843	764	522	576	522
Degré secondaire II	737	454	750	828	750	462	509	462
Autres/sans formation	941	482	958	1057	958	490	541	490
<b>Autres personnel de santé</b>								
	25	17	25	28	25	17	19	17
<b>Total</b>	<b>2454</b>	<b>1465</b>	<b>2497</b>	<b>2756</b>	<b>2497</b>	<b>1491</b>	<b>1645</b>	<b>1491</b>
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020			EPT 2020		
<b>Personnel de soins et de l'accompagnement</b>								
Degré tertiaire	751	513	854	942	834	584	644	570
Degré secondaire II	737	454	838	925	819	516	569	504
Autres/sans formation	941	482	1070	1180	1046	548	604	535
<b>Autres personnel de santé</b>								
	25	17	28	31	28	19	21	18
<b>Total</b>	<b>2454</b>	<b>1465</b>	<b>2792</b>	<b>3078</b>	<b>2727</b>	<b>1667</b>	<b>1838</b>	<b>1628</b>
	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025			EPT 2025		
<b>Personnel de soins et de l'accompagnement</b>								
Degré tertiaire	751	513	930	1047	910	636	716	622
Degré secondaire II	737	454	912	1027	893	562	632	550
Autres/sans formation	941	482	1165	1311	1140	596	671	583
<b>Autres personnel de santé</b>								
	25	17	31	35	30	21	23	20
<b>Total</b>	<b>2454</b>	<b>1465</b>	<b>3038</b>	<b>3420</b>	<b>2974</b>	<b>1814</b>	<b>2042</b>	<b>1775</b>

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014



## 6 Synthèse

En 2011, le canton de Genève recensait 11'667 EPT (personnel de santé seulement) dans les trois domaines de prise en charge considérés ici (tableau 6.1). Le personnel de santé des hôpitaux (hôpitaux de soins aigus, cliniques psychiatriques et cliniques de réadaptation) en représentait la majeure partie avec 66,7% (7781 EPT), devant le personnel des EMS (2422 EPT, 20,8%) et le personnel de l'aide et des soins à domicile (1465 EPT; 12,6%).

Dans l'ensemble des secteurs de santé considérés, le personnel soignant représente plus de trois quart du personnel. Le dernier quart se partage entre les médecins (13,8%), le personnel médico-technique (6,2%) et le personnel médico-thérapeutique (3,5%). Les médecins travaillent en premier lieu dans les hôpitaux (figure 6.1). Il en va de même des membres du personnel médico-technique et du personnel médico-thérapeutique, les

**T.6.1 Personnel de santé des différents secteurs de prise en charge (en EPT), canton de Genève, 2011**

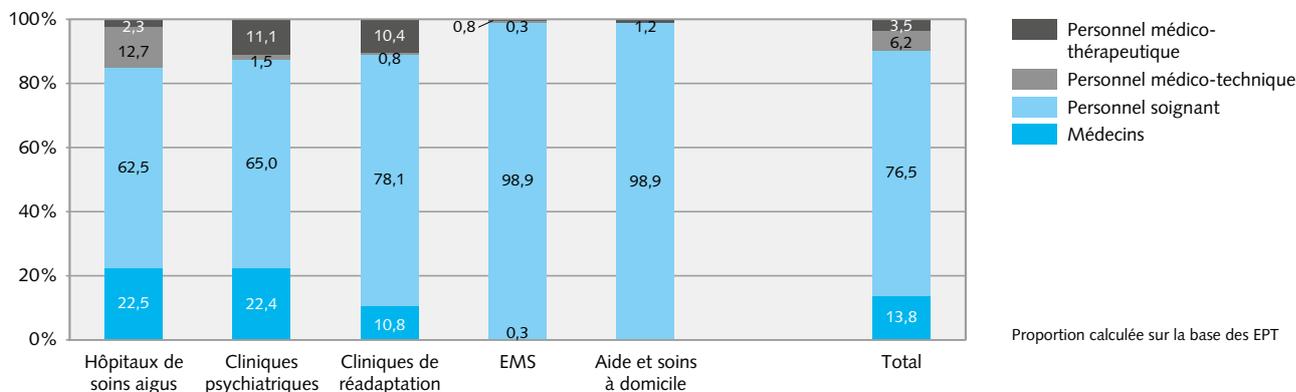
	Hôpitaux de soins aigus	Cliniques psychiatriques	Cliniques de réadaptation	EMS	Aide et soins à domicile	Total
Médecins	1 243	220	136	7	0	1 606
Personnel soignant	3 462	639	984	2 395	1 449	8 929
Degré tertiaire	2 520	556	568	645	513	4 801
Degré secondaire II	810	72	374	870	454	2 579
Autres/sans formation	132	12	43	880	482	1 549
Personnel médico-technique	703	15	10	0	0	728
Personnel médico-thérapeutique	128	110	131	20	17	404
Total	5 536	984	1 261	2 422	1 465	11 667

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Statistique des institutions médico-sociales; Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

**Proportion du personnel de santé selon la profession, canton de Genève, 2011**

**Fig. 6.1**

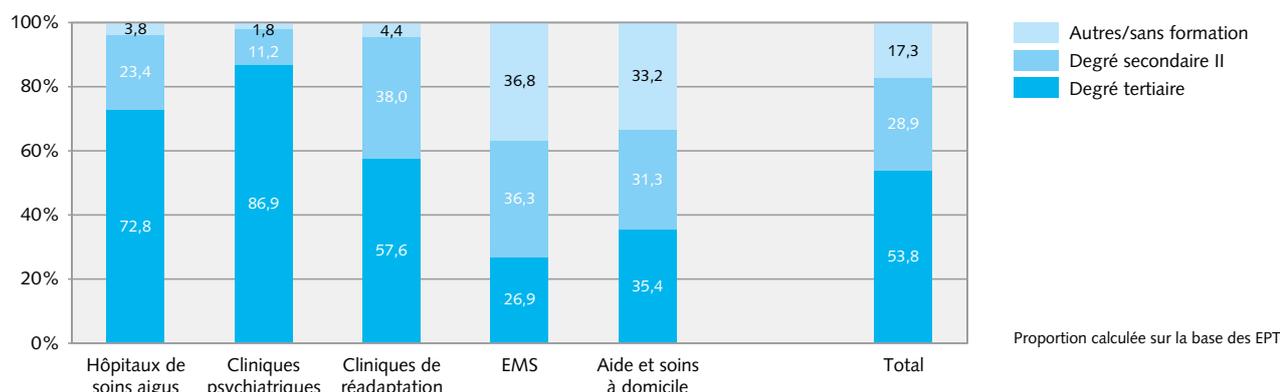


Source: OFS – Statistique des hôpitaux, Statistique des institutions médico-sociales, Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

### Proportion du personnel soignant selon le skill/grade mix, canton de Genève, 2011

Fig. 6.2



Source: OFS – Statistique des hôpitaux, Statistique des institutions médico-sociales, Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

premiers étant pour la plupart occupés dans les hôpitaux de soins aigus, alors que les seconds travaillent avant tout dans les cliniques psychiatriques ou de réadaptation. Le personnel soignant représentait au moins 63% de tout le personnel de santé des domaines de prise en charge considérés; sa part atteignait même 99% dans l'aide et les soins à domicile et dans les EMS.

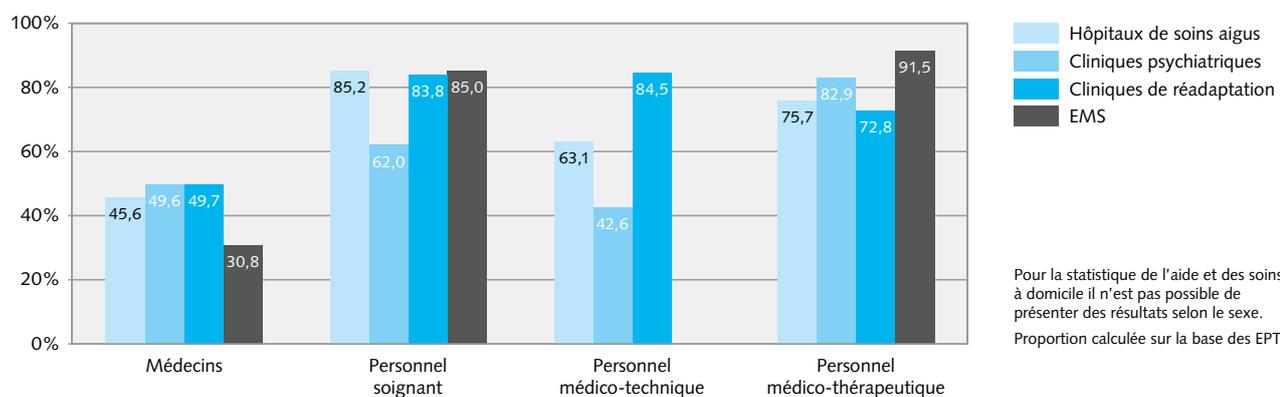
La composition du personnel soignant par niveau de formation (skill/grade mix) montre que les professionnels des soins diplômés du degré tertiaire représentent une grande partie du personnel des soins et de l'accompagnement, notamment dans les hôpitaux, avec la proportion la plus importante dans les cliniques psychiatriques (86,9%). Leur part est de 26,9% dans les EMS et de 35,4% dans le domaine de l'aide et des soins à domicile (figure 6.2). Les professionnels des soins formés au degré secondaire II

travaillent avant tout dans les cliniques de réadaptation, dans les EMS et dans l'aide et les soins à domicile. Le personnel soignant sans formation sanctionnée par un titre formel dans les soins représente un tiers ou plus du personnel des soins et de l'accompagnement dans les EMS et dans l'aide et les soins à domicile. Ces personnes travaillent rarement dans des hôpitaux.

La part des femmes parmi les médecins atteint environ 50% dans les hôpitaux, 31% dans les EMS, mais cette dernière valeur repose sur un faible nombre de cas (figure 6.3). Elle est supérieure à 80% dans le personnel des soins et de l'accompagnement. Seules les cliniques psychiatriques enregistrent une proportion plus importante d'hommes que de femmes parmi le personnel soignant. La part des femmes se situe entre 43 et 85% dans le personnel médico-technique (ce groupe de professions n'est

### Proportion des femmes dans le personnel de santé selon la profession, canton de Genève, 2011

Fig. 6.3

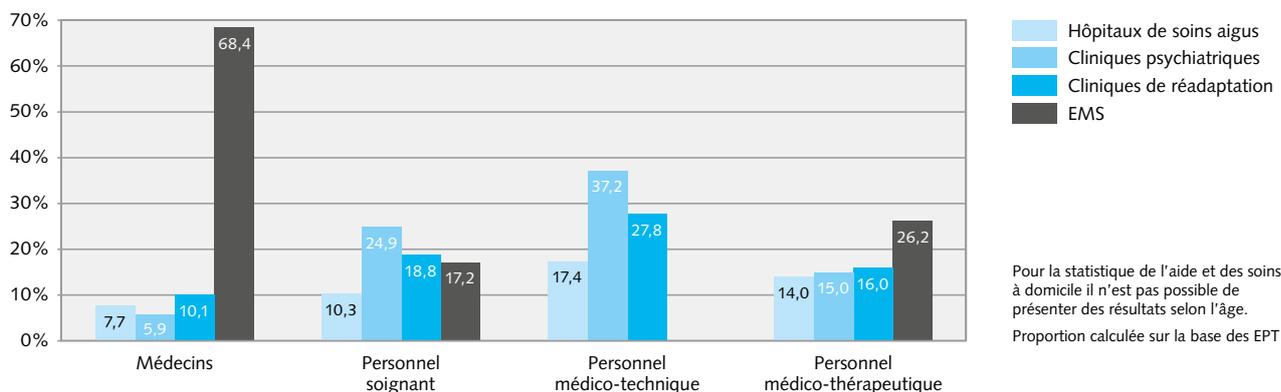


Source: OFS – Statistique des hôpitaux, Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

**Proportion du personnel de santé âgé de 55 ans et plus selon la profession, canton de Genève, 2011**

**Fig. 6.4**



Source: OFS – Statistique des hôpitaux, Statistique des institutions médico-sociales

© Obsan, Neuchâtel 2014

## T6.2 Futurs besoins en personnel de santé d'ici à 2025 en nombre d'employés et en EPT, canton de Genève

	Nombre d'employés												
	Hôpitaux de soins aigus		Cliniques psychiatriques		Cliniques de réadaptation		EMS		Aide et soins à domicile		Total		
	2011	2025	2011	2025	2011	2025	2011	2025	2011	2025	2011	2025	% 2025
Médecins	1 440	1 577	298	335	157	197	50	0	0	0	1 945	2 110	11,6
Personnel soignant	4 215	4 617	749	842	1 180	1 482	2 977	4 355	2 429	3 007	11 550	14 304	78,8
Degré tertiaire	3 121	3 419	636	715	705	886	810	1 185	751	930	6 023	7 134	39,3
Degré secondaire II	928	1 017	98	110	427	536	1 045	1 529	737	912	3 235	4 104	22,6
Autres/sans formation	166	182	15	17	48	60	1 122	1 641	941	1 165	2 292	3 065	16,9
Personnel médico-technique	825	904	16	18	15	19	0	0	0	0	856	941	5,2
Personnel médico-thérapeutique	183	200	183	206	183	230	84	123	25	31	608	790	4,4
<b>Total</b>	<b>6 663</b>	<b>7 299</b>	<b>1 246</b>	<b>1 400</b>	<b>1 535</b>	<b>1 928</b>	<b>3 061</b>	<b>4 478</b>	<b>2 454</b>	<b>3 038</b>	<b>14 959</b>	<b>18 144</b>	<b>100,0</b>
<b>EPT</b>													
Médecins	1 243	1 362	220	247	136	171	0	0	0	0	1 600	1 780	12,6
Personnel soignant	3 462	3 792	639	718	984	1 237	2 395	3 504	1 449	1 793	8 929	11 044	78,3
Degré tertiaire	2 520	2 760	556	624	568	713	645	943	513	636	4 801	5 676	40,2
Degré secondaire II	810	887	72	81	374	470	870	1 273	454	562	2 579	3 273	23,2
Autres/sans formation	132	145	12	13	43	54	880	1 288	482	596	1 549	2 096	14,9
Personnel médico-technique	703	770	15	17	10	12	0	0	0	0	728	799	5,7
Personnel médico-thérapeutique	128	140	110	123	131	164	27 <sup>1</sup>	39 <sup>1</sup>	17	21	412	487	3,4
<b>Total</b>	<b>5 536</b>	<b>6 064</b>	<b>984</b>	<b>1 105</b>	<b>1 261</b>	<b>1 584</b>	<b>2 422</b>	<b>3 543</b>	<b>1 465</b>	<b>1 814</b>	<b>11 667</b>	<b>14 110</b>	<b>100,0</b>

Scénarios utilisés: hôpitaux: ¼ Best/tendance récente; EMS: référence/augmentation des soins en EMS; aide et soins à domicile: référence

© Obsan, Neuchâtel 2014

<sup>1</sup> Les résultats comprennent aussi les médecins

Les pourcentages sont calculés sur le total du personnel de santé de 2025

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Statistique des institutions médico-sociales; Statistique de l'aide et des soins à domicile; Fügister-Dousse et al., 2013; Kohler, 2013

pas représenté dans les EMS) et entre 72 et 92% dans le personnel médico-thérapeutique.

La proportion de personnes de 55 ans et plus dans le personnel de santé est surtout élevée dans le personnel des soins et de l'accompagnement et dans les professions médico-techniques et médico-thérapeutiques. (figure 6.4). Cette classe d'âges est fortement représentée également parmi les médecins travaillant dans les EMS, mais cette valeur repose sur un faible nombre de cas.

Le tableau 6.2 présente le besoin en personnel de santé, EPT et volume, à l'horizon 2025. Pour en simplifier la lecture, un scénario par type d'institution a été sélectionné. Dans le domaine hospitalier, presque 1000 EPT supplémentaires sont nécessaires, cela représente environ 12% de personnel de santé en plus par rapport à 2011. Pour les EMS, on compte 1121 EPT supplémentaires, soit presque 50% de plus qu'en 2011. Dans les institutions de l'aide et des soins à domicile, les besoins en personnel de santé sont estimés à 1800 EPT, soit environ 350 EPT additionnels ou, en pourcentage, 24% de plus par rapport à 2011.

Le tableau 6.3 récapitule par type d'institution de soins le volume de personnel qui partira à la retraite d'ici à 2025. Toute institution confondue, ce sont au total 3380 personnes qui auront atteint l'âge de 65 ans en 2025, soit 27% de l'effectif 2011. En nombre absolu, c'est dans les hôpitaux de soins aigus que le volume de retraités à l'horizon 2025 est le plus important (1460 personnes), tandis qu'en nombre relatif ce sont les cliniques psychiatriques et de réadaptation qui connaîtront le plus de départ à la retraite (34% par rapport au volume 2011).

Dans le tableau 6.4 sont additionnés les besoins supplémentaires liés au recours aux soins futurs et aux volumes de personnes qui seront retraitées d'ici à 2025 et qui devront être remplacées. Ces calculs ne prennent pas en compte le nombre de retraités d'ici à 2025 dans les services d'aide et de soins à domicile étant donné qu'on ne connaît pas l'âge du personnel de santé dans ce secteur. Au total, l'estimation de personnel supplémentaire s'élève à 6591 personnes pour 2025.

### T 6.3 Personnel de santé à la retraite d'ici à 2025, canton de Genève

	Hôpitaux de soins aigus		Cliniques psychiatriques		Cliniques de réadaptation		EMS		Total	
	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025	Total personnel 2011	Total retraités jusqu'à 2025
Médecins	1 440	236	298	74	157	31	–	–	1 895	341
Personnel soignant	4 215	916	749	289	1 180	436	2 977	918	9 121	2 559
Degré tertiaire	3 121	614	636	242	705	253	810	335	5 272	1 444
Degré secondaire II	928	265	98	42	427	168	1 045	313	2 498	788
Autres/sans formation	166	37	15	5	48	15	1 122	270	1 351	327
Personnel médico-technique	825	264	16	9	15	6	–	–	856	279
Personnel médico-thérapeutique	183	44	183	52	183	54	84 <sup>1</sup>	51 <sup>1</sup>	633	201
Total	6 663	1 460	1 246	424	1 535	527	3 061	969	12 505	3 380

<sup>1</sup> Les résultats comprennent aussi les médecins

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Statistique des institutions médico-sociales; Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

#### T 6.4 Futurs besoins totaux en personnel de santé d'ici à 2025 par rapport à 2011 (Nombre d'employés), canton de Genève

	Nombre d'employés 2011	Besoins supplémentaires (Nombre d'employés d'ici à 2025 <sup>1</sup> )	Retraités d'ici à 2025 (sans les services d'aide et de soins à domicile)	Total besoins supplémentaires 2025
Médecins	1 945	+ 165	341	506
Personnel soignant	11 550	+ 2 777	2 559	5 336
Degré tertiaire	6 023	+ 1 120	1 444	2 564
Degré secondaire II	3 235	+ 874	788	1 662
Autres/sans formation	2 292	+ 783	327	1 110
Personnel médico-technique	856	+ 85	279	364
Personnel médico-thérapeutique	608	+ 184	201	385
<b>Total</b>	<b>14 959</b>	<b>+ 3 211</b>	<b>3 380</b>	<b>6 591</b>

<sup>1</sup> Scénarios utilisés: hôpitaux: ¼ Best/tendance récente; EMS: référence/augmentation des soins en EMS;  
aide et soins à domicile: référence

© Obsan, Neuchâtel 2014

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Statistique des institutions médico-sociales; Statistique de l'aide et des soins à domicile;  
Füglister-Dousse et al., 2013; Kohler, 2013

# Bibliographie

- Burla, L. & Widmer, M. (2012). Datenlage bei den nicht universitären Gesundheitsberufen. Projekt im Auftrag der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren (GDK) Online: [www.gdk-cds.ch](http://www.gdk-cds.ch) → Themen → Gesundheitsberufe → Nichtuniversäre Gesundheitsberufe → Masterplan «Bildung Pflegeberufe» → Schlussbericht.pdf
- Füglister-Dousse, S., Widmer, M. & Petrini, L. (2013). *Bases statistiques pour la planification hospitalière*. Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.
- Jaccard Ruedin, H., Weaver, F., Roth, M. & Widmer, M. (2009). *Personnel de santé en Suisse – Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2020 (Document de travail 35)*. Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.
- Kohler, D. (2013). Bases statistiques 2011–2035 en vue de la planification du besoin en lits en EMS. Canton de Genève. Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.
- OFS (2013). Statistique des institutions médico-sociales 2011 – Tableaux standard. Actualités OFS. Online: [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Misc. Tools → Portail Statistique suisse
- Schäfer, M., Scherrer, A. & Burla, L. (2013). *Bildungsabschlüsse im Bereich Pflege und Betreuung. Systematische Übersichtsarbeit (Obsan Dossier 24)*. Neuchâtel: Schweizerisches Gesundheitsobservatorium. Online: [www.obsan.admin.ch](http://www.obsan.admin.ch) → Schweizerisches Gesundheitsobservatorium → Publikationen → Alle Publikationen
- Weaver, F., Cerboni, S., Oettli, A., Andenmatten, P. & Widmer, M. (2009). *Modèle de projection du recours aux soins comme outil d'aide à la planification hospitalière (Document de Travail Nr. 32)*. Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

# Annexe

**T A1-1 Futurs besoins en personnel de santé des hôpitaux de soins aigus à l'horizon 2015 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015				EPT 2015			
			Référence		1/4 Best		Référence		1/4 Best	
			Tendance récente	Engagement trans-frontalier						
<b>Médecins</b>	<b>1440</b>	<b>1243</b>	<b>1458</b>	<b>1459</b>	<b>1449</b>	<b>1450</b>	<b>1259</b>	<b>1260</b>	<b>1250</b>	<b>1251</b>
Chef de service	92	89	93	93	93	93	90	90	89	89
Médecin cadre	251	235	254	254	252	253	238	238	236	236
Médecin hospitalier	171	72	173	173	172	172	73	73	73	73
Chef de clinique	342	333	346	347	344	344	338	338	335	336
Médecin-assistant	584	514	591	592	587	588	520	521	517	518
<b>Personnel soignant</b>	<b>4215</b>	<b>3462</b>	<b>4267</b>	<b>4271</b>	<b>4240</b>	<b>4243</b>	<b>3505</b>	<b>3507</b>	<b>3482</b>	<b>3485</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	941	780	953	953	947	947	790	790	785	785
Infirmier/-ère dipl.	1967	1571	1991	1993	1979	1980	1591	1592	1580	1582
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	67	51	68	68	67	67	51	51	51	51
Personnel soignant au niveau auxiliaire	861	759	872	872	866	867	769	769	764	764
Autre personnel soignant	166	132	168	168	167	167	134	134	133	133
Sage-femme	213	169	216	216	214	214	171	171	170	170
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>825</b>	<b>703</b>	<b>835</b>	<b>836</b>	<b>830</b>	<b>831</b>	<b>712</b>	<b>712</b>	<b>707</b>	<b>708</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	37	35	37	37	37	37	36	36	35	35
Technicien/-ne en radiologie médicale	221	194	224	224	222	222	197	197	196	196
Technicien/-ne en analyse biomédicale	309	251	313	313	311	311	254	254	252	252
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	240	208	243	243	241	242	210	210	209	209
Ambulancier/-ère	16	13	16	16	16	16	13	13	13	13
Technicien/-ne ambulancier/-ère	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>128</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>184</b>	<b>184</b>	<b>129</b>	<b>129</b>	<b>128</b>	<b>128</b>
Physiothérapeute	94	74	95	95	95	95	75	75	74	74
Ergothérapeute	9	5	9	9	9	9	5	5	5	5
Diététicien/-ne	31	22	31	31	31	31	22	22	22	22
Logopédie (Orthophoniste)	9	5	9	9	9	9	5	5	5	5
Thérapeute d'activation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Psychologue	33	18	33	33	33	33	18	18	18	18
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	6	3	6	6	6	6	3	3	3	3
<b>Total</b>	<b>6663</b>	<b>5536</b>	<b>6746</b>	<b>6751</b>	<b>6702</b>	<b>6708</b>	<b>5604</b>	<b>5609</b>	<b>5568</b>	<b>5573</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A1-2 Futurs besoins en personnel de santé des hôpitaux de soins aigus à l'horizon 2020 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020				EPT 2020			
			Référence		1/4 Best		Référence		1/4 Best	
			Tendance récente	Engagement trans-frontalier						
<b>Médecins</b>	<b>1440</b>	<b>1243</b>	<b>1596</b>	<b>1606</b>	<b>1500</b>	<b>1509</b>	<b>1378</b>	<b>1386</b>	<b>1295</b>	<b>1303</b>
Chef de service	92	89	102	103	96	96	98	99	92	93
Médecin cadre	251	235	278	280	261	263	260	262	244	246
Médecin hospitalier	171	72	189	191	178	179	80	80	75	76
Chef de clinique	342	333	379	381	356	358	369	372	347	349
Médecin-assistant	584	514	647	651	608	612	570	573	535	539
<b>Personnel soignant</b>	<b>4215</b>	<b>3462</b>	<b>4671</b>	<b>4700</b>	<b>4390</b>	<b>4418</b>	<b>3836</b>	<b>3860</b>	<b>3605</b>	<b>3628</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	941	780	1043	1049	980	986	864	870	812	818
Infirmier/-ère dipl.	1967	1571	2180	2193	2049	2062	1741	1752	1636	1647
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	67	51	74	75	70	70	56	56	53	53
Personnel soignant au niveau auxiliaire	861	759	954	960	897	902	841	847	791	796
Autre personnel soignant	166	132	184	185	173	174	146	147	138	139
Sage-femme	213	169	236	238	222	223	187	188	176	177
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>825</b>	<b>703</b>	<b>914</b>	<b>920</b>	<b>859</b>	<b>865</b>	<b>779</b>	<b>784</b>	<b>732</b>	<b>737</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	37	35	41	41	39	39	39	39	37	37
Technicien/-ne en radiologie médicale	221	194	245	246	230	232	215	217	202	204
Technicien/-ne en analyse biomédicale	309	251	342	345	322	324	278	280	261	263
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	240	208	266	268	250	252	230	232	216	218
Ambulancier/-ère	16	13	18	18	17	17	15	15	14	14
Technicien/-ne ambulancier/-ère	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>128</b>	<b>203</b>	<b>204</b>	<b>191</b>	<b>192</b>	<b>141</b>	<b>142</b>	<b>133</b>	<b>134</b>
Physiothérapeute	94	74	104	105	98	99	82	82	77	77
Ergothérapeute	9	5	10	10	9	9	6	6	6	6
Diététicien/-ne	31	22	34	35	32	32	24	24	22	23
Logopédie (Orthophoniste)	9	5	10	10	9	9	6	6	6	6
Thérapeute d'activation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Psychologue	33	18	37	37	34	35	20	20	19	19
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	6	3	7	7	6	6	3	3	3	3
<b>Total</b>	<b>6663</b>	<b>5536</b>	<b>7384</b>	<b>7430</b>	<b>6939</b>	<b>6984</b>	<b>6134</b>	<b>6172</b>	<b>5765</b>	<b>5802</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A1-3 Futurs besoins en personnel de santé des hôpitaux de soins aigus à l'horizon 2025 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025				EPT 2025			
			Référence		1/4 Best		Référence		1/4 Best	
			Tendance récente	Engagement trans-frontalier						
<b>Médecins</b>	<b>1440</b>	<b>1243</b>	<b>1692</b>	<b>1710</b>	<b>1577</b>	<b>1595</b>	<b>1461</b>	<b>1476</b>	<b>1362</b>	<b>1377</b>
Chef de service	92	89	108	109	101	102	104	105	97	98
Médecin cadre	251	235	295	298	275	278	276	279	257	260
Médecin hospitalier	171	72	201	203	187	189	85	86	79	80
Chef de clinique	342	333	402	406	375	379	392	396	365	369
Médecin-assistant	584	514	686	693	640	647	604	610	563	569
<b>Personnel soignant</b>	<b>4215</b>	<b>3462</b>	<b>4953</b>	<b>5005</b>	<b>4617</b>	<b>4667</b>	<b>4068</b>	<b>4111</b>	<b>3792</b>	<b>3833</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	941	780	1106	1117	1031	1042	917	926	854	864
Infirmier/-ère dipl.	1967	1571	2312	2336	2155	2178	1846	1866	1721	1740
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	67	51	79	80	73	74	59	60	55	56
Personnel soignant au niveau auxiliaire	861	759	1012	1022	943	953	892	902	832	841
Autre personnel soignant	166	132	195	197	182	184	155	157	145	146
Sage-femme	213	169	250	253	233	236	198	200	185	187
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>825</b>	<b>703</b>	<b>970</b>	<b>980</b>	<b>904</b>	<b>914</b>	<b>826</b>	<b>835</b>	<b>770</b>	<b>779</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	37	35	43	44	41	41	41	42	38	39
Technicien/-ne en radiologie médicale	221	194	260	262	242	245	228	231	213	215
Technicien/-ne en analyse biomédicale	309	251	363	367	339	342	295	298	275	278
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	240	208	282	285	263	266	244	247	228	230
Ambulancier/-ère	16	13	19	19	18	18	16	16	15	15
Technicien/-ne ambulancier/-ère	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>128</b>	<b>215</b>	<b>217</b>	<b>200</b>	<b>203</b>	<b>150</b>	<b>151</b>	<b>140</b>	<b>141</b>
Physiothérapeute	94	74	110	112	103	104	86	87	81	81
Ergothérapeute	9	5	11	11	10	10	6	6	6	6
Diététicien/-ne	31	22	36	37	34	34	25	26	24	24
Logopédie (Orthophoniste)	9	5	11	11	10	10	6	6	6	6
Thérapeute d'activation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Psychologue	33	18	39	39	36	37	21	21	19	20
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	6	3	7	7	7	7	3	3	3	3
<b>Total</b>	<b>6663</b>	<b>5536</b>	<b>7830</b>	<b>7912</b>	<b>7299</b>	<b>7378</b>	<b>6505</b>	<b>6573</b>	<b>6064</b>	<b>6130</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A2-1 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques psychiatriques à l'horizon 2015 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015		EPT 2015	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
<b>Médecins</b>	<b>298</b>	<b>220</b>	<b>308</b>	<b>309</b>	<b>228</b>	<b>229</b>
Chef de service	9	7	9	9	8	8
Médecin cadre	35	33	36	36	34	35
Médecin hospitalier	56	4	58	58	4	4
Chef de clinique	84	83	87	87	86	86
Médecin-assistant	114	92	118	118	95	96
<b>Personnel soignant</b>	<b>749</b>	<b>639</b>	<b>774</b>	<b>777</b>	<b>660</b>	<b>663</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	212	192	219	220	198	199
Infirmier/-ère dipl.	424	364	438	440	376	378
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	8	6	8	8	6	6
Personnel soignant au niveau auxiliaire	90	66	93	93	68	68
Autre personnel soignant	15	12	15	16	12	12
Sage-femme	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	5	5	5	5	5	5
Technicien/-ne en radiologie médicale	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne en analyse biomédicale	4	3	4	4	3	3
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	7	7	7	7	7	7
Ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>110</b>	<b>189</b>	<b>190</b>	<b>113</b>	<b>114</b>
Physiothérapeute	0	0	0	0	0	0
Ergothérapeute	19	12	20	20	12	12
Diététicien/-ne	1	1	1	1	1	1
Logopédie (Orthophoniste)	14	7	14	15	7	7
Thérapeute d'activation	3	2	3	3	2	2
Psychologue	146	89	151	152	92	92
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1246</b>	<b>984</b>	<b>1287</b>	<b>1293</b>	<b>1016</b>	<b>1021</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A2-2 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques psychiatriques 2020 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020		EPT 2020	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
<b>Médecins</b>	<b>298</b>	<b>220</b>	<b>321</b>	<b>324</b>	<b>237</b>	<b>239</b>
Chef de service	9	7	10	10	8	8
Médecin cadre	35	33	38	38	36	36
Médecin hospitalier	56	4	60	61	5	5
Chef de clinique	84	83	90	91	90	90
Médecin-assistant	114	92	123	124	99	100
<b>Personnel soignant</b>	<b>749</b>	<b>639</b>	<b>806</b>	<b>814</b>	<b>688</b>	<b>694</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	212	192	228	230	206	208
Infirmier/-ère dipl.	424	364	456	461	392	395
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	8	6	9	9	7	7
Personnel soignant au niveau auxiliaire	90	66	97	98	71	71
Autre personnel soignant	15	12	16	16	13	13
Sage-femme	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	5	5	5	5	5	5
Technicien/-ne en radiologie médicale	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne en analyse biomédicale	4	3	4	4	3	3
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	7	7	8	8	7	7
Ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>110</b>	<b>197</b>	<b>199</b>	<b>118</b>	<b>119</b>
Physiothérapeute	0	0	0	0	0	0
Ergothérapeute	19	12	20	21	13	13
Diététicien/-ne	1	1	1	1	1	1
Logopédie (Orthophoniste)	14	7	15	15	7	7
Thérapeute d'activation	3	2	3	3	2	2
Psychologue	146	89	157	159	96	97
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1246</b>	<b>984</b>	<b>1341</b>	<b>1354</b>	<b>1059</b>	<b>1069</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A2-3 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques psychiatriques à l'horizon 2025 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025		EPT 2025	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
<b>Médecins</b>	<b>298</b>	<b>220</b>	<b>336</b>	<b>338</b>	<b>248</b>	<b>250</b>
Chef de service	9	7	10	10	8	8
Médecin cadre	35	33	39	40	38	38
Médecin hospitalier	56	4	63	64	5	5
Chef de clinique	84	83	95	95	94	94
Médecin-assistant	114	92	128	129	104	104
<b>Personnel soignant</b>	<b>749</b>	<b>639</b>	<b>844</b>	<b>849</b>	<b>720</b>	<b>725</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	212	192	239	240	216	217
Infirmier/-ère dipl.	424	364	478	481	410	413
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	8	6	9	9	7	7
Personnel soignant au niveau auxiliaire	90	66	101	102	74	75
Autre personnel soignant	15	12	17	17	13	13
Sage-femme	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	5	5	6	6	5	5
Technicien/-ne en radiologie médicale	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne en analyse biomédicale	4	3	5	5	3	4
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	7	7	8	8	8	8
Ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>110</b>	<b>206</b>	<b>208</b>	<b>123</b>	<b>124</b>
Physiothérapeute	0	0	0	0	0	0
Ergothérapeute	19	12	21	22	13	13
Diététicien/-ne	1	1	1	1	1	1
Logopédie (Orthophoniste)	14	7	16	16	8	8
Thérapeute d'activation	3	2	3	3	2	2
Psychologue	146	89	165	166	100	101
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1246</b>	<b>984</b>	<b>1404</b>	<b>1413</b>	<b>1108</b>	<b>1116</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A3-1 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques de réadaptation à l'horizon 2015 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015		EPT 2015	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
<b>Médecins</b>	<b>157</b>	<b>136</b>	<b>168</b>	<b>168</b>	<b>146</b>	<b>146</b>
Chef de service	11	11	12	12	11	11
Médecin cadre	27	25	29	29	27	27
Médecin hospitalier	11	2	12	12	2	2
Chef de clinique	41	39	44	44	42	42
Médecin-assistant	67	59	72	72	63	63
<b>Personnel soignant</b>	<b>1180</b>	<b>984</b>	<b>1261</b>	<b>1263</b>	<b>1052</b>	<b>1054</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	92	77	98	98	83	83
Infirmier/-ère dipl.	613	490	655	656	524	525
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	16	15	17	17	16	16
Personnel soignant au niveau auxiliaire	411	359	439	440	384	384
Autre personnel soignant	48	43	51	51	46	46
Sage-femme	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne en radiologie médicale	1	1	1	1	1	1
Technicien/-ne en analyse biomédicale	5	3	5	5	3	3
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	9	6	10	10	7	7
Ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>131</b>	<b>196</b>	<b>196</b>	<b>140</b>	<b>140</b>
Physiothérapeute	80	62	86	86	66	66
Ergothérapeute	41	30	44	44	32	32
Diététicien/-ne	17	11	18	18	12	12
Logopédie (Orthophoniste)	9	6	10	10	6	6
Thérapeute d'activation	2	1	2	2	1	1
Psychologue	30	19	32	32	21	21
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	4	2	4	4	3	3
<b>Total</b>	<b>1535</b>	<b>1261</b>	<b>1641</b>	<b>1643</b>	<b>1348</b>	<b>1350</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A3-2 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques de réadaptation à l'horizon 2020 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020		EPT 2020	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
<b>Médecins</b>	<b>157</b>	<b>136</b>	<b>182</b>	<b>183</b>	<b>158</b>	<b>159</b>
Chef de service	11	11	13	13	12	12
Médecin cadre	27	25	31	31	29	29
Médecin hospitalier	11	2	13	13	2	2
Chef de clinique	41	39	48	48	45	45
Médecin-assistant	67	59	78	78	69	69
<b>Personnel soignant</b>	<b>1180</b>	<b>984</b>	<b>1370</b>	<b>1375</b>	<b>1143</b>	<b>1147</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	92	77	107	107	90	90
Infirmier/-ère dipl.	613	490	712	714	569	571
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	16	15	19	19	17	17
Personnel soignant au niveau auxiliaire	411	359	477	479	417	418
Autre personnel soignant	48	43	56	56	50	50
Sage-femme	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne en radiologie médicale	1	1	1	1	1	1
Technicien/-ne en analyse biomédicale	5	3	6	6	4	4
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	9	6	10	10	7	7
Ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>183</b>	<b>131</b>	<b>213</b>	<b>213</b>	<b>152</b>	<b>152</b>
Physiothérapeute	80	62	93	93	72	72
Ergothérapeute	41	30	48	48	35	35
Diététicien/-ne	17	11	20	20	13	13
Logopédie (Orthophoniste)	9	6	10	10	6	6
Thérapeute d'activation	2	1	2	2	1	1
Psychologue	30	19	35	35	22	22
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	4	2	5	5	3	3
<b>Total</b>	<b>1535</b>	<b>1261</b>	<b>1783</b>	<b>1789</b>	<b>1464</b>	<b>1469</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A3-3 Futurs besoins en personnel de santé des cliniques de réadaptation à l'horizon 2025 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025		EPT 2025	
			Référence		Référence	
			Tendance récente	Engagement transfrontalier	Tendance récente	Engagement transfrontalier
<b>Médecins</b>	<b>136</b>	<b>157</b>	<b>171</b>	<b>172</b>	<b>197</b>	<b>198</b>
Chef de service	11	11	13	14	14	14
Médecin cadre	25	27	32	32	34	34
Médecin hospitalier	2	11	3	3	14	14
Chef de clinique	39	41	49	49	52	52
Médecin-assistant	59	67	74	75	84	85
<b>Personnel soignant</b>	<b>984</b>	<b>1180</b>	<b>1237</b>	<b>1245</b>	<b>1482</b>	<b>1492</b>
Infirmier/-ère dipl. avec spécialisation	77	92	97	98	116	116
Infirmier/-ère dipl.	490	613	616	620	770	775
Personnel soignant avec dipl. de niv. sec. II	15	16	19	19	20	20
Personnel soignant au niveau auxiliaire	359	411	451	454	516	520
Autre personnel soignant	43	48	54	54	60	61
Sage-femme	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
Technicien/-ne en salle d'opération	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne en radiologie médicale	1	1	1	1	1	1
Technicien/-ne en analyse biomédicale	3	5	4	4	6	6
Personnel médico-technique avec dipl. de niv. sec. II	6	9	8	8	11	11
Ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
Technicien/-ne ambulancier/-ère	0	0	0	0	0	0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>131</b>	<b>183</b>	<b>164</b>	<b>165</b>	<b>230</b>	<b>231</b>
Physiothérapeute	62	80	78	78	100	101
Ergothérapeute	30	41	37	38	52	52
Diététicien/-ne	11	17	14	14	21	21
Logopédie (Orthophoniste)	6	9	7	7	11	11
Thérapeute d'activation	1	2	1	1	3	3
Psychologue	19	30	24	24	38	38
Personnel médico-thérapeutique avec dipl. de niv. sec. II	2	4	3	3	5	5
<b>Total</b>	<b>1261</b>	<b>1535</b>	<b>1584</b>	<b>1594</b>	<b>1928</b>	<b>1941</b>

Source: OFS – Statistique des hôpitaux; Füglistler-Dousse et al., 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A4-1 Futurs besoins en personnel de santé des EMS à l'horizon 2015 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015				EPT 2015			
			Référence		Pessimiste		Référence		Pessimiste	
			Augmen- tation des soins ambulatoires	Augmen- tation des soins en EMS						
<b>Médecins</b>	<b>50</b>	<b>7</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Personnel soignant</b>	<b>2977</b>	<b>2395</b>	<b>3055</b>	<b>3055</b>	<b>3456</b>	<b>3456</b>	<b>2458</b>	<b>2458</b>	<b>2780</b>	<b>2780</b>
Degré tertiaire	810	645	831	831	940	940	661	661	748	748
Infirmier/-ère diplômé/e avec form. compl.	139	121	143	143	161	161	124	124	140	140
Infirmier/-ère diplômé/e Infirmier/-ère niv. I	385	292	395	395	447	447	299	299	338	338
Degré secondaire II	286	232	294	294	332	332	238	238	270	270
Infirmier/-ère assistant/e CC CRS	1045	870.2	1073	1073	1213	1213	893	893	1010	1010
Assist. en soins et santé communautaire CFC	24	18	25	25	28	28	18	18	20	20
Aide-soignant/e avec certificat	62	43	64	64	72	72	44	44	50	50
Accompagnateur/trice diplômé/e	841	718	863	863	976	976	736	736	833	833
Autre formation assist. et soins	17	14	17	17	20	20	15	15	16	16
Assistant/e médical/e avec CFC	96	74	99	99	111	111	76	76	86	86
5	5	4	5	5	6	6	4	4	5	5
Autres/sans formation	1122	880	1152	1152	1302	1302	903	903	1022	1022
Auxiliaire de santé CRS	378	325	388	388	439	439	334	334	377	377
Stagiaire infirm. (min. trois mois)	0	1	0	0	0	0	1	1	2	2
Autre formation	79	48	81	81	92	92	50	50	56	56
Personne non diplômée	665	505	683	683	772	772	519	519	586	586
<b>Thérapeutes dipl.</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
<b>Total</b>	<b>3061</b>	<b>2422</b>	<b>3142</b>	<b>3142</b>	<b>3553</b>	<b>3553</b>	<b>2485</b>	<b>2485</b>	<b>2811</b>	<b>2811</b>

Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales; Kohler, 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A4-2 Futurs besoins en personnel de santé des EMS à l'horizon 2020 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020				EPT 2020			
			Référence		Pessimiste		Référence		Pessimiste	
			Augmen- tation des soins ambulatoires	Augmen- tation des soins en EMS						
<b>Médecins</b>	<b>50</b>	<b>7</b>	<b>53</b>	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>73</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<b>Personnel soignant</b>	<b>2977</b>	<b>2395</b>	<b>3179</b>	<b>3864</b>	<b>3579</b>	<b>4353</b>	<b>2557</b>	<b>3108</b>	<b>2879</b>	<b>3501</b>
Degré tertiaire	810	645	865	1051	974	1184	688	836	775	942
Infirmier/-ère diplômé/e avec form. compl.	139	121	148	180	167	203	129	157	145	177
Infirmier/-ère diplômé/e Infirmier/-ère niv. I	385	292	411	500	463	563	311	378	350	426
Degré secondaire II	286	232	305	371	344	418	248	301	279	340
Infirmier/-ère-assistant/e CC CRS	1045	870.2	1116	1356	1256	1528	929	1129	1046	1272
Assist. en soins et santé communautaire CFC	24	18	26	31	29	35	19	23	21	26
Aide-soignant/e avec certificat	62	43	66	80	75	91	46	56	52	63
Accompagnateur/trice diplômé/e	841	718	898	1091	1011	1230	766	931	863	1049
Autre formation assist. et soins	17	14	18	22	20	25	15	18	17	21
Assistant/e médical/e avec CFC	96	74	103	125	115	140	79	96	89	108
5	5	4	5	6	6	7	4	5	5	6
Autres/sans formation	1122	880	1198	1456	1349	1641	940	1142	1058	1287
Auxiliaire de santé CRS	378	325	404	491	454	553	347	422	391	475
Stagiaire infirm. (min. trois mois)	0	1	0	0	0	0	1	2	2	2
Autre formation	79	48	84	103	95	116	52	63	58	71
Personne non diplômée	665	505	710	863	800	972	539	656	607	739
<b>Thérapeutes dipl.</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>41</b>	<b>50</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>29</b>
<b>Total</b>	<b>3061</b>	<b>2422</b>	<b>3269</b>	<b>3973</b>	<b>3680</b>	<b>4476</b>	<b>2586</b>	<b>3143</b>	<b>2911</b>	<b>3540</b>

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A4-3 Futurs besoins en personnel de santé des EMS à l'horizon 2025 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025				EPT 2025			
			Référence		Pessimiste		Référence		Pessimiste	
			Augmen- tation des soins ambulatoires	Augmen- tation des soins en EMS						
<b>Médecins</b>	<b>50</b>	<b>7</b>	<b>60</b>	<b>73</b>	<b>69</b>	<b>84</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>Personnel soignant</b>	<b>2977</b>	<b>2395</b>	<b>3582</b>	<b>4355</b>	<b>4090</b>	<b>4977</b>	<b>2881</b>	<b>3503</b>	<b>3290</b>	<b>4003</b>
Degré tertiaire	810	645	975	1185	1113	1354	775	943	885	1077
Infirmier/-ère diplômé/e avec form. compl.	139	121	167	203	191	232	145	177	166	202
Infirmier/-ère diplômé/e Infirmier/-ère niv. I	385	292	463	563	529	644	351	426	400	487
Degré secondaire II	286	232	344	418	393	478	279	340	319	388
Infirmier/-ère-assistant/e CC CRS	1045	8702	1257	1529	1436	1747	1047	1273	1195	1455
Assist. en soins et santé communautaire CFC	24	18	29	35	33	40	21	26	24	29
Aide-soignant/e avec certificat	62	43	75	91	85	104	52	63	59	72
Accompagnateur/trice diplômé/e	841	718	1012	1230	1155	1406	863	1050	986	1199
Autre formation assist. et soins	17	14	20	25	23	28	17	21	20	24
Assistant/e médical/e avec CFC	96	74	115	140	132	160	89	108	101	123
5	5	4	6	7	7	8	5	6	6	7
Autres/sans formation	1122	880	1350	1641	1541	1876	1059	1288	1209	1471
Auxiliaire de santé CRS	378	325	455	553	519	632	391	476	447	544
Stagiaire infirm. (min. trois mois)	0	1	0	0	0	0	2	2	2	2
Autre formation	79	48	95	116	109	132	58	71	66	81
Personne non diplômée	665	505	800	973	914	1112	608	739	694	845
<b>Thérapeutes dipl.</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>41</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>57</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>33</b>
<b>Total</b>	<b>3061</b>	<b>2422</b>	<b>3683</b>	<b>4478</b>	<b>4205</b>	<b>5117</b>	<b>2913</b>	<b>3542</b>	<b>3327</b>	<b>4048</b>

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

© Obsan, Neuchâtel 2014

**T A5-1 Futurs besoins en personnel de santé des services d'aide et de soins à domicile à l'horizon 2015 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2015			EPT 2015		
			Référence	Pessimiste	Optimiste	Référence	Pessimiste	Optimiste
<b>Domaine des soins et de l'accompagnement</b>	<b>2429</b>	<b>1449</b>	<b>2472</b>	<b>2728</b>	<b>2472</b>	<b>1474</b>	<b>1627</b>	<b>1474</b>
<b>Degré tertiaire</b>	<b>751</b>	<b>513</b>	<b>764</b>	<b>843</b>	<b>764</b>	<b>522</b>	<b>576</b>	<b>522</b>
Infirmier/-ère HES	8	4	8	9	8	5	5	5
Infirmiers/-ères diplômé(e)s ES	25	17	25	28	25	17	19	17
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau II	9	4	9	10	9	4	4	4
Niveau diplôme: infirmiers/-ères diplômé(e)s SG/GKP/HMP/PSY1	526	351	535	591	535	357	394	357
Infirmiers/-ères dipl. en santé publique, domaine de l'aide et des soins à domicile <sup>1</sup>	163	121	166	183	166	123	136	123
Spécialisation infirmier/-ère, branche puériculture <sup>1</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres formations post dipl. (clinicienne niv. I <sup>1</sup> , gestion, soins palliatifs, soins intensifs,...)	19	16	19	21	19	16	18	16
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau I <sup>1</sup>	1	0	1	1	1	0	0	0
Sage-femme	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Degré secondaire II</b>	<b>737</b>	<b>454</b>	<b>750</b>	<b>828</b>	<b>750</b>	<b>462</b>	<b>509</b>	<b>462</b>
Niveau certificat: infirmiers/-ères-assistant(e)s (CC CRS) <sup>1</sup>	8	3	8	9	8	3	3	3
Aide familiales (CFC ou dipl. cantonal) <sup>1</sup> , assistant/e en soins et santé communautaire (CFC)	382	260	389	429	389	265	292	265
Assistant/e de personnes âgées (CFC) <sup>1</sup> , assistant/e socio-éducatif/ve (CFC)	0	0	0	0	0	0	0	0
Aide-soignant/e (CRS) <sup>1</sup> , aide en soins et accompagnement (AFP)*	345	190	351	387	351	193	213	193
Assistante médicale (CFC)	2	1	2	2	2	1	1	1
<b>Autres/sans formation</b>	<b>941</b>	<b>482</b>	<b>958</b>	<b>1057</b>	<b>958</b>	<b>490</b>	<b>541</b>	<b>490</b>
Cours dans le domaine de l'aide et des soins (p.ex. cours de base Croix-Rouge)	941	482	958	1057	958	490	541	490
<b>Autre personnel de santé</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>17</b>
Autres professionnels diplômés de la santé (ergo- et physiothérapeutes, etc.)	25	17	25	28	25	17	19	17
<b>Total</b>	<b>2454</b>	<b>1465</b>	<b>2497</b>	<b>2756</b>	<b>2497</b>	<b>1491</b>	<b>1645</b>	<b>1491</b>

<sup>1</sup> Formations régies par l'ancien droit. Pour des informations détaillées concernant la reconnaissance des formations régies par l'ancien droit, voir les tableaux A.6/A.7 et Schäfer, Scherrer & Burla, 2013.

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

**T A5-2 Futurs besoins en personnel de santé des services d'aide et de soins à domicile à l'horizon 2020 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2020			EPT 2020		
			Référence	Pessimiste	Optimiste	Référence	Pessimiste	Optimiste
<b>Domaine des soins et de l'accompagnement</b>	<b>2429</b>	<b>1449</b>	<b>2763</b>	<b>3047</b>	<b>2699</b>	<b>1648</b>	<b>1817</b>	<b>1610</b>
<b>Degré tertiaire</b>	<b>751</b>	<b>513</b>	<b>854</b>	<b>942</b>	<b>834</b>	<b>584</b>	<b>644</b>	<b>570</b>
Infirmier/-ère HES	8	4	9	10	9	5	6	5
Infirmiers/-ères diplômé(e)s ES	25	17	28	31	28	20	22	19
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau II	9	4	10	11	10	4	4	4
Niveau diplôme: infirmiers/-ères diplômé(e)s SG/GKP/HMP/PSY1	526	351	598	660	584	399	440	390
Infirmiers/-ères dipl. en santé publique, domaine de l'aide et des soins à domicile <sup>1</sup>	163	121	185	204	181	138	152	135
Spécialisation infirmier/-ère, branche puériculture <sup>1</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres formations post dipl. (clinicienne niv. I <sup>1</sup> , gestion, soins palliatifs, soins intensifs,...)	19	16	22	24	21	18	20	18
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau I <sup>1</sup>	1	0	1	1	1	0	0	0
Sage-femme	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Degré secondaire II</b>	<b>737</b>	<b>454</b>	<b>838</b>	<b>925</b>	<b>819</b>	<b>516</b>	<b>569</b>	<b>504</b>
Niveau certificat: infirmiers/-ères-assistant(e)s (CC CRS) <sup>1</sup>	8	3	9	10	9	3	4	3
Aide familiales (CFC ou dipl. cantonal) <sup>1</sup> , assistant/e en soins et santé communautaire (CFC)	382	260	435	479	424	296	327	289
Assistant/e de personnes âgées (CFC) <sup>1</sup> , assistant/e socio-éducatif/ve (CFC)	0	0	0	0	0	0	0	0
Aide-soignant/e (CRS) <sup>1</sup> , aide en soins et accompagnement (AFP)*	345	190	392	433	383	216	238	211
Assistante médicale (CFC)	2	1	2	3	2	1	1	1
<b>Autres/sans formation</b>	<b>941</b>	<b>482</b>	<b>1070</b>	<b>1180</b>	<b>1046</b>	<b>548</b>	<b>604</b>	<b>535</b>
Cours dans le domaine de l'aide et des soins (p.ex. cours de base Croix-Rouge)	941	482	1070	1180	1046	548	604	535
<b>Autre personnel de santé</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>28</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>18</b>
Autres professionnels diplômés de la santé (ergo- et physiothérapeutes, etc.)	25	17	28	31	28	19	21	18
<b>Total</b>	<b>2454</b>	<b>1465</b>	<b>2792</b>	<b>3078</b>	<b>2727</b>	<b>1667</b>	<b>1838</b>	<b>1628</b>

<sup>1</sup> Formations régies par l'ancien droit. Pour des informations détaillées concernant la reconnaissance des formations régies par l'ancien droit, voir les tableaux A.6/A.7 et Schäfer, Scherrer & Burla, 2013.

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

**T A5-3 Futurs besoins en personnel de santé des services d'aide et de soins à domicile à l'horizon 2025 selon les catégories de formation détaillées, canton de Genève**

	Employés 2011	EPT 2011	Employés 2025			EPT 2025		
			Référence	Pessimiste	Optimiste	Référence	Pessimiste	Optimiste
<b>Domaine des soins et de l'accompagnement</b>	<b>2429</b>	<b>1449</b>	<b>3007</b>	<b>3385</b>	<b>2943</b>	<b>1793</b>	<b>2019</b>	<b>1755</b>
<b>Degré tertiaire</b>	<b>751</b>	<b>513</b>	<b>930</b>	<b>1047</b>	<b>834</b>	<b>636</b>	<b>716</b>	<b>622</b>
Infirmier/-ère HES	8	4	10	11	9	5	6	5
Infirmiers/-ères diplômé(e)s ES	25	17	31	35	28	21	24	21
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau II	9	4	11	13	10	4	5	4
Niveau diplôme: infirmiers/-ères diplômé(e)s SG/GKP/HMP/PSY1	526	351	651	733	584	434	489	425
Infirmiers/-ères dipl. en santé publique, domaine de l'aide et des soins à domicile <sup>1</sup>	163	121	202	227	181	150	169	147
Spécialisation infirmier/-ère, branche puériculture <sup>1</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres formations post dipl. (clinicienne niv. I <sup>1</sup> , gestion, soins palliatifs, soins intensifs,...)	19	16	24	26	21	20	22	19
Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau I <sup>1</sup>	1	0	1	1	1	0	0	0
Sage-femme	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Degré secondaire II</b>	<b>737</b>	<b>454</b>	<b>912</b>	<b>1027</b>	<b>819</b>	<b>562</b>	<b>632</b>	<b>550</b>
Niveau certificat: infirmiers/-ères-assistant(e)s (CC CRS) <sup>1</sup>	8	3	10	11	9	4	4	4
Aide familiales (CFC ou dipl. cantonal) <sup>1</sup> , assistant/e en soins et santé communautaire (CFC)	382	260	473	532	424	322	363	316
Assistant/e de personnes âgées (CFC) <sup>1</sup> , assistant/e socio-éducatif/ve (CFC)	0	0	0	0	0	0	0	0
Aide-soignant/e (CRS) <sup>1</sup> , aide en soins et accompagnement (AFP)*	345	190	427	481	383	235	264	230
Assistante médicale (CFC)	2	1	2	3	2	1	1	1
<b>Autres/sans formation</b>	<b>941</b>	<b>482</b>	<b>1165</b>	<b>1311</b>	<b>1046</b>	<b>596</b>	<b>671</b>	<b>583</b>
Cours dans le domaine de l'aide et des soins (p.ex. cours de base Croix-Rouge)	941	482	1165	1311	1046	596	671	583
<b>Autre personnel de santé</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>20</b>
Autres professionnels diplômés de la santé (ergo- et physiothérapeutes, etc.)	25	17	31	35	28	21	23	20
<b>Total</b>	<b>2454</b>	<b>1465</b>	<b>3038</b>	<b>3420</b>	<b>2727</b>	<b>1814</b>	<b>2042</b>	<b>1775</b>

<sup>1</sup> Formations régies par l'ancien droit. Pour des informations détaillées concernant la reconnaissance des formations régies par l'ancien droit, voir les tableaux A.6/A.7 et Schäfer, Scherrer & Burla, 2013.

Source: OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile

### T A6 Titres professionnels dans le domaine des soins infirmiers et de l'accompagnement

Niveau de formation	Titre professionnel actuel	Existant depuis	ISCED	Anciens titres professionnels
Tertiaire A	Université	PhD Nursing Science Master of Science in Nursing (MSN) Bachelor of Science in Nursing (BSN)	5A 5A 5A	Formation proposée depuis 2008 Formation proposée depuis 2001 <sup>1</sup> Formation proposée depuis 2000
	Haute école spécialisée	Master of Science en soins infirmiers (MScN) Bachelor of Science en soins infirmiers (BScN)	5A 5A	Formation proposée depuis 2009 Formation proposée depuis 2006
	École supérieure	Infirmier/-ère dipl. ES	5B	• Infirmier/-ère dipl. niveau II • Infirmier/-ère dipl. SG/GKP/HMP/PSY • Avec restriction: Infirmier/-ère dipl. niveau I • Spécialiste en activation dipl. ES • Technicien/-ienne en salle d'opération dipl. ES • Ambulancier/-ière dipl. ES
Tertiaire B		Spécialiste en activation dipl. ES Technicien/-ienne en salle d'opération dipl. ES Ambulancier/-ière dipl. ES	5B 5B 5B	• Infirmier/-ère dipl. niveau II • Infirmier/-ère dipl. SG/GKP/HMP/PSY • Avec restriction: Infirmier/-ère dipl. niveau I • Thérapeute d'activation dipl. • Technicien/-ienne en salle d'opération (TSO) • Ambulancier/-ère dipl.
		Assistant/-e en soins et santé communautaire CFC Assistant/-e socio-éducatif/ve CFC Assistant/-e médical CFC	3B 3B 3B	• Infirmier/-ère assistant(e) (CC CRS) • Aide familiale (CFC) • Assistant/e de personnes âgées • «soziale Lehre in Betagtenbetreuung»
Secondaire II	Certificat fédéral de capacité	Assistant/-e en soins et accompagnement AFP	3B	• Aide soignant/e
	Attestation fédérale de formation professionnelle	Aide en soins et accompagnement AFP	3B	• Aide soignant/e
	Auxiliaire de santé CRS Aide ménagère dans l'aide et les soins à domicile			

<sup>1</sup> 1996 – 2006: Formation proposée par le WEG Weiterbildungszentrum für Gesundheitsberufe à Aarau en coopération avec l'Université de Maastricht (NL)

Source: Schäfer, Scherrer & Burla, 2013

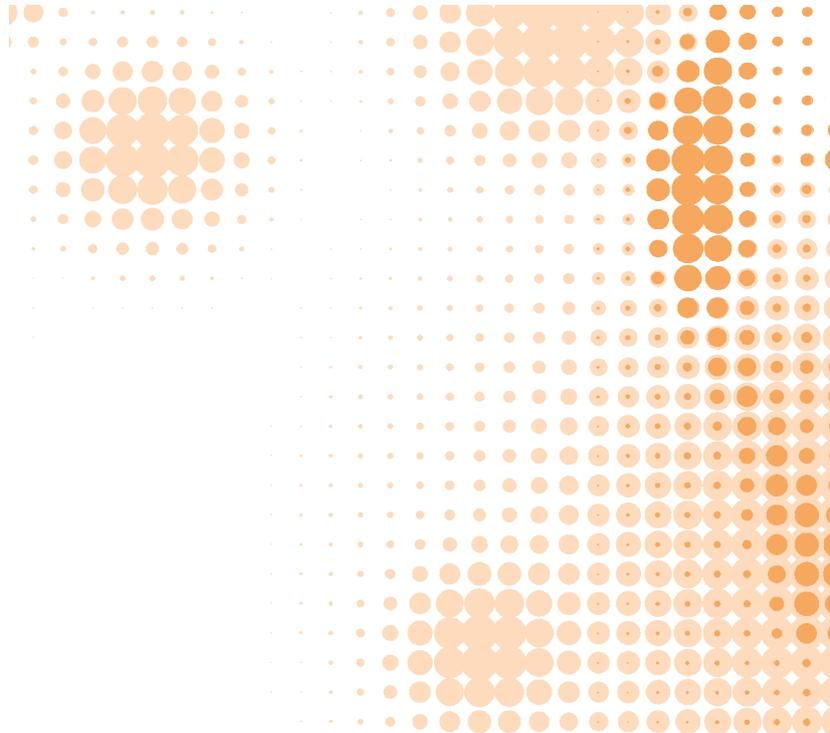
### T A7 Formations continues dans le domaine de soins infirmiers et accompagnement

Niveau de formation	Titre professionnel actuel	Existant depuis	ISCED	Anciens titres professionnels	
<b>Tertiaire A</b>	MAS/DAS/CAS	Master of Advanced Studies (MAS)		Formation proposée depuis 2006	
		Diploma of Advanced Studies (DAS)		Formation proposée depuis 2006	
		Certificate of Advanced Studies (CAS)		Formation proposée depuis 2006	
<b>Tertiaire B</b>	Études post-diplômes ES	Expert/-e en soins d'anesthésie dipl. EPD ES		En vigueur depuis 2009, adaptation en 2012	5B • Formation continue de clinicien/-ne I (HöFa I)
		Expert/-e en soins d'urgence dipl. EPD ES		En vigueur depuis 2009, adaptation en 2012	5B • Formation continue de clinicien/-ne I (HöFa I)
		Expert/-e en soins intensifs dipl. EPD ES		En vigueur depuis 2009, adaptation en 2012	5B • Formation continue de clinicien/-ne I (HöFa I)
	Examen prof. fédéral supérieur	Expert/-e en prévention des infections associées aux soins avec diplôme fédéral EPS		Bases d'examen approuvées en 2012, pas encore en vigueur	
		Expert/-e dans le domaine opératoire EPS		Pas encore approuvé	
		Expert/-e en cytodagnostic EPS		Bases d'examen approuvées en 2012, pas encore en vigueur	
Examen prof. fédéral	Spécialiste soins de longue durée et accompagnement EP		En 2010, décision d'introduire un examen professionnel fédéral, bases régissant cet examen en préparation		

Source: Schäfer, Scherrer &amp; Burla, 2013

© Obsan, Neuchâtel 2014





**GDK** Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren  
**CDS** Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé  
**CDS** Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Eidgenössisches Departement des Innern EDI**  
**Département fédéral de l'intérieur DFI**  
**Dipartimento federale dell'interno DFI**



Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen.  
L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération et des cantons.  
L'Osservatorio svizzero della salute (Obsan) è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni.